

Introduction

Dans le cadre du présent travail de recherche, nous avons prévu l'étude de certains aspects de l'usage de la langue arabe en Mauritanie, à travers principalement les productions de médias s'adressant au public le plus large possible notamment la radio et la télévision¹.

Commençons par rappeler notre conception de la *langue arabe* objet de cette étude. Nous avons exposé assez longuement dans la première section de notre premier chapitre les différentes approches de la variation de l'arabe suivant les paramètres de la communication (interlocuteurs, situations socioculturelles, cadres institutionnels etc.) ainsi que les modèles qui ont été proposés pour rendre compte de cette variation. Après quoi nous nous sommes positionné en adoptant le modèle *pluriglossique*² que J. Dichy avait déjà ébauché en 1987 puis présenté explicitement et affiné en 1994, 1996³ etc., pour les raisons avancées en leur endroit et dont les plus déterminantes sont la centration de ce modèle sur les constituants cognitifs de la *compétence de communication* (les *glosses*) d'où son intégration des préoccupations didactiques.

De ce continuum linguistique que représente l'*arabe* dans sa totalité pluriglossique donc, nous nous intéressons particulièrement ici, suivant

¹ Notre hypothèse de départ était qu'une description, même partielle, du fonctionnement de l'arabe moyen en communication courante, à travers l'analyse d'interactions verbales effectives, de différents genres et traitant de thèmes divers, permettrait une meilleure appréhension de l'arabe *littéraire* moderne qui nous semble être la glosse (Dichy 1994, 1996) la plus adaptée à un enseignement de l'arabe dont le but est l'acquisition d'une compétence de communication analogue à celle d'un locuteur arabe suffisamment scolarisé (Dichy 1987, 1994) ; voire de l'arabe tout court. Cette étude constitue une tentative de mesurer le degré de validité d'une telle hypothèse.

² Comportant plusieurs *glosses* [i.e. composantes de l'architecture cognitive de la compétence de communication dans son ensemble, par opposition à *variétés* qui est un terme sociolinguistique renvoyant à des critères sociologiques ou géographiques associés à un ensemble donné de *variations* (phonétiques, morphophonologiques, syntaxiques, etc.)] (Dichy, 1996 : 33 note n°4).

³ Respectivement (Dichy 1987, 1994 et 1996) : « Qu'est-ce qu'un programme d'apprentissage de la compétence communicative d'un locuteur arabe scolarisé », in *l'Arabisant*, numéro spécial ; « La pluriglossie de l'arabe », in *Bulletin d'Études Orientales*, XLVI, IFEAD- Damas, p. 19-42 et « Du bilinguisme en présence d'une langue pluriglossique : Le français et l'arabe en situations de migration », in *Cahiers Michel Delay*, Vénissieux (Rhône), p. 32-43.

l'hypothèse que nous avons formulée, à deux (grandes) glosses : l'arabe *littéraire* (notamment moderne) et l'arabe *moyen* (en particulier de type 1)⁴.

L'arabe *littéraire* en raison du fait que de par son statut institutionnel, cette glosse est, exclusivement, la seule proposée à l'enseignement et à l'apprentissage dans les systèmes éducatifs en vigueur dans l'ensemble du monde arabe. Représentant l'état actuel du développement historique de la langue arabe d'usage soutenu, cette glosse tient son importance de son usage généralisé non seulement dans l'enseignement officiel, mais aussi dans l'essentiel de la production culturelle savante contemporaine : elle est à la fois "officielle" et largement répandu à travers les médias (surtout écrits), etc.

Quant à l'arabe *moyen*, résultant fort probablement dans notre cas des interférences du parler arabe "national" (le *hassaniyya*⁵) et de l'arabe *littéraire* moderne, il a l'avantage, de par ses origines, de pouvoir véhiculer les idées et les savoirs modernes tout en demeurant très proche de l'usage "naturel" de la langue en interaction communicative quotidienne. Ainsi l'arabe moyen serait vraisemblablement, l'émanation des besoins d'expression en communication courante mais toujours d'un certain niveau, qu'éprouvent souvent les intellectuels, les hommes politiques, et autres professionnels des médias.

Il tient son importance et son intérêt dans notre perspective de sa mixité même, de son caractère hybride alliant l'arabe littéraire moderne qui y domine (le type 1) et le parler "régional" (mauritanien : le *hassaniyya*) qui s'y trouve pour ainsi dire "ennobli" par son accès à un nouvel usage (en situations quasi formelles, où il est question de concepts, d'abstractions, de savoirs appartenant, à l'origine, à la sphère de la culture savante) qui tranche, par ses thèmes et ses concepts avec la

⁴ cf. « *L'arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie* » auquel Catherine Taine-Cheikh a consacré une *Etude morpho-syntactique* en 1978, dans le cadre de sa thèse pour le doctorat de 3^e cycle à l'Université René Descartes Paris V.

⁵ Il s'agit plutôt d'un *parler régional* (Dichy 1987, 1994, 1996 op. cit.) parce qu'il est parlé également au Sud Marocain, au Sahara Occidental, au Sud-Ouest Algérien (région de Tindouf), au Nord et Nord-Ouest Malien jusqu'au Niger.

pratique purement dialectale telle qu'elle se manifeste dans l'usage familier, socialement minoré pour sa "banalité".

C'est cette *mitoyenneté* caractéristique de l'arabe moyen, qui nous a laissé supposer que la description du fonctionnement d'une telle glosse d'arabe, en situation interactionnelle pourrait bien servir utilement pour en appréhender d'autres. Il s'agit surtout, dans la perspective de l'enseignement officiel, des glosses *littéraires* (classique et moderne) qui sont les seules prises en compte.

En effet, de part leur poids historique et culturel de véhicule des textes fondateurs et fondamentaux de toute la culture arabo-musulmane : (Coran, *hadith*, grande littérature : poésie antéislamique et médiévale, etc.) ainsi que de la littérature contemporaine, des discours pédagogique, juridique, administratif, politique et médiatique, les glosses d'arabe littéraires sont les seules auxquelles les institutions officielles attachent un intérêt leur conférant le prestige et le statut de langue digne d'être enseignée et par conséquent utile à apprendre.

Or c'est justement ces glosses "prestigieuses" et surtout officielles étant au fondement des systèmes éducatifs dans tout le monde arabe, qu'envisage, généralement, toute entreprise d'enseignement/apprentissage de la langue arabe. Toutefois, c'est l'arabe *littéraire* contemporain qu'il faudrait privilégier eu égard à ses caractères et attributs : moderne, officiel, soutenu et suffisamment répandu qui concourent à lui conférer une fonctionnalité de la première importance dans la perspective d'un enseignement/apprentissage de l'arabe, destiné essentiellement aux non-arabophones.

Les raisons de ce choix sont liées à notre double projet de décrire d'une part, certains aspects du fonctionnement communicationnel de l'arabe en Mauritanie (en particulier son usage en situations "authentiques" qui seraient dans la mesure du possible à la fois courantes et formelles : critères rares, il est vrai en dehors du discours médiatique) et d'envisager d'autre part, dans la perspective même de l'étude descriptive, des propositions didactiques en vue d'un enseignement plus efficace de l'arabe à des publics spécifiques et/ou pour des objectifs spécifiques.

Ainsi étant donné la situation de notre objectif à ces deux niveaux, nous avons eu recours à l'enregistrement de l'essentiel de notre corpus des médias locaux à très grande diffusion, à savoir la radio et la télévision.

La constitution d'un corpus se fait en fonction de l'objectif visé et de la démarche analytique adoptée qui est, à son tour, prédéterminée aussi bien par l'objectif de l'étude que par la nature empirique et les propriétés de l'objet à étudier.

L'intérêt des médias (radio, télévision et même la presse) dans une telle perspective vient, outre leur relation à l'actualité et leur énorme propagation, du fait qu'en général ils n'engendrent, dans leur production qu'un monde possible : une construction complexe, articulée, multidimensionnelle à laquelle un récepteur (auditeur, téléspectateur, lecteur) "réel" peut adhérer en partie, en appréciant certains aspects, en rejetant d'autres, être parfaitement indifférent à d'autres encore.

La position du récepteur dépend des facteurs constitutifs du contexte de la réception : la flexibilité du monde possible proposé, ses propres intérêts et ses goûts particuliers ainsi que le cadre socioculturel. Une autre source de complication de la situation est le fait que la relation entre mondes médiatiques possibles et contexte sociologique "réel" est réflexive : « les médias contribuent à façonner le champ socioculturel qui, à son tour, détermine, en partie les conditions et les grammaires de la réception médiatique »(A. Semprini 1996⁶ : 141).

Composée d'éléments anthropologique, symbolique, sociologique et démographique, la relation entre monde possible (produit des médias) et contexte socioculturel réel, est d'une complexité qui interdit toute identification des deux, de même que toute généralisation sociologique basée par exemple, sur des variables du genre modernité/tradition ou "populaire/élitiste" qui ne peuvent,

⁶ « Analyser la communication. Comment analyser les images, les médias et la publicité », éditions de l'Harmattan.

malgré l'importance de leur pouvoir explicatif, épuiser la complexité de cette relation.

A l'échelle planétaire, la communication est devenue une nécessité. Quelle que soit la forme d'identification géopolitique, ethnique ou sociale revendiquée, les médias jouent un grand rôle d'homogénéisation des peuples de la terre. Ils tendent à éliminer toutes les différences de race, de culture ou de religion qui pourraient faire obstacle à la liberté de communication.

Les médias mondiaux, par une stratégie discursive largement répandue véhiculent une nouvelle version d'individualisme contemporain fondée sur une dialectique d'égalité et de différence qui traverse l'espace socioculturel mondial de part en part.

En gérant pertinemment et efficacement cette dialectique au fondement de l'individualisme contemporain, les grands médias font de la mondialisation une rhétorique et une valeur et œuvrent pour que les peuples, les groupes de population, les pays quels que soient les clivages qui les divisent au niveau de l'histoire, de la culture, des valeurs puissent se concevoir comme les éléments d'un tout suffisamment homogène.

Il s'agit là d'un projet d'envergure dont la finalité est d'instaurer, au niveau mondial ce qui fait crise au niveau national. C'est un tour de force que de prôner et de persuader de l'égalité de tous sans provoquer de réaction particulariste ou identitaire.

Souhaitons, qu'à l'échelle nationale, les médias mauritaniens, à l'instar de cette conception du projet médiatique mondial, puissent un jour contribuer efficacement à homogénéiser un espace national qui a besoin pour se construire et de s'affirmer, de mettre entre parenthèses tout ce qui, de l'histoire, de la culture, de la société et de l'espace de vie à l'intérieur desquels l'individu se trouve effectivement immergé, le particularise au sens de l'isoler des autres. Ce qui consiste à dépasser toutes les formes d'appartenance intermédiaire qui souvent coupent et divisent au lieu de lier et d'unifier.

I. Présentation du corpus

I. 1. Constitution du corpus

Comme l'approche adoptée dans cette étude se veut pragmatique et interactionniste, nous avons constitué un corpus (d'environ 12 heures) d'enregistrements radiophoniques et audiovisuels dont les éléments étaient sélectionnés au départ suivant un certain nombre de critères :

- 1) Privilégier le caractère interactionnel : ce qui veut dire que les éléments retenus étaient essentiellement des interactions verbales engageant deux ou plusieurs interactants.

Les participants à ces interactions peuvent être soit de ceux qui animent habituellement ce genre de médias (journalistes, présentateurs de TV), soit de ceux auxquels ces mêmes médias font appel pour intervenir sur leurs ondes afin d'apporter : informations, explications, réponses à des questions d'auditeurs ou de téléspectateurs, ou leurs opinions sur des sujets d'actualité relevant de leur champ de compétence (en général, des "experts" ou des représentants d'une instance de l'autorité publique ou d'une institution quelconque, qui sont, de par ce statut, investis d'un certain pouvoir.) La troisième catégorie d'intervenants est celle des simples citoyens (auditeurs et/ou téléspectateurs) auxquels la radio surtout et (plus rarement) la télévision permettent d'intervenir, le plus souvent par téléphone, pour s'exprimer sur un fait d'actualité, consulter un "expert" ou un représentant de l'autorité publique, sur un problème qui les préoccupe, ou pour participer à un jeu radiophonique ou télévisuel.

- 2) Privilégier la complétude du constituant du corpus pour être retenu : Nous entendons par là préserver autant que possible l'intégralité structurale de chaque élément de notre corpus qui devait comporter : un début (une séquence d'ouverture), un corps (de l'interaction) et une fin (une séquence de clôture).

- 3) Faire en sorte que le corpus soit le plus diversifié possible aussi bien du point de vue thématique que de celui des niveaux de langue utilisés, caractéristique qui en augmenterait conséquemment la représentativité et les capacités d'application aux situations de communication les plus variées.

A ces critères pouvant être considérés comme relevant quelque peu de *l'idéal* et qui continuent néanmoins à fonctionner comme la norme sur la base de laquelle le corpus de l'étude à été constitué, nous avons dû déroger par la suite en y intégrant un certain nombre d'éléments apparemment "anormaux" : discours monologal (contrevenant au critère n° 1, et dans une moindre mesure, au critère n°2), « interventions à un colloque » (contrevenant au critère n° 2). Toutefois, la prise en compte de ces éléments est surtout motivée par les *dispositions* du critère n° 3.

Il aurait pu être intéressant, dans cette perspective, d'enregistrer aussi, si l'on peut dire "in vivo" des interactions verbales "authentiques" c'est-à-dire non médiatisées où des gens "ordinaires" vivant leur vie de tous les jours, conversent à bâtons-rompus, spontanément sans autre contrôle que la censure sociale, suffisamment intériorisée au point d'en être devenue inconsciente. Ce qui nous aurait permis de mettre en rapport ces deux formes d'interaction verbale : les interactions médiatisées et les conversations quotidiennes afin de mesurer le degré de changement et/ou de constance du comportement conversationnel, d'une situation à l'autre. Mais des difficultés de divers ordres : technique, pratique et même éthique, ne nous ont pas permis de réaliser, dans cette dernière catégorie, d'enregistrements utilement exploitables.

Les difficultés que nous venons de mentionner, s'étant ajoutées aux raisons déjà avancées par rapport au choix du corpus, nous ont conforté dans ce choix et amené à nous résoudre à réduire notre champ principal d'investigation aux interactions verbales diffusées par les médias audio et audiovisuels.

I. 2. Présentation du corpus

Etant donné qu'un des premiers objectifs de notre étude, du moins son objectif immédiat, est de décrire d'un point de vue pragmatique la variété d'arabe qui serait sinon la plus courante dans la communication quotidienne en Mauritanie, du moins celle qui se rapproche le plus de cet état d'usage langagier et en même temps celle qui témoigne d'une certaine disposition à l'usage en situation plus ou moins formelle, nous nous sommes rendu assez tôt à l'évidence que c'est vers les médias à large public qu'il faut s'orienter.

Empiriquement déjà, l'arabe utilisé sur les ondes de la radio et de la télévision présente, dans une large mesure, les caractéristiques de la variété de langue que nous nous proposons d'étudier. Une écoute attentive de nombre de magazines d'animation culturelle ou traitant de sujets d'actualité, diffusés par ces médias, nous a confirmé dans notre choix quant au matériau de l'étude.

Ces magazines sont élaborés dans la perspective de faire participer non seulement des invités "de marque" investis d'une certaine autorité, mais aussi des auditeurs ordinaires qui sont conviés, à ce titre, à intervenir sur le thème proposé par l'animateur du magazine en question. L'occasion ainsi offerte à des intervenants de l'extérieur de l'institution, constitue pour cette dernière une importante source d'enrichissement ainsi qu'une capacité d'ouverture de nature à fidéliser son public et à élargir considérablement audience.

Nous avons donc entrepris d'enregistrer de la radio mauritanienne qui est la (seule) radio nationale, des émissions de certains magazines arrêtés à l'avance sur la base des critères évoqués plus haut. Le volume horaire global de ces enregistrements de la radio est d'environ dix heures.

En ce qui concerne les éléments audiovisuels et suivant les mêmes critères, nous avons effectué deux sortes d'enregistrement sur vidéocassette : directement de la télévision (en cours d'émission) et à partir de la vidéothèque des archives de la Télévision Mauritanienne (chaîne nationale unique).

Les principaux genres radiophoniques ou télévisuels représentés dans le corpus sont essentiellement : l'animation culturelle, le jeu , l'interview, le débat. Les visées des magazines utilisant ces genres varient du simple divertissement au traitement des questions aussi diverses que la santé publique, l'instruction civique, la religion, la culture générale, la poésie populaire, l'art dramatique, l'élevage et l'art vétérinaire, la philosophie et les courants de pensée musulmane, la présentation d'institution publique ou de société privée... ce qui signifie une diversité thématique proportionnelle à celle des genres d'interaction médiatique.

Nous envisageons ci-après une présentation, plutôt ad hoc par rapport à l'analyse, des éléments les plus représentatifs de notre corpus, en procédant d'abord par la caractérisation de son unité maximale (*l'émission*) que nous illustrerons par des exemples précis. Par ailleurs, l'essentiel des émissions télévisuelles et radiophoniques étudiées ici seront présentées, chacune, par une "fiche signalétique" l'identifiant et feront l'objet de l'une des annexes de ce travail.

I. 3. Structure du corpus

I. 3. 1. Niveau de l'interaction

L'unité maximale de notre corpus c'est-à-dire l'équivalent de ce que Gumperz a appelé « événement de communication »⁷ nous la dénommons simplement *émission*. Car il s'agit d'une unité de la production radiophonique ou télévisuelle, clairement délimitée par un élément générique spécifique qui a pour fonction principale de l'encadrer, d'en annoncer le début et la fin, d'en marquer l'appartenance à un magazine déterminé de la Radio ou de la Télévision. Ce générique fixe précède toujours la séquence de (pré)ouverture de l'émission et suit immédiatement sa clôture, la séparant ainsi, dans la succession des éléments du programme de la journée, des émissions précédente et suivante appartenant à d'autres genres de production médiatique.

Ainsi l'*émission* réunit les principaux critères définitoires de l'interaction : la continuité interne (des cadres participatif et spatio-temporel ainsi que des thèmes) et la rupture avec l'avant et l'après.

Toute émission se présente comme un épisode d'un magazine particulier plus ou moins fixe, qui dure un certain temps, avec une fréquence justement d'émission (ou de diffusion / "édition") hebdomadaire, mensuelle ou autre.

La stabilité relative d'un magazine provient de sa spécialisation dans un domaine donné : il a toujours une certaine vocation, une orientation générale particulière, une thématique de prédilection et souvent un seul et même présentateur-animateur. Chaque émission d'un magazine a une durée fixe et un rendez-vous avec l'audience tel jour de la semaine (par ex.), à telle heure précise. Ce qui signifie que l'émission a (ou est destinée à) un certain auditoire censé disponible à ce moment de la journée.

Enfin une émission peut être considérée tout entière comme une seule interaction, le principe interactif qui l'anime d'un bout à l'autre lui assurant ce sens d'unité : c'est à peu près le cas du débat télévisé. De même elle peut se présenter *complexe* comportant une interaction-cadre à l'intérieur de laquelle s'enchâssent plusieurs interactions ayant chacune son autonomie relative. Les émissions du magazine « Studio de la communication » en sont une illustration.

Certains cas de figure plus spécifiques sont également attestés : l'intercalation entre deux interventions du débat (qui se trouve du coup suspendu le temps de la diffusion en différé) d'éléments d'un reportage (témoignages filmés à l'avance pour des besoins d'illustration) à l'intention d'abord des invités sur le plateau et en même temps du public des téléspectateurs. Parfois, dans le type d'émission *complexe*, les interactions enchâssées (animateur-auditeur) assez nombreuses sont alternées avec des échanges animateur-invité faisant partie de l'interaction-cadre dominée par les interventions d'invités plutôt interviewés ; le tout en direct.

I. 3. 2. Les émissions selon leur source

Comme signalé précédemment, si notre corpus dans son ensemble est constitué d'éléments de diverses sources, il provient dans sa grande majorité de deux origines : les programmes de la télévision et ceux de la radio.

I. 3. 2. 1. **Les éléments d'origine télévisuelle**

Les émissions enregistrées de la télévision sont surtout du genre *débat entre "experts"*, sans participation (directe) des téléspectateurs. Les thèmes débattus sont plutôt *savants* ou du moins d'un certain niveau intellectuel. Nous avons retenu deux émissions de ce genre :

⁷ Cf. aussi « leçon » de Sinclair et Coulthard (1975), « transaction » dans la première version du modèle genevois de l'analyse conversationnelle (1980), ou encore l'« interaction » de Roulet (1981).

La première émission traite du "comportement civique" [i.e. digne du (bon) citoyen, de l'habitant (idéal) de la cité]. Elle appartient à un magazine hebdomadaire qui s'intitule *qadājæ wa ʔærā?* ("problèmes et opinions"). Ont participé à ce débat outre le présentateur de TV hôte, un sociologue, un consultant dans le domaine du développement et un inspecteur de police.

La deuxième émission traite du théâtre mauritanien : ses problèmes et ses perspectives. L'animateur y a invité un écrivain de pièces de théâtre, un metteur en scène et un comédien. Cette émission a été diffusée dans le cadre du magazine hebdomadaire intitulé *(al)S-sahra (al)θ-θaqāvijja* (= "la veillée culturelle"). On remarque, dans ce cas comme dans le précédent, qu'il s'agit toujours, en ce qui concerne les invités, de personnes d'une certaine compétence dans le domaine en question donc, en quelque sorte d'experts. Il n'est pas exclu que cet état de fait aura une influence sur les rôles des différents interactants et sur le déroulement de l'interaction dans son ensemble. Nous essayerons d'y voir de plus près pour savoir comment et dans quelle mesure.

I. 3. 2. 2. **Les émissions radiophoniques**

Les émissions issues de cette origine se caractérisent d'abord par leur hétérogénéité : plusieurs genres y sont représentés. Elles se distinguent des émissions télévisuelles sur un nombre de points : s'il y a souvent la participation d'invités "de marque", il serait plus difficile de parler ici, proprement, de débat. Ce sont plutôt des apports à l'animation de l'émission menée, du début jusqu'à la fin, par un présentateur trop dominant. Mais ce pouvoir quasi sans partage du principal animateur est contrebalancé par l'importance accordée aux invités qui, interviewés, interviennent longuement sur un ou plusieurs aspects du sujet dont il s'agit ; et surtout par la participation d'auditeurs qui initient, en intervenant par téléphone, des conversations spontanées et en tout cas imprévisibles, toujours directement avec le présentateur et parfois, le plus souvent indirectement, avec un ou plusieurs invités, par le truchement de ce dernier.

Les magazines radiophoniques dont relèvent les émissions retenues sont soit d'animation culturelle, soit de sensibilisation sur une question ou une institution jugées d'intérêt public. Suivant cette distinction, ces émissions peuvent être classées en deux grandes catégories :

(a) L'animation-consultation : Dans ce cas de figure, l'interaction s'apparente aux genres *entretien* ou *interview* où le rôle de l'animateur est surtout de susciter la parole de l'invité. Après s'être acquitté des rôles préliminaires d'accueil et de présentation (des invités et du thème de l'émission, à l'adresse de l'auditoire) il se cantonne dans le cadre de sa tâche de régulation des échanges, par la distribution de la parole ou la simple émission de *régulateurs*. Il fait partie du dispositif mis en place par l'institution, pour servir de *support* au discours qu'elle veut faire entendre. Or ce discours est celui de l'invité, investi pour la circonstance du pouvoir de porte-parole de l'institution.

L'invité-*consultant* et en l'occurrence consultable qui peut être un médecin, un responsable administratif, un jurisconsulte, un savant ou un artiste est convié en fait pour exposer son art, répondre aux éventuelles questions des auditeurs et commenter leurs suggestions s'ils en font. C'est lui qui est mis en vedette le long de ce genre d'émission.

(b) L'animation-jeu : où l'animateur peut être soit un simple journaliste qui pose des questions dans des domaines aussi divers que la religion, la littérature, le sport ou la culture générale ... ; soit lui-même un artiste qui pose des questions relatives à son art. Dans les deux cas l'animateur reçoit les appels téléphoniques des auditeurs désireux de participer au jeu radiophonique en cours. Ces jeux sont parfois primés.

L'émission qui commence par son rituel d'ouverture habituel, se déroule au gré des appels d'auditeurs et les échanges qu'ils ont avec l'animateur. En appelant la radio l'auditeur initie une conversation avec le présentateur, qui peut durer ou tourner court selon les cas, mais qui a la plupart des caractéristiques d'un entretien téléphonique ordinaire c'est-à-dire non médiatisé, où apparaissent les phénomènes

de bafouillage, d'hésitation, de reformulation, de gestion des malentendus, du ménagement des faces, de manifestation de la politesse, etc. sans parler des rituels de rencontre et de prise de congé, de la formulation des requêtes ou des refus, des interruptions et chevauchements de paroles comme dans une conversation "authentique".

Le déroulement des émissions les plus représentatives mérite, lors de l'analyse, un examen plus attentif, pour en dégager et illustrer la structuration.

Analyse

II. 0. Introduction

Nous entendons dans les paragraphes suivants entreprendre l'analyse de notre corpus qui consistera à en examiner les éléments, pour dégager les unités constitutives de l'interaction et les règles régissant leur ordonnancement dans l'unité maximale ; en distinguant les différents niveaux où ces règles opèrent.

Il s'agit en fait de systèmes de contrainte fonctionnant à trois niveaux distincts, par rapport à cette pratique communicative qu'est l'interaction verbale : un premier niveau que l'on peut dire de surface, est celui de sa construction en unités formelles, lui donnant la configuration d'une succession de tours de parole organisée bien sûr, suivant le principe d'alternance des tours et les règles qui en relèvent ; mais pas seulement. L'interaction obéit également et à un autre niveau, aux principes de cohérence interne et aux règles d'enchaînement syntaxique, sémantique et pragmatique d'une grammaire spécifique qui en régissent l'organisation structurale.

A un troisième niveau, ce sont les règles déterminant non plus les relations entre les constituants de l'interaction, mais celles qui se construisent, à travers l'échange verbal, entre les interactants eux-mêmes, celles qui sous-tendent la relation interpersonnelle. Dans notre essai d'analyse seuls les deux derniers niveaux (la structure et la relation) seront pris en compte dans une démarche censée englober les deux.

II. 1. L'organisation structurale

Sous l'aspect de la *structure*, bien que tout à fait distinct, comme nous venons de le souligner, du point de vue de l'analyse conversationnelle, de celui de la *relation interpersonnelle*, nous envisageons cependant ici traiter de la globalité de l'*interaction* y compris son aspect relationnel, d'ailleurs inhérent à sa structuration. Pour ce faire, il nous a paru judicieux d'adopter successivement et d'une manière complémentaire deux approches : longitudinale et transversale.

L'approche longitudinale nous permettra dans un premier temps de rendre compte (à un niveau global) du scénario du déroulement de l'*interaction*. Il ne s'agit pas d'en exposer exhaustivement tous les constituants en suivant leur hiérarchie, mais de caractériser ceux que cette approche est la seule en mesure de décrire comme les principales séquences, des enchaînements d'actes de langage en passant par l'observation des caractéristiques de l'échange et de l'intervention dans ce genre d'*interaction*.

L'approche transversale permettra de cerner pour les étudier, à travers l'ensemble du corpus, certains éléments de la structure interactionnelle, définis à l'avance et choisis pour leur fréquence et/ou leur importance particulière dans le déroulement de l'*interaction*. Il s'agira, dans notre perspective, principalement d'actes de langage particuliers, tels que les routines conversationnelles dominant les ouvertures et les clôtures de rencontre comme la salutation, la présentation ou le remerciement mais aussi d'autres actes qui, en ponctuant les interactions, les marquent et souvent les déterminent : la requête, l'excuse, l'offre, la promesse, le compliment etc.

Les phénomènes identifiés pour les besoins de l'analyse, feront l'objet, après une définition de départ, d'un relevé non exhaustif, mais en nombre significatif, de leurs occurrences dans le corpus. Il en résultera une batterie de sous-corpus où sont répertoriés les modes de réalisation de l'élément étudié (les formes récurrentes) et les réactions leur faisant suite (les enchaînements) qui peuvent être

autant de formules sinon consacrées du moins attendues (qu'elles soient préférées ou non). De ces relevés d'occurrences seront puisés exemples et illustrations.

Etant donnée la place centrale du corpus dont on vient de tracer les grandes lignes, dans cette étude, essayons d'y voir de plus près en suivant la même typologie des émissions que l'on vient d'esquisser. Il s'agit d'abord de tenter de dégager ce qui caractérise, cette fois-ci de l'intérieur, chaque genre d'émission du point de vue de sa structuration et l'impact que peut avoir telle structuration sur le déroulement global de l'interaction. En même temps, il sera question d'examiner à travers les éléments choisis pour l'illustration : séquences, intervention, actes de langage etc. comment se présente la relation interpersonnelle et s'exprime la politesse dans le système d'adresse, la formulation de certains actes de langage (les plus ritualisés) et notamment ceux formulés lors des séquences d'ouverture et de clôture constitutifs de *routines conversationnelles*.

II. 1. 1. Structure d'une émission-Débat télévisé

(à la télévision mauritanienne)

Comme toute émission, le débat télévisé comporte trois grandes parties qui se succèdent sur l'axe du temps :

La séquence d'ouverture → le corps du débat → la séquence de clôture.

Si les séquences d'ouverture et de clôture ont habituellement les fonctions prédéterminées qui en font des segments stéréotypés, à savoir pour celle de l'ouverture « la mise en route coordonnée des conditions formelles de l'interaction : 1) mécanisme d'alternance des locuteurs [...] 2) conditions rituelles avec l'échange de salutation faisant suite à l'identification réciproque » (Bange 1992⁸ : 208 & suiv.) ; et pour la séquence de clôture la suspension « de manière négociée [de] la poursuite des actions de communication » (Ibid.), le débat

⁸ « Analyse conversationnelle et théorie de l'action », Coll. Langues et apprentissage des langues (LAL), Crédif, Hatier/ Didier, Paris.

télévisé "mauritanien" tel qu'il se présente à travers les émissions de notre corpus ne se conforme pas exactement à ces définitions.

Signalons toutefois, que le terme "débat" est pris ici dans son acceptation la plus large : « examen et discussion d'une question par des personnes d'avis différents »(Dictionnaire Hachette 1999).

Nous essaierons ci-après de caractériser les trois parties de ce genre d'interaction, en nous appesantissant particulièrement sur les séquences encadrantes et en prenant pour une première illustration l'émission consacrée au "Comportement Civique" du magazine intitulé : « *Qadājæ wa ʔærā?* » (= "Problèmes et opinions"). Elle fera l'objet, comme les autres éléments du corpus, d'une présentation sommaire sous forme d'une fiche signalétique (A.1.), en annexe.

II.1. 2. Déroulement de l'émission

II. 1. 2. 1. La séquence d'ouverture

La première caractéristique à remarquer est que ce genre de débat s'introduit toujours par une double voire une triple ouverture. Outre l'"ouverture générique", cette séquence est constituée d'une seule intervention de l'animateur où l'acte d'ouverture est réalisé de manière itérative. Signalons d'abord, avant d'essayer de comprendre et décrire comment se présentent et s'agencent ces formulations de l'ouverture, que dorénavant les citations du corpus pour les fins d'illustration seront traduites en regard, entre parenthèses, si la longueur de l'énoncé de l'intervention le permet, sinon tout l'extrait sera suivi, toujours entre parenthèses et après un signe d'égalité l'introduisant, d'un essai de traduction.

Ainsi une *première ouverture* présente le magazine auquel appartient l'émission en cours. Nous avons risqué pour l'appeler, la formule "ouverture générique" car étant le fait d'une voix-off préenregistrée, elle rappelle en début de

chaque émission :

- Le titre du magazine :

« Qadājāx wa ʔāra? » (= "problèmes et opinions") ;

- Son orientation générale (ou sa vocation) :

« barnāmaʒ-un jahtamm-u bi muxtalaf (a)l-qadājāx (a)l-ʔiʒtimāfi-ijj-a wa (al)t-tanmawij j-a »

(= "[est] un magazine qui traite de différents problèmes sociaux et de développement").

Les deux annonces (du titre et de l'orientation du magazine) sont accompagnées, comme éléments constitutifs du même générique, d'un fond musical particulier et un défilement d'images évoquant certains aspects de la vie économique du pays : train minéralier, pêche artisanale et industrielle, citoyens en différentes activités...

Suit une ouverture de la présente émission qui peut être considérée, par rapport au débat proprement dit, une pré-ouverture dans laquelle le présentateur s'occupe d'abord de (r)établir le contact avec son public. Il commence par une adresse qui a valeur d'invite au « noble [public] » à lui accorder son attention, puis : « Ô frères téléspectateurs où que vous soyez ». Ces adresses constituées de propos à base de termes louangeur (« Ô noble public ») et de parenté rapprochant (« Ô frères téléspectateurs ») fonctionnent comme un appât jeté au public ou des avances destinées à l'amadouer ; mais aussi comportent un propos auto-encenseur : (« ...où que vous soyez ») qui laisse entendre la grande étendue de l'espace couvert par la chaîne et l'immensité de son audience.

Ensuite, il enchaîne par une suite d'actes confirmatifs (quatre salutations de formulations variées dont une directe et trois formules votives) enchaînant une nouvelle présentation du thème de l'émission et une présentation des invités ; le tout avant d'annoncer finalement le début (proprement dit) de l'émission (l'ouverture du débat) par un énoncé à valeur "performative" :

« wa nabda? bi-/euh euh al-/ al-miħwar (al)r-raġis-i(j) fi-hæðihi (a)l-ħalqa
wa huwwa (al)n-nuqla ll-eħi ɻarav-a-ha (a)l-mużtama... »

(= "et nous commençons par l'axe principal de cette émission qui est le changement qu'a connu la société ...")

II. 1. 2. 2. Corps de l'émission : démarrage du débat

Cette annonce du début effectif de l'émission sous forme d'un rappel du thème à débattre, constitue en fait, un dernier prélude au démarrage du débat qui est lancé, après un petit moment d'hésitation marqué par une pause remplie, par l'interpellation du premier intervenant, réalisée par l'énonciation de son prénom suivi de son nom, interpellation qui se situe quelque part entre un "don de la parole" (dans le cadre de la distribution qu'en fait d'habitude, un modérateur de débat) et un "ordre" ou une "sommation" de parler (en fait une adresse frisant la mise en demeure de l'interpellé) :

« euh euh Muħamməd wəl (+ nom) », interpellation de la part de l'animateur équivalant à notre sens, à l'énoncé : "vous pouvez (/devez) parler" (soit une offre de la parole à la limite de la permission voire de l'ordre.)

Une fois ouvert, le "débat" qui constitue le corps de l'interaction (l'émission) consiste en une suite d'exposés, généralement assez longs, représentant les points de vue respectifs des participants qui, le plus souvent, se juxtaposent et se complètent au lieu se superposer et de se confronter. Un esprit de consensus et de compromis s'instaure excluant toute velléité de conflit. C'est plutôt une série de discours monologiques que fait déjà converger l'unité du thème proposé, entrecoupés et motivés par les questions et les régulations d'un animateur qui semble avoir troqué son rôle de modérateur d'un (vrai) débat œuvrant à mettre en scène les conflits d'idées et les antagonismes d'opinions, contre celui d'un présentateur-interviewer préoccupé avant tout à mettre en vedette son interlocuteur du moment, en lui offrant la précieuse occasion de faire étalage de sa science ou de son art.

Donc le présentateur ne semble pas être là pour arbitrer et modérer des positions sinon opposées du moins irréductiblement différentes, comme en fait confronter d'habitude (les unes aux autres) tout débat ; mais pour susciter la parole de l'invité et maintenir son flux de discours à l'aide de divers régulateurs. S'il reçoit plusieurs invités (comme c'est le cas dans nos émissions), il aura en plus la tâche de partager (d'une manière raisonnée) le temps d'antenne entre les différents intervenants, toujours en s'effaçant soi-même le plus possible.

Les propres interventions du présentateur (mises à part les séquences d'ouverture et de clôture où non seulement il domine, mais est le seul à parler) se limitent souvent à un court énoncé (formulation d'un appellatif) sélectionnant le locuteur suivant, comme on l'a vu désigner L2 en tout début du "débat" :

P1 : « [...] Muḥammēd wəl (+ nom) » (= "Un tel fils d'Untel !")

Parfois l'intervenant suivant est sélectionné d'une manière totalement non verbale : un regard qui s'arrête un instant sur le locuteur qui doit prendre le relais, avec un léger mouvement de la tête et L3 est ainsi désigné sans qu'un mot ne soit proféré.

Quant aux invités, leur temps de présence sur le plateau, devant la caméra se divise en deux moments : le premier lors de la séquence d'ouverture à partir du moment où leur image est visible à l'écran, ils sont dans l'expectative, sans activité langagière, et même quand on parle d'eux (cf. leur présentation) ils sont, tout simplement, délocutés. Ils représentent en quelque sorte, par leur seule présence physique, une caution au magazine et une garantie de sérieux et d'intérêt général de nature à attirer et maintenir l'attention des téléspectateurs, ainsi qu'une promesse qu'on leur fait de pouvoir profiter d'une information de première main, d'une solution proposée par un expert à un problème que l'on se pose ...

Le deuxième moment commence dès l'ouverture effective du débat et la première prise de parole par l'un des invités. Alors celui-ci (locuteur en place) joue le jeu du « trope communicationnel » (Orecchionni 1990, 1996 : 19) en s'intégrant dans le groupe conversationnel sur le plateau constitué outre de lui-

même, des autres invités et de l'animateur, sans perdre de vue (comme tout intervenant en situation médiatique ou théâtrale) que c'est au large public des téléspectateurs qu'il s'adresse principalement. D'où un souci d'élaboration de son discours et d'emprunt d'attitudes quasi formelles qui entament considérablement la spontanéité de l'intervention, mais lui conservent, néanmoins, certains phénomènes du "parler frais" comme les hésitations, les faux départs, les reprises en écho, les reformulations, les hypercorrections ...

Outre les invités et l'animateur, principaux participants à ce genre d'émission-débat télévisé, il arrive (comme c'est le cas ici) que l'animateur, prenne l'initiative d'"apporter" en témoignage et en guise d'illustration, des opinions de simples citoyens qui avaient été recueillies lors d'un reportage réalisé dans le cadre de la préparation de l'émission en cours, lesquelles opinions sont diffusées en différé à l'intention des invités et évidemment à celle des téléspectateurs.

Pour introduire cette séquence, l'animateur remercie l'intervenant précédent et déclare :

« [...] (?)iðan euh naħna fand-na ƿejðan maȝmūfa min al-ƿærā? ħawla hæða (a)l-mawdū? (?)iltaqaṭa-t-ha kæméra (a)l-barnemiz ƿu ħabba-ðæ law tæba? -na hæðihi (a)l-ƿærā? maɻa namæðiȝ ħajja min hæðihi (al)-taṣarruf-æt ... »

(= "donc euh nous avons aussi une série d'opinions sur ce sujet [que] la caméra du magazine a glanées et il est souhaitable de suivre ces opinions accompagnées d'exemples vivants de ces comportements...")

Les contributions de ces hommes (et de ces femmes) du commun, portant sur le même thème de l'émission, que la régie fait défiler, avec images à l'appui, offrent une matière à réflexion pour les invités et meublent ainsi une pause dans l'activité du plateau, le temps que les participants en apprécient l'opportunité et prennent la mesure de l'impact éventuel de leurs propos. Une fois le reportage terminé ou

arrêté, l'émission reprend son cours habituel dont nous avons donné une idée plus haut.

II. 1. 2. 3. La séquence de clôture

Comme la séquence d'ouverture, celle de clôture tient en une seule intervention de l'animateur, sauf qu'ici ce dernier interrompt brusquement, voire brutalement le tour du locuteur précédent :

ML8(fin) : (dernier segment de la dernière intervention du dernier intervenant)

« [...] cfarūrat (al)-waʔi tustayall fi-ha (al)-qanawāt kāml-a (al)-qanawāt kāml-a min-ha (al)-nuχba jayej R mīməlli min-ha (al)-muʔassas-æt[...] »

(="la nécessité de la prise de conscience [demande] de mettre à profit la totalité des canaux la totalité des canaux dont l'élite mais aussi les institutions[...]")

P72 :- « [euh euh fi-nihæjøt-i euh hæða (al)-hiwār ɻafizzæʔ-a-na (al)-muʃæhid-ín nataqaddam-u bi-ʒazil-i (al)ʃ-ʃukr ilæ (al)s-sædah...] »

(="en fin de ce dialogue chers téléspectateurs nous présentons un grand merci à Messieurs ... ")

Une intervention à valeur si l'on peut dire "performative". Car le présentateur, rien que par son énonciation du mot « fin », met du coup, et sans autre façon, un point final au débat. Il s'en suit que les invités (les autres interactants effectifs que l'animateur lui-même) cessent d'avoir accès à la parole, le mécanisme d'alternance des tours étant suspendu par cette annonce brutale et en tout cas pas coordonnée, de la clôture de l'émission. Toutefois, la clôture du débat ainsi signifiée et celle de l'émission ne coïncident pas, la première fonctionnant tout au plus comme une pré-clôture de la seconde.

C'est pourquoi l'animateur demeure engagé envers l'autre strate de la réception, au-delà du studio c'est-à-dire les téléspectateurs, tant qu'il ne s'est pas acquitté du protocole habituel ou du rituel de clôture de son émission.

Alors il commence cette tâche qui lui incombe seul, par un acte de remerciement aux invités qu'il a jumelé avec celui de l'annonce intempestive de la fin du débat, remerciement en quelque sorte *réparateur* de la double agression constituée de l'interruption de leur parole et de leur congédiement, mais aussi pour avoir pris la peine de participer à l'émission. Les deux actes de "congédiement" et de remerciement encadrent une adresse aux « chers téléspectateurs » qui inaugure le rituel de clôture proprement dite.

C'est ainsi que l'animateur formule une suite d'actes de langage, entièrement et explicitement adressés au public des téléspectateurs. Les invités qui n'ont plus *voix au chapitre* reprennent leur position de délocutés : comme lors de l'ouverture, on parle d'eux, les remercie, les re-présente mais ils ne sont plus adressés comme interlocuteurs.

II. 1. 2. 4. Entre l'ouverture et la clôture du débat-télévisé

S'opposant sur le plan fonctionnel par rapport à l'interaction qu'elles encadrent, les séquences d'ouverture et de clôture s'opposent également par la manière de disposition de leurs constituants. Comme il s'agit dans ce genre d'interaction de séquences d'ouverture et de clôture tenant chacune en une seule intervention de l'animateur qui assure les rôles d'hôte qui reçoit un public et des invités, mais aussi d'organisateur responsable du déroulement de *son* émission ; chacune de ces interventions comporte un *acte directeur* (*l'ouverture* ou la *clôture* réalisée performativement) et un certain nombre d'autres actes (*subordonnés*) l'accompagnant qui ont pour but le ménagement de l'audience, les invités y compris. Or l'emplacement des deux catégories respectives diffère, pour des raisons de stratégie discursive croyons-nous, d'une intervention à l'autre suivant la nature de l'acte directeur.

Ainsi l'ouverture effective du débat est souvent, comme c'est le cas ici, ajournée, repoussée jusqu'au dernier moment, tout à fait à la fin de la séquence dont la majeure partie est consacrée pour l'essentiel à la préparation, la mise en condition du dispositif et l'amadouage de l'auditoire, par toute une série de confirmatifs : salutations, vœux, présentations etc. Et c'est une fois l'audience acquise ainsi à la cause, que la discussion du vif du sujet peut être résolument engagée.

La clôture elle suit le schéma contraire : l'acte clôturant intervient inopinément au tout début de la séquence dont la suite est réservée aux rituels fonctionnant dans le sens de réparer la brutalité de l'arrêt des échanges. Si lors de l'ouverture l'on *prépare* à force de cadeaux verbaux ; en clôture on *répare* à force de formules de civilité et de manifestations de la courtoisie, les éventuelles offenses inhérentes à une séparation souvent décidée unilatéralement.

Avant de passer aux émissions radiophoniques, examinons rapidement l'autre émission- "débat télévisé" retenue afin de voir dans quelle mesure elle suit ou dévie par rapport au schéma que nous venons d'esquisser à travers l'examen de la première émission.

II. 1. 3. L'émission (-débat télévisé) consacrée au théâtre mauritanien :

Issue d'un magazine hebdomadaire intitulé « a(l)S-sahra (al)θ-θaqāf-iJJ-a » (= "la veillée culturelle"), cette émission traite du *théâtre mauritanien*. Pour débattre (de) ce thème le présentateur y a invité un metteur en scène responsable du théâtre à la Direction (centrale) de la Culture, un écrivain de pièces théâtrales et un comédien. (cf. la fiche signalétique A. 2. en annexe)

II. 1. 3. 1. La séquence d'ouverture

Ici encore il y a lieu de remarquer le caractère redondant et répétitif des éléments constituant cette séquence. Comme dans l'émission précédente, l'*ouverture* est ici triple voire quadruple.

Ainsi la présente émission commence par une *première ouverture* que l'on a qualifiée de *générique* composée, outre de l'annonce par une voix-off du titre du magazine auquel elle appartient, de musique et d'images évocatrices du thème qui y sera débattu : scènes du théâtre amateur jouées qui ont été filmées pour être mises ainsi en exergue. Ce qui revient à une sorte de présentation explicite du magazine et implicite de l'émission en cours.

Ensuite le téléspectateur a droit à une *deuxième ouverture* constituée par une première intervention du présentateur (H1) où il accomplit un certain nombre d'actes confirmatifs (salutations, présentation etc.) constitutifs du rituel habituel :

- une salutation : « masāʔ (a)l-χajr » ("soir de bien" = bonsoir) adressée aux « chers téléspectateurs » indiquant le moment de la journée où l'émission a lieu (le soir à partir de 23 heures). Une adresse formulée en son nom propre : « [...] muʃāhid-ijj-a (a)l- ʔafizzāʔ » ("téléspectateurs mes chers" = "mes chers téléspectateurs") suivie
- d'une formule de bienvenue réalisée au nom d'un collectif (lui et les invités ou lui et les autres opérateurs de la TV) :

« nuraħħib-u bi-kum » (= "nous vous assurons de notre bon accueil" = "nous vous présentons nos vœux de bienvenue").

Ce vœu est jumelé à une annonce du début de l'émission qui pourrait en constituer une sorte d'ouverture que nous avons pensé pouvoir qualifier de "performative" dans la mesure où le présentateur rien que par son énoncé mentionnant *le début de l'émission* réalise du même coup l'acte d'ouverture de

cette dernière qui débute effectivement avec cette annonce. Ouverture qui offre au présentateur l'occasion d'introduire des éléments de

- Présentation de l'émission : en énonçant le titre, la périodicité du magazine et le thème de la présente émission.

Dans cette intervention (H1), le présentateur réalise deux des principales tâches constitutives de la séquence d'ouverture proprement dite : (1) le (ré-)établissement du contact cordial avec le public ou du moins une invitation à l'établissement d'un tel contact, une tentative de séduction où les actes confirmatifs sont autant d'avances, et (2) la présentation de l'émission, marquée par une concision qui fait contraste avec la tendance à la prolixité (la réitération des confirmatifs) qui a caractérisé la réalisation de la tâche relationnelle. Ainsi entre l'aspect "*transaction*" traité aussi expéditivement ici et l'aspect *relation*, ce dernier est résolument privilégié par la stratégie discursive suivie par le présentateur, à ce moment de son émission.

Entre-temps, le défillement à l'écran d'images de scènes de théâtre jouées reprend en contrepoint à une nouvelle intervention, mais cette fois-ci d'une voix-off qui semble oraliser un commentaire évoquant les implications sociales et culturelles du théâtre et tout l'intérêt que peut tirer le pays d'un théâtre bien enraciné et suffisamment développé. En somme un plaidoyer pour le théâtre en tant qu'art d'avant-garde qui aurait, si on s'y intéresse mieux, des retombées positives non négligeables sur le développement social et culturel du pays.

Ce commentaire (vraisemblablement lu) auquel a été accordé une place de choix dans l'économie du plan de l'émission (immédiatement après [sa *première*] ouverture effective) qui, ne faisant pas partie du débat proprement dit, bien qu'il traite du même thème, n'adopte pas moins une position tranchée là-dessus et constitue peut-être le point de vue de l'institution (la Télévision, voire le Ministère de la Communication, son département de tutelle) sur le sujet et l'opinion qu'elle entend défendre et propager.

Dans le même ordre d'idées, on peut voir dans ce commentaire, une sorte de mise en abyme, un élément de l'ouverture qui préfigure la conclusion à laquelle le débat est souhaité aboutir au risque de faire avorter ce dernier en le concluant avant qu'il ne soit commencé.

D'un autre point de vue, l'on pourrait considérer le même commentaire comme étant la *thèse* de l'instance productrice du magazine par rapport au thème proposé au débat, que les opinions qui seront avancées par les participants au débat viendront soit confirmer, soit infirmer. Une thèse qui présenterait des arguments favorables, mais n'en appellerait pas moins une *antithèse*, suivant une dialectique de débat déjà bien classique.

En tout cas, ce serait donc une autre (une *troisième* ?) formule d'ouverture de l'émission qui est une certaine façon d'introduire le débat.

Après cette tirade monologale venue en prélude au débat (d'une certaine manière un monologue introduisant un polylogue), le présentateur intervient pour la deuxième fois (H2) pour réitérer les rituels d'ouverture déjà accomplis en H1, à savoir : reprise du vœu de bienvenue à l'adresse des téléspectateurs, présentation du magazine, du thème de la présente émission, auxquels il ajoute un élément nouveau : la présentation des invités.

H2 : « nuraḥḥib-u bi-kum fi bidājət-i hāḍihi (a)l-ḥalqa min al-maẓallat-i/ min euh euh a(l)s-sahra (al)θ-θaqāf-i j-j-a lləti nuχassīs-u-ha li mawdūf (...) al-masraḥ (...) al-mūritān-i(j) (...) nastadīf-u [se tournant vers l'invité à sa gauche] kawkaba-tan min al-maṭni j-j-in bi-(a)l-mawdūf Aḥmad wəl X [se tournant vers lui] muχriż wa masṛūl (al)θ-θaqāfa bi-ʔidarat (al)θ-θaqa/ (al)θ-θaqāfa wa (a)l-masraḥ bi-ʔidarat (al)θ-θaqāfa al-ʔustād [se tourne vers lui] Muḥamməd val wəl X kātib masraḥ-i(j) wa-(a)l-ʔustād Abdərraḥmān X mumaθθil (...) »

(= "nous vous souhaitons la bienvenue en début de cette émission de la revue de euh euh *la veillée culturelle* et que nous consacrons au sujet (...) le théâtre mauritanien (...) nous invitons [se tournant vers l'invité à sa gauche] une pléiade

de [personnes] concerné(e)s par le sujet Ahmed wəl X [se tournant vers lui] metteur en scène et responsable de la culture à la direction de la culture et du théâtre à la direction de la culture [sic.]⁹ le Professeur [se tourne vers lui] Muḥamməd val wəl X écrivain de théâtre et le Professeur Abderrahmān X comédien")

La présentation des invités est suivie, dans la même intervention (toujours H2) par une nouvelle réédition de l'énoncé qui nous a semblé avoir une valeur "performative" par rapport à l'acte d'ouverture proprement dit :

« fi bidæjət-i hæðihi (a)l-ħalqa (...) [...] » (= "en début de cette émission")

par lequel non seulement l'animateur signale aux éventuels téléspectateurs qui viennent de rejoindre l'audience que l'on est (encore) au début de l'émission, mais en réalise effectivement l'ouverture (se serait la *quatrième* occurrence de la formulation de cet acte).

Cette ultime énonciation de l'ouverture de l'émission peut enfin être considérée comme une pré-ouverture du débat qui en constitue la substance. C'est sur quoi le présentateur enchaîne en introduisant le débat par une série de questions qui en paraphrasent le thème, à propos de la nature de la crise du théâtre mauritanien et que pourraient être les facteurs qui l'ont générée, en soulignant qu'il s'agit de questions qui se posent d'elles-mêmes :

H2 (suite) : « ȝumlat-un min al-ʔasʔila taṭraħ-u nafsa-hā mā hijja ʔəzmat al-masraħ al-mūritān-i(j) ? hal hijja ʔəzmat naṣṣ ? hal hijja ʔəzmat ɻiħrāż ? hal hijja ʔəzmat wasəħil ? hæðihi (a)l-ʔasʔila wa ȝajr-u-hā naṭraħ-u-ha ɻalā (al)d-duħiħ wa euh nabda? bi-(a)l-ʔustād Aħmed wəl X : »

(= "une série de questions qui se posent d'elles-mêmes : quelle est [la nature de] la crise du théâtre mauritanien ? Est-elle une crise de texte ? Est-elle une crise de

⁹ Il s'agit ici d'un bafouillage du présentateur qui voulait dire en fait : "responsable du théâtre à la direction de la culture".

mise en scène ? Est-elle une crise de moyens ? Ces questions et bien d'autres nous les posons aux invités (...) et euh nous commençons par le professeur Aḥmed wəl X :")

II. 1. 3. 2. Corps de l'émission : démarrage du débat

La sélection par le présentateur du premier intervenant inaugure ce qui doit être "le débat" proprement dit et la prise de la parole par celui-ci en constitue l'entrée effective dans le vif du sujet. Contrairement à ce à quoi l'on pouvait s'attendre dans ce genre d'interaction (le débat), les premières interventions ne se structurent pas en échanges du moins entre les principaux participants (ceux qui sont là pour débattre du thème de l'émission : les invités). Si échange il y a, c'est entre le présentateur et l'invité lors du don de la parole. Mais c'est un échange appartenant plus au genre de l'interview qu'à celui du débat.

En effet lorsque le présentateur initie un échange par la formulation d'une question à l'adresse d'un invité donné ou simplement, après avoir présenté le thème de l'émission¹⁰, le sélectionne parfois d'une manière non verbale (direction du regard, geste de la tête, de la main etc.), celui-ci réagit, mais son intervention peut ne pas se limiter à une stricte réponse à la question qui l'a initiée.

L'intervenant pensant qu'on vient de lui donner de cette manière l'occasion de s'exprimer, la saisit et son intervention prend souvent l'allure d'un exposé plutôt circonstancié de son opinion sur le thème proposé au débat. Or le rôle principal du présentateur n'est pas ici d'interviewer, à tour de rôle, ses invités mais d'assurer celui de modérateur dont la tâche est d'arbitrer et parfois susciter le débat en y participant lui-même.

L'on pourrait considérer ainsi qu'un écueil de ce genre de débat est de virer à l'interview en prenant la forme d'une succession de monologues juxtaposés

¹⁰ Une telle présentation du thème vaut, en même temps qu'une ouverture du débat, pour une question générale (sans la forme interrogative) adressée indifféremment à tous les participants tout en laissant à qui veut commencer, l'initiative de s'auto-désigner comme premier intervenant.

traitant parallèlement du même thème. C'est du moins ce qui a caractérisé les deux longues tirades par lesquelles s'est ouvert ce débat et qui n'ont suscité d'autres réactions que les régulateurs encourageants du présentateur.

Ce n'est qu'une fois bien avancée "l'interview" du troisième intervenant (A : le comédien) par le présentateur (H), que les échanges commencent à avoir un caractère de plus en plus conflictuel. Les régulateurs de H cessent de manifester l'approbation ou simplement l'attention accordée jusqu'ici à A et deviennent, en flagrante interruption de l'intervention courante, des *tours pleins* où le présentateur d'abord initiant un *échange latéral* marque son impatience de voir le locuteur en place se perdre en conjectures, en l'enjoignant d'être plus direct dans sa réponse à la question inaugurale du "débat" à savoir « en quoi consiste la crise du théâtre mauritanien ? » ; rappel à l'ordre qui n'a pas été suivi d'effet dans l'immédiat malgré une réponse sous forme d'une promesse de s'y plier ("j'y viens") :

A1(suite) : « [...] kun-na nazunn ?anna (a)l-muʃkil muʃkil naʃʃ w-euh euh
kun-na nazunn-u baʃd-a ðælik ?anna (a)l-muʃkil muʃkil mumadθθil wa ðattæ
taraħ-na muʃkil (a)l-muχriʒ wa muʃkil (al)d-dür wa maʃa ðælik-a qaddam-ət
qaddam-ət hæðihi (a)l-maʒmūñ-a maʒmūñ-ət [ehu euh

H12 : [(al)s-su?æl (a)l-maʃrūħ

dæ?im-an [

A2 : [ehu sa-?uʒib-u-h(.) kun-na nazunn-u iðan ?anna hæðihi
hiʃ ja (a)l-muʃkil-a wa lækkinna-nā fi fatrat-i(n) mmæ waʒad-na nuʃūs-
an naħħnu euh naħtabiR-u-ha ɻalæ (a)l-mustawā jaħnī ɻalæ mustawā
θaqafat-i-na wa ɻalæ mustawā-na (a)l-fikR-i(j) »

Soit à peu près :

A1(suite) : (= "[...] nous avons pensé [un moment] que le problème était un problème de texte et euh euh nous avons pensé après cela que le problème était un

problème de comédien et nous avons même posé le problème du metteur en scène et le problème des maisons [de représentation] et malgré cela ce groupe a présenté des ensembles [

H12 : [la question posée est toujours[...

A2 : [eh je vais y répondre (.) nous avons pensé donc que c'était ça le problème mais à un moment donné nous avons trouvé des textes que nous estimions être d'un certain niveau c'est-à-dire du niveau de notre culture et du [même] niveau intellectuel que nous [...]")

Une fois seulement le présentateur manifeste vivement son désaccord au moment où l'intervenant (C2) met directement en cause les médias (radio et TV) qu'il est censé représenter, dans la propagation d'une image peu avenante du théâtre parmi un public déjà pas trop motivé. Indigné, il coupe l'intervention de l'invité pour protester :

H26 : « ?ustæð ?æna ?and-i ra?i ... » (= "Professeur ! moi j'ai une [autre] opinion")

II. 1. 3. 3. La séquence de clôture

Essayons maintenant de voir qu'est ce qui caractérise la séquence clôturant cette même émission. La première caractéristique de cette séquence est un manque notoire de coordination et de préparation, d'une telle manière que l'acte performativisant la clôture intervient, sans préavis, en interruption brutale du débat et pour le moins inattendue.

C'est au moment où le débat en arrive à évoquer la libre concurrence des produits culturels sur un seul et même marché désormais à l'échelle planétaire, grâce au développement sans précédent des moyens de communication dont les mass média et les craintes justifiées d'invasion culturelle qu'une telle liberté du marché menace d'engendrer, qu'a été énoncé l'acte arrêtant le débat et enclenchant du même coup le rituel de clôture de l'émission.

C'était un moment d'intense enthousiasme pour le débat au point que les trois principaux interactants (les invités) se sont laissés aller à se disputer la parole, privilégiant ainsi la spontanéité conversationnelle et la préférant à l'échange froidement réglé et trop respectueux des limites des tours de parole caractéristique du débat bien "modéré" comme en organisent souvent les médias. Résultat et signe de cet engouement quasi passionnel pour le thème débattu, l'enchevêtrement (plus que le chevauchement) des dernières interventions des participants dont la configuration ferait apparaître comment et à quel point précis de l'interaction est intervenue la clôture :

M11 (suite et fin) : « [...] hæðihi (a)l-aṭbāq (a)l-hawa?i(j)ja ?aw (a)l-hawa?i(j)-at al-muqa?ar-a kəmā̄ jaqūl-u (a)l-ba?d̄ jastaṭi?u al-muwāṭin ?an jaltaqīt-a bi-hā̄ kull-a ſaj? qaddim lə-hū ?intā?an mumtāz-an jadχul fi (a)l-munāfəsa[wa rakkiz ?alā̄ χuṣūṣij(j)-at-i-k[wa ḥāwil[fa-(al)s-sibāq-u maftūḥ

A23 et 24 : [(?i)ðan [unhunh

C22 : [(?i)ðan ſaḥib al-mubādara huwwa ſaḥib al-wasila al-?i?lāmij(j)a[

H86 : [fi nihājət-i hæðihi al-ḥalqa al-χaṣṣa min-a (al)s-sahra (al)θ-θaqafij(j)a wa lləfi χaṣṣas-nāḥā̄ li-mawdū? al-masraḥ al-mūritæni(j) (..) næqaʃ-na (a)l-kəθir næqaʃ-na (a)l-məʃækil wa (a)l-θaqabāt lləfi ta/ taθtarid-u-hū wa wa lākin-nāḥfi (a)l-wāqi? lam nastāṭi? ?an nukmil-a (a)l-ḥadīθ wa bi ſakl nihājəi(j) ḥawla hæða al-mawdū? sabaq-a ?an qāl-a ?aḥad-u kuttāb al-masraḥ al-kibār "la jsa-t (al)d-dunjāḥ illāḥ masraḥ-an kəbīr-an" fi nihājət-i hæðihi al-ḥalqa [naʃkur naʃkur ſækspīr kəmā̄ qāl-a

C23 : [ſækspīr

(al)z-zamīl nuraḥib/ naʃkur al-?iχwa(h) Aḥmed wəl X muχriż wa

masṣūl qit'a fi al-masraḥ fi ʔidarat (al)θ-θaqafa al-ʔustād Muḥammed Val wəl Y wəl X [lapsus de H] kātib masraḥ-i(j) al-ʔustād Abderrahmān wəl X mumāθθil. »

(= M11 : "[...] ces antennes paraboliques ou antennes concaves comme disent certains permettent au citoyen de capter tout [ce qu'il veut] propose-lui un excellent produit qui [peut] entrer en compétition [et priviliege les spécificités [et essaye [la concurrence est ouverte.

A23 et A24 : [donc [unhunh'

C22 : [donc l'initiative appartient au propriétaire du média[

H86 : [en fin de cette émission spéciale de la *veillée culturelle* et que nous avons consacrée au thème "le théâtre mauritanien". Nous [y] avons discuté beaucoup [de choses] nous avons discuté des problèmes et des obstacles qui l'entraînent ; mais en réalité nous n'avons pas pu tout dire sur ce thème. Un grand dramaturge n'avait-il pas dit : "le monde n'est qu'un grand théâtre". En fin de cette émission nous [remercions nous remercions –

C23 : [Shakespeare
Shakespeare- comme a dit le collègue ; nous souhaitons la bienvenue/ nous remercions les frères Aḥmed wəl X metteur en scène et responsable du secteur du Théâtre à la Direction de la Culture, le professeur Muḥamməd Val wəl Y wəl X¹¹ écrivain de théâtre, le professeur Abderrahmane wəl X comédien").

C'est donc à un point où les interactants manifestaient un tel accès d'enthousiasme pour le débat comme en témoigne l'enchevêtrement des interventions ci-dessus, que l'animateur intervient abruptement, sans transition, ni

¹¹ Il s'agit ici d'un lapsus de H qui a donné, par confusion, à M le nom de famille (Y) d'un autre écrivain du même prénom (absent du plateau), avant de rectifier son erreur en énonçant immédiatement après, le nom correct (X) et rétablir l'identité de l'invité.

ménagement pour les faces de ses invités, pour réaliser les tâches de clôture et suspendre du même coup la poursuite du débat.

L'intervention clôturante, c'est-à-dire celle qui constitue à elle seule *la séquence de clôture* de l'émission, est introduite par un acte "performatif" par lequel le présentateur clôt le débat et pour entamer la clôture l'émission, parle de sa fin comme d'un fait accompli :

« *fi nihāj et-i hādīhi (al-)halqa (al-)xāss-a min-a (al)s-sahra (al-)θ-θaqafij ja* » (= "En fin de cette émission spéciale de la *Veillée Culturelle*").

Puis, il en rappelle le thème : « *wa lləfi xassas-na-hā li mawdū al-masrah al-mūritæn-i(j)* » (= "et que nous avons consacrée au thème *le théâtre mauritanien*"), avant de commenter et de conclure le débat en soulignant qu'en dépit des nombreuses questions qui y ont été discutées, et étant donné l'étendue de son thème, ce dernier n'a pas pu être épousé. En guise d'excuse, il invoque l'aphorisme qu'il attribue à "un grand dramaturge" identifiant le monde à un grand théâtre.

Mais au moment où il s'apprête à enchaîner sur les derniers actes de langage constitutifs ici du rituel de la clôture, à savoir : le remerciement et une ultime présentation des invités, un incident survenu entre-temps eut un effet qui frise le quiproquo.

Lors de la citation de l'aphorisme assimilant le monde à un grand théâtre, le présentateur ne l'ayant pas attribué nommément à un auteur particulier, il est venue à l'un des invités (C) lesquels n'ont plus "droit" à la parole, une fois la procédure de clôture engagée, l'idée (pédanterie ou simple association d'idées), un peu tard, de (lui) suggérer le nom de l'auteur de la citation : "Shakespeare".

Intervention quelque peu "malheureuse", car ayant raté par hésitation ou lenteur à réagir, l'opportunité de placer cet apport encyclopédique (le nom de l'auteur) immédiatement après sa citation faite par le présentateur, l'énonciation de ce nom d'auteur en C23 a coïncidé avec la réalisation par H d'un acte de

remerciement dont elle a "couvert" la première formulation par un effet de chevauchement de paroles. Or le présentateur qui n'en continue pas moins son intervention en cours, à travers laquelle il entend s'acquitter du rituel de clôture de son émission, s'en est trouvé sérieusement perturbé.

Pressé qu'il était apparemment par la fin imminente du temps qui lui est imparti et sans se départir de son habitude de reprendre systématiquement tout segment de son discours qui se trouve couvert par un chevauchement, son premier réflexe était de reformuler l'acte de remerciement, avant de reprendre en écho le nom de l'auteur (Shakespeare) que vient de lui suggérer l'invité (C), ce qui le fait énoncer le syntagme suivant :

« naʃkur naʃkur - ſakſpīr - » (= "nous remercions nous remercions – Shakespeare -"), énoncé bizarre qu'il a essayé de justifier en ajoutant :

« kəmæ qāl-a (al)z-zamīl » (= "comme a dit le collègue").

Mais l'effet déstabilisateur de cet incident s'est étendu à la suite de l'intervention clôturante de H comme en témoignent deux lapsus dont le présentateur a eu conscience et qu'il a rectifié conséutivement :

Le premier lapsus a porté sur la formulation d'un acte de langage qui, suivant la situation et l'intention du locuteur, est un remerciement, mais un vœu de bienvenue que rien ne justifie dans ce contexte l'a supplanté avant que la formule de remerciement énoncée immédiatement après n'en efface l'effet :

« nuraħħib/ naʃkur (a)l-ʔiħwa(h) ... »

(="nous souhaitons la bienvenue/ nous remercions les frères ...")

Le deuxième lapsus a eu pour occasion l'énonciation d'un terme d'adresse. Lors de la présentation finale des invités introduite par le terme relationnel "les frères" ; présentation consécutive à l'acte de remerciement qui leur est adressé pour avoir participé à l'émission, le présentateur a confondu le nom de famille de

l'un d'eux (M : l'écrivain de théâtre) avec celui d'un autre écrivain, absent du plateau mais qui a le même prénom :

« [...] al-?ustæð Muḥammæd Val wəl Y/ wəl X ... »

(= "le Professeur Muḥammæd Val fils d'Untel/ fils d'Untel ...").

Remarquons enfin que cette présentation des invités dont la fonction évidente est d'expliquer (en les citant nommément) les bénéficiaires de l'acte de remerciement, est une reprise (débarrassée de certains ratés, mais en en présentant de nouveaux) de la présentation des mêmes invités dont il a été question lors de la description de la séquence d'ouverture de cette même émission.

Sans constituer directement une fin en soi pour le présentateur, cette ultime présentation des invités, par plusieurs traits symétrique à celle de l'ouverture, lui aurait permis de rappeler le point fort de son émission : la prise en charge de l'essentiel de l'information qui y est dispensée par une "pléiade" de spécialistes faisant autorité de référence dans le domaine.

Dernier élément de la séquence de clôture, cette présentation des invités ferme la boucle de l'émission, en la concluant sur ce qui en a constitué en quelque sorte le principe fondateur : les protagonistes du débat.

II. 2. Le débat à la télévision mauritanienne : caractéristiques

Après cet exposé de la configuration globale de deux émissions de communication médiatique du genre "débat" télévisé tel qu'il en passe à la télévision mauritanienne, on peut conclure en récapitulant nos principales observations.

D'abord on a dû constater que les deux principales catégories de participants (l'animateur d'une part et les invités de l'autre) se partagent le temps de l'émission d'une manière pour ainsi dire conventionnellement consensuelle. Ainsi l'animateur domine, seul maître à bord, les séquences d'ouverture et de clôture,

alors que les invités sont à l'honneur et occupent l'essentiel du temps du corps de l'interaction, reléguant l'animateur (sauf cas rares) dans les rôles de distributeur de parole et de producteur de régulateurs.

Suivant cette même répartition, le long des séquences encadrantes les partenaires d'échange sont l'animateur (de l'intérieur du studio) et les téléspectateurs (chez eux ou en tout cas hors studio mais) directement adressés, tandis que les invités, bien que présents sur le plateau sont au mieux, simplement délocutés lors de leur présentation "rituelle" : on parle d'eux, souvent ils sont mis en vedette (usage d'honorifiques, de titres et autres attributs valorisants), mais on ne leur adresse pas la parole. Situation assez paradoxale où les premiers partenaires de l'"échange" ne sont pas co-présents les uns à l'autre : il a lieu entre le présentateur présent sur le plateau et le public des téléspectateurs (absent du studio) alors qu'entre les partenaires effectivement co-présents sur le plateau (le présentateur et les invités) il ne se noue pas d'échange du moins lors des séquences encadrant l'interaction : une dé-théâtralisation de la réalité consistant à inverser ce qu'Orecchioni (1996 :19) a appelé le « trope communicationnel ».

Au cours du débat (corps de l'interaction) par contre, s'instaure une autre ambiance d'échanges interactifs effectifs avec circulation de la parole et alternance de tours entre interlocuteurs co-présents les uns aux autres, mais toujours nous semble-t-il, avec une certaine conscience du double niveau de réception et d'adresse incluant le dedans et le dehors du studio, et rétablissant donc le « trope communicationnel ».

On remarque en outre que ce genre d'interactions médiatiques est assez stéréotypé. Un "effet de série" diminue considérablement la spontanéité des échanges en raison, vraisemblablement du fait que les principaux intervenants sont des professionnels des médias qui y viennent avec une idée assez claire qu'ils ont dû se faire par expérience personnelle aussi bien comme intervenants que comme téléspectateurs, de l'attente et de l'institution qui les invite et du public, ainsi que des limites de leur marge de liberté.

En ce qui concerne la pléthore d'actes confirmatifs et d'expressions élogieuses apparemment redondants réalisés par l'animateur à l'adresse directe du public des téléspectateurs et indirectement à l'endroit des invités lors des séquences d'ouverture et de clôture, cela peut n'être, quel qu'en soit le degré d'exagération, qu'une traduction assez honnête (mais seulement en une glosse plus soutenue) du scénario habituel des "échanges" de salutations qui prennent sous ces cieux des allures de *litanies* aux yeux d'un observateur étranger à cette culture.

Lors d'une rencontre qu'elle soit entre personnes se connaissant ou même entre des anonymes, la coutume et les règles de bienséance veulent que les salutations se multiplient, se réitèrent sous plusieurs formes et ne semblent finir que pour reprendre de plus belle. Ici il est difficile de parler d'échange au sens propre, car les interactants ne se soucient pas d'accorder ni de faire correspondre leurs interventions à la manière de la paire : question de l'un – réponse de l'autre.

Ce qui se passe c'est plutôt que chacun des partenaires de l'"échange" de salutation se fasse un devoir de proférer d'un trait l'ensemble des formules d'usage en la circonstance : salutations proprement dites, questions sur la santé (de l'interlocuteur, de sa famille voire de sa tribu), sur la vie (s'il n'y a pas récemment de mort à déplorer), sur l'état général des choses, en plus des formules votives de toutes sortes ...et de ressasser tout cela autant que faire se peut, sans prêter forcément une attention particulière à ce que dit l'autre dont le comportement est normalement identique. Ce qui produit un chevauchement tacitement consenti de deux ou plusieurs interventions rivalisant chacune dans l'accumulation d'un maximum d'actes confirmatifs.

Quant au corps de l'émission « débat télévisé », il est constitué pour l'essentiel d'un nombre d'échanges qui n'ont du débat qu'à peine la forme et le décor, mais pas toujours le fond et ce en raison de l'absence d'une réelle confrontation d'opinions. Car le conflit d'idées inhérent à tout vrai débat y a cédé la place à un agrégat de propos complémentaires dont la juxtaposition et l'identité aussi bien du thème traité que des points de vue des intervenants n'en font, au fond, qu'un seul et même discours monologique ayant la même teneur et les mêmes visées

pragmatiques ou stratégiques. Cela en dépit du fait que, pour des raisons de "mise en scène" et de montage médiatique, on a emprunté "la technique" du débat et procédé au morcellement de ce discours monolithique afin que chaque invité en soit le locuteur d'un segment dans une distribution de rôles quasi théâtrale.

C'est peut-être là une image de la réalité socio-politique dans les pays en voie de développement et de démocratisation où malgré les garanties constitutionnelles du pluralisme, du droit à la différence et des libertés fondamentales dont celle d'expression et d'opinion, la réalité du pouvoir continue à faire prévaloir une pensée unique implicitement théocratique. ().

II. 3. Structure d'une "émission-débat" radiophonique :

II. 3. 1. Catégorie : animation-consultation

Pour caractériser cette catégorie d'interaction, nous proposons, pour les fins de l'illustration, de présenter une émission du magazine "Studio de la Communication". Il s'agira de celle consacrée aux *denrées alimentaires* notamment celles commercialisées en conserve (cf. sa présentation sommaire dans la fiche **B. 1**). Signalons encore une fois que le terme "débat" référant habituellement à : « examen et discussion d'une question par des personnes d'avis différents », [Dictionnaire Hachette 1999] n'est dans ce genre d'émission, assez souvent, qu'une simple forme de surface.

II. 3. 2. Déroulement de l'émission

II. 3. 2. 1. La séquence d'ouverture

Cette émission s'ouvre par l'annonce générique habituelle réalisée par une voix-off¹² préenregistrée, où est indiqué l'intitulé du magazine (studju al-²ittiṣāl), son orientation (barnāemaʒ tanmawi(j) : c'est-à-dire aux visées de sensibilisation sur les questions touchant le développement économique et la promotion sociale) et ses choix thématiques (délibérément diversifiés pour couvrir le maximum de faits de société et des sujets de toutes sortes) :

« studju al-²ittiṣāl barnāemaʒ-un tanmawi(j) jatatanawal-u muxtalaf al-qadājæ al-waṭanijjā wa juṣaliʒ-u muxtalaf al-mawādī »

(= "Studio de la Communication : magazine promotionnel qui s'occupe de diverses questions nationales et traite de divers thèmes").

L'annonce générique qui ne dépasse pas le cadre de l'identification du magazine constitue pourtant le prélude permettant de situer l'émission en cours. Elle est suivie de l'intervention (K1) constitutive de l'ouverture de l'émission consistant en la mise en contact des participants et dans laquelle le présentateur (K) réalise l'ensemble des actes rituels permettant l'ouverture du canal, la prise ou le rétablissement du contact et la mise en place d'une (première) définition de la situation :

K1 : « mustamīf-ijj-a al-kirām ʔahl-an wa marḥab-an bi-kum fi hāḍa l-liqā? al-mutaʒaddid maʃa barnāemaʒ-i-kum (al)t-tanmawi(j) al-²usbūf-i(j)

¹² Il s'agit ici en fait de deux voix intervenant alternativement, celle d'abord d'un speaker qui énonce le titre du magazine, puis après un court intermède musical générique, celle d'une speakerine qui reprend juste la même annonce du titre dont la voix du speaker prend en charge la première partie de la définition (présentation du magazine), laissant à la voix de la speakerine le soin d'énoncer la deuxième partie. L'annonce dans son ensemble s'ouvre, s'entrecoupe et se clôture par la même musique générique, ce qui en fait à la fois une extension de la formulation verbale du générique propre au magazine et une sorte de pré-ouverture de l'émission en cours.

studiju al-*qittisāl* [...] ka-mæ ɻawwad-na-kum mustamī[?]-ijj-a al-kirām hā
naħħnu naltaqī bi-kum (al)-lajl-a fi ħiwār-in mubaʃir-in ɻaxx nastahdif-u min
warā[?]-i-hi ɻiθārat-a mawdū[?] min ɻahamm-i al-mawādī[?] lløfī tahumm-u-kum
mustamī[?]-ijj-a al-kirām [...] ɻinna-ha al-mawādd al-ɣiðā[?]-ijj-a [...]»
 (= "mes nobles auditeurs soyez les bienvenus dans cette rencontre qui se
 renouvelle avec votre magazine promotionnel hebdomadaire *Studio de la
 Communication* [...] Comme nous vous avons accoutumés mes nobles auditeurs
 nous voilà vous rencontrer ce soir dans un autre dialogue en direct à travers lequel
 nous visons l'évocation de l'un des plus importants sujets qui vous intéressent
 mes nobles auditeurs [...] ce sont les denrées alimentaires [...]").

Cette intervention qui constitue à elle seule l'essentiel de la séquence d'ouverture de l'émission s'adressant exclusivement au public des auditeurs commence par une adresse à ces derniers, dont la formulation réitérée plusieurs fois (dont trois occurrences dans l'extrait ci-dessus) semble avoir pour but d'amadouer l'auditoire : en le liant à la personne du locuteur (par le procédé grammatical de l'annexion qui peut être rendu par l'usage de l'adjectif possessif : *mes auditeurs* bien que l'équivalent mot à mot de la formulation en arabe de cette adresse est : "auditeurs mes [les nobles]") et en les qualifiant de *nobles*.

Pour remplir son devoir d'hôte (qui reçoit), le présentateur (K) accomplit un acte de salutation consistant en un vœu de bienvenue : « ɻahl-an wa marħab-an bi-kum ». Dans l'usage habituel, le *vœu de bienvenue*, plutôt rare en initiative, intervient le plus souvent en réaction à une salutation en début de l'échange ou, au moment de se séparer (en clôture de l'interaction) pour signifier par politesse à son interlocuteur, soit que sa présence et sa compagnie ne constituent aucune menace ni pour le territoire, ni pour la face du locuteur et que, n'étant source d'aucun malaise ou embarras, il peut donc rester s'il le souhaite ; soit, dans un certain contexte, pour affirmer (indirectement) le contraire et exprimer la volonté du locuteur de congédier son hôte du moment, en utilisant cette formule de politesse.

Ce "soyez les bienvenus" aurait pour fonction ici de rassurer les auditeurs en les assurant de la qualité de l'accueil qui leur est réservé : équivalent (au sens littéral) à un séjour confortable parmi des proches (parents, conjoint etc.) en un endroit agréablement spacieux.

Suivent le rétablissement du contact et la présentation du magazine (à travers l'évocation d'une fidélité réciproquement et assidûment observée à un rendez-vous qui se renouvelle chaque semaine avec un magazine à la vocation explicite de contribuer au développement et à la promotion sociale en favorisant la communication, d'où la formule intitulant le magazine) avant la présentation de l'émission en cours qui s'est faite de façon progressive : reprise de l'adresse aux *nobles auditeurs* que le présentateur entend rencontrer ce soir : occasion pour lui d'énoncer le genre de l'interaction (dans un autre dialogue en direct), son but (l'évocation d'un des plus importants sujets pas seulement du point de vue de l'institution productrice du magazine, mais aussi de celui des auditeurs : "*qui vous intéressent*") et enfin le dévoilement du thème qui sera débattu au cours de la présente émission : les denrées alimentaires (commercialisées notamment en conserve).

Après avoir présenté le thème de l'émission, le présentateur l'a paraphrasé en une série de questions avant de l'articuler sur la présentation des invités qu'il introduit par l'explicitation de leur statut actuel d'hôtes de la présente émission puis par l'énonciation de leur appellatif respectif précédée de l'honorifique *messieurs*. Les énoncés présentatifs sont constitués linéairement, comme à l'accoutumée dans ce genre d'émission, d'un (ou de plusieurs) terme(s) honorifique(s) du genre (le Professeur, le Docteur) suivi du prénom et du nom reliés par la particule de filiation *wəl*¹³ puis des qualités incluant des titres évoquant la profession, la fonction, le grade administratif etc.(Directeur ; Spécialiste dans ... ; Représentant de ...)

¹³ Signifiant "fils de" f. *mənt* (fille de) ; à l'écrit cette particule est formulée *walad* f. *bint* ; en français, elle est transcrit Ould vs Mint.

Une fois les invités présentés au public des auditeurs, le présentateur enchaîne là-dessus pour leur souhaiter la bienvenue au nom de tous les auditeurs avant de rééditer l'*acte directeur* de cette intervention qui "performativise" l'entrée dans le *vif du sujet* :

« bi-(?i)sm-i-kum ȝamī?‑an mustamī?‑ijj‑a (a)l-kirām nuraḥḥib-u bi-ðujūf-i-na wa nabda? maȝa-hum mubaṣarat-an tanāwul-a hāða (a)l-mawdū? [...] »

(= "en votre nom à tous mes nobles auditeurs nous souhaitons la bienvenue à nos hôtes et *nous commençons avec eux directement d'aborder ce sujet* [...]"")

De nouveau l'évocation de la reformulation en questions du thème de l'émission dont une première est reprise pour servir de point de départ :

« wa a(l)s-su?āl al-?awwal : hal kull ma nastahlik min mawādd yiðā?‑ijj‑a hijja fi?‑an mawādd ȝāliḥ‑a li-ðālik ? [...] tfaddf‑u a(l)ð-ðujūf ! euh euh fi (a)l-bidā? ja nabda? bi (a)l-duktūr al-?ustād Al-muṣṭafā wəl [...] ȝan kull-i ma nastahlik-u-hu min mawādd yiðā?‑ijj‑a hijja fi?‑an mawādd ȝāliḥ‑a li-ðālik ? »

(= "et la première question : est-ce que tout ce que nous consommons de produits alimentaires sont effectivement des produits bons à consommer ? [...] veillez [commencer] les invités ! euh euh au début nous commençons par le Docteur Professeur Al-Mustapha Ould [...] à propos de tout ce que nous consommons de produits alimentaires sont-ils effectivement des produits bons à consommer ?").

Ainsi se termine la séquence d'ouverture consistant en une seule intervention dans laquelle le présentateur (seul locuteur en place) après une ouverture générique préenregistrée (due à une voix-off) a réalisé en les réitérant parfois (pour insister ou comme reproduction d'un aspect du discours oral) les actes constitutifs de l'ouverture : rétablissement du contact, accueil de l'auditoire (vœu de bienvenue), présentation du magazine, du thème de l'émission, des invités et introduction du premier intervenant auquel est posée la première question qui constitue autant une transition entre l'élément central de l'ouverture (la

présentation du thème) et le corps de l'interaction (l'émission) où ce thème va être débattu.

II. 3. 2. 2. La séquence de clôture

S'agissant de la séquence de clôture, n'ayant pu enregistrer que la première partie de cette émission (1 heure environ), nous n'en avons qu'une réalisation provisoire, donc une clôture de cette partie séparée de la suivante par un intermède chanté et surtout par un flash d'information :

K231 : « ſukr-an (al)s-saj jid (al)-mudīR naltaqī bi-kum mustamī-ij ja (al)-kirām baΩd-a mūzaz (al)s-sāfīa (al)θ-θān-ij j-a-θaſr-a¹⁴ fi ḥiwāR-in mubās̄ir wa mazid min al-/ (al)n-niqāṣ ḥawl-a hād̄a (al)-mawdū [...] »

(= "Merci Monsieur le Directeur nous vous retrouvons mes nobles auditeurs, après le flash de la douzième heure dans un dialogue en direct et d'avantage de discussion autour de ce sujet [...]")

Ainsi par cette intervention (K231) est réalisé l'arrêt momentané de l'émission et la suspension de l'interaction, le temps de passer le flash de minuit, pour la reprendre après. Mais en attendant les informations, la régie envoie un intermède musical où la chanteuse Lubæba Mənt (A)l-majddāh chante un morceau débutant par :

« yaj-ət-na wa (al)-hadaf tanwīR (al)-zamāhīR
(= "notre visée et le but [c'est] d'éclairer les masses")].

A travers l'intervention clôturante l'animateur en s'adressant conséutivement au locuteur précédent et aux auditeurs, réalise un certain nombre de tâches : il

¹⁴ littéralement « la douzième heure » pour douze heures, ce qui équivaut à midi, alors qu'il s'agit en fait de minuit et donc de "zéro heure". En arabe, comme dans d'autres langues, on ajoute parfois la mention "ṣabāh-an" (du matin) ou "masāʔ-an" (du soir) pour éviter la confusion.

réagit à l'intervention précédente faisant partie du corps de l'interaction (en remerciant son prédécesseur, pour la qualité de son apport, ou pour sa participation ou même simplement pour adoucir le fait de l'interrompre et de lui retirer la parole), suspend l'émission (en donnant rendez-vous aux auditeurs) en assortissant cette suspension d'un justificatif (devoir laisser l'antenne aux infos) et d'une promesse (de reprendre le débat en direct, avec davantage de discussion).

Par ces actes ainsi agencés l'animateur, seul responsable de l'organisation et du déroulement de l'émission, entend coordonner (ce qu'il réussit nous semble-t-il) avec tous les interactants, qu'ils soient présents ou absents du studio, une clôture provisoire de l'interaction.

L'intervention clôturante est suivie d'un morceau chanté, qui fonctionne, à l'instar du *générique* (en voix-off) comme un élément mis en abyme qui renvoie à la nature du magazine dans la diversité de ses émissions en en résumant l'orientation et l'objectif. Ceci avec toutefois la différence que la place habituelle de cet élément dans la *composition en abyme*, comme d'ailleurs la *mise en exergue* est le tout début et non la fin de l'œuvre et dans notre cas l'événement de communication qu'est l'émission.

II. 3. 2. 3. Corps de l'interaction

Entre les séquences d'ouverture et de clôture s'étend le corps de l'émission que l'animateur a géré ici (comme d'habitude dans ce genre d'émission) en alternant la distribution de la parole à ses invités et l'accueil d'auditeurs intervenant par téléphone. La configuration résultant de cette démarche permet d'observer la coexistence de deux genres d'interaction : celui de l'*interview* dominant les échanges animateur-invité et celui de l'*entretien téléphonique* dominant les échanges animateur-auditeur. Ces genres conversationnels sont adoptés alternativement suivant un dosage apparemment soucieux d'un certain équilibre.

Si les invités exposent en prenant la parole leurs avis d'experts ou leurs propos de représentants d'une institution publique ou privée ce qui donnent à leurs interventions les allures, bien que souvent suscités par une question de

l'animateur, de discours monologaux souvent assez longs ; les auditeurs téléphonent au magazine pour intervenir sur le thème de l'émission en cours en exprimant leurs points de vue, leur adhésion, ou leur indignation ou simplement pour se renseigner.

Curieusement, nombre d'auditeurs interviennent apparemment seulement pour *intervenir* : prenant l'émission en cours et sachant juste qu'il s'agit d'un de ces magazines qui offrent cette opportunité, ils appellent souvent pour s'enquérir d'abord du thème de l'émission. Si celui-ci s'avère sans intérêt particulier pour eux, soit ils accusent réception de la réponse donnée à leur question (Ah ! bon !), remercient ou s'excusent avant de raccrocher, soit ils sollicitent un droit d'accès à l'antenne pour un autre auditeur candidat à intervenir qui peut bien lui aussi se présenter sans la moindre idée du thème proposé au débat et commencer par demander des renseignements sur le thème avant de se décider pour l'intervention demandée ou pour le retrait de sa candidature ... De tels cas se répètent au point d'exaspérer l'animateur qui préférerait, à défaut d'intervention prémeditée, que le candidat sache déjà de quoi l'on parle et ait au moins un projet de participation.

Toutefois la spontanéité déconcertante de telles interventions pourrait s'expliquer par le fait que les auditeurs qui en ont la possibilité, trouvant l'opportunité de pouvoir s'exprimer sur les ondes comme une occasion en soi précieuse qu'ils tiennent à saisir, se jettent sur cet espace de liberté sans se soucier outre mesure ni du thème de l'émission, ni même de la pertinence de la teneur des propos qu'ils tiendraient éventuellement.

II. 4. La structure de l'échange

Unité dialogale de base de l'interaction, l'échange en est, de ce fait, l'élément fondamental. Pour Kerbrat-Orecchioni (1996 : 37) l'échange « fait en quelque sorte figure d'unité-vedette en analyse des conversations ». A ce titre, il convient d'en relever les principales configurations à travers notre corpus.

Variant déjà suivant le genre d'interaction actualisé dans l'émission (le plus souvent c'est ou l'interview ou l'entretien téléphonique) donnant lieu à des

constructions linéaires (d'échanges coordonnés) ou hiérarchiques (d'échanges subordonnés ou latéraux) différentes structures d'échange sont attestées.

Outre les paires adjacentes (salutations symétriques et salutations complémentaires) assez fréquentes dans les ouvertures, il arrive que lors de l'établissement du contact dans les entretiens téléphoniques, quand l'initiative est la *sonnerie* fonctionnant un peu comme une sommation, la paire est verbalement réduite à une seule intervention (réactive) accusant réception de l'appel de l'auditeur, l'enregistrant et répondant favorablement à sa demande d'accès à l'antenne :

Exemple :

- (Sonnerie du téléphone signalant l'appel d'un auditeur)
- P : na♀am
(réaction affirmative du présentateur signifiant l'accord, l'accueil de l'appelant)

Il s'agit ici d'une paire d'établissement de contact où seule la réactive est réalisée verbalement. Ce type d'échange peut être rapproché de ce que Heddesheimer et Roussel (1986 : 41, cités in K.-Orecchioni 1990 : 226) ont appelé un échange *régulateur* par opposition à l'échange constitutif. De son côté, Orecchioni (ibid.) admet la distinction des échanges selon que leur fonction est régulatrice ou réparatrice.

Pour illustrer d'autres formes d'échange, l'extrait suivant nous semble représentatif du script de l'entretien téléphonique dans une émission de jeu radiophonique, où l'animateur pose des questions auxquelles des candidats éventuels parmi les auditeurs sont invités à répondre, (les partenaires de ces échanges sont notés A pour animateur et P pour participant au jeu) :

- 1P : (al)s-salam-u ɻalaj-kum
2A : ɻahl-an wa sahl-an

- 3P : ɻəʃ hæl-kum ɻijjæk læ bæs ?

4A : marhaba

5P : huwwə ɻigədd hadd iʒæwəb suɻæl-ajn waɻla ɻlæθə waɻla
ɻəllæ wāhnd ?

6A : ɻigədd iʒæwəb ɻlæθə ɻəllæ[...

7P : [hadd ɻæwəb-la-k ɻlə ɻaħad (a)l-ɻas ɻila
dħif lu wāhnd ?

8A : hūmə ɻand-na əθlət ɻas ɻila[hadd ləhi ɻiʒæwəb-hum kæml-İN

9P : [ɻajwə
ɻiʒæwəb-hum (.)[waɻla iʒæwəb min-hum ɻəθna jn (.)[waɻla ɻiʒæwb

10P : [ɻajwə [ɻajwə
wāhnd (.)[ɻu-towh ɻilæ ɻæwəb ɻaranna hna ɻægəb ɻæk (.)[ndħif-u ɻæk ...

11P : [ɻajwə ɻasmaʃ

12P : ɻajwə ɻasmaʃ [...]

Traduction de l'extrait précédent :

- 1P : [que] la paix [soit] sur vous !/(= Bonjour !)

2A : [Soyez le] bienvenu (formule amplifiée)

3P : Comment allez-vous ? [j'espère] qu'il n'y ait aucun mal ?

4A : Bienvenu (formule simple)

5P : Quelqu'un peut-il répondre à deux questions ou à trois ou à une seule ?

6A : Il peut répondre à trois [questions] seulement ...

7P : Si quelqu'un te répond [correctement] à l'une des questions, tu lui en ajoutes une ?

8A : [Le fait est que] nous avons trois questions [celui qui va répondre à

9P : [Bien !

10P : [Bien !] [Bien !]
une [et c'est tout. S'il répond ce sera à nous après cela d'ajouter ce [que] ...]
11P : [Bien ! écoute !]
12P : Bien ! écoute !
[...]

Ainsi, nous avons en 1 et 2 puis en 3 et 4 deux échanges de salutations symétriques et complémentaires sous forme de deux paires adjacentes. En 5 et 6, une troisième paire (question – réponse) représentant un échange latéral initié par le candidat (P) désireux d'en savoir plus sur les modalités de la réponse, avant de s'engager ; et en 7 et 8, réédition du même échange subordonné dont l'initiative reformule (marque d'insatisfaction de la réponse donnée en 6) la question initiant l'échange précédent, et la réactive s'étend sur tous les cas de figure de modalité de réponse pour donner entière satisfaction au questionnement du candidat qui a multiplié concomitamment les régulateurs signalant (en 9 et 10) sa captation des détails de la réponse et finalement en 11 sa satisfaction préalable à la poursuite de l'interaction et au retour au focus principal.

Dans les échanges relevant du genre *interview* la linéarité est la règle. Ils sont souvent initiés par une question directe ou indirecte du présentateur (un don de parole après la présentation du thème à débattre) à laquelle un invité réagit par un exposé assez long pour figurer une nette disproportion des temps de parole (ou volumes discursifs) des partenaires de l'échange. Lequel actualise différents types : la paire adjacente, les échanges ternaire (question - réponse - commentaire évaluatif) et étendu (comportant quelque négociation).

II. 5. L'intervention

Unité constitutive (en tant qu'initiative ou réactive) de l'échange, sans toutefois coïncider nécessairement avec le tour de parole qui peut en comporter plusieurs, l'intervention est une unité fonctionnelle qui se définit surtout par rapport à l'échange dont elle est le constituant de base et en tant que contribution d'un locuteur particulier à un échange particulier. Ce qui signifie qu'à chaque

changement de locuteur correspond une nouvelle intervention sans que l'inverse soit forcément vrai.

Par rapport à l'unité de rang inférieur, l'intervention s'analyse en actes de langage : elle est considérée *simple* quand elle ne comporte qu'un seul acte de langage et *complexe* lorsqu'elle en comporte plusieurs. Dans une intervention complexe les actes de langage n'ont pas la même valeur pragmatique : on en distingue un *acte directeur* (dominant), d'autres *actes* qui lui sont *subordonnés* en lui assurant des fonctions par exemple rituelle, argumentative, de précision ou de justification.

Ainsi l'énoncé générique suivant commentant le titre d'un magazine radiophonique, en prélude à une émission de débat :

« studju al-?ittiṣāl : barnāmaṛ-un tanmawi(j) jatanawal-u muṣtalaf al-qadāja al-waṭan-ijj-a wa juṣāliż muṣtalaf al-mawādī »

(= "Studio de la communication : [est] un magazine promotionnel qui s'occupe de diverses questions nationales et traite de divers thèmes")

est une intervention simple d'une voix-off constituée uniquement d'un *acte de présentation* du magazine en question.

De même, dans l'extrait :

- | | | |
|-------|-----------------|---|
| 1 A : | ðæk al-?ustæð ? | (C'est le Professeur [que j'ai au bout du fil] ?) |
| 2 B : | ?ahl-an bīk | (Sois la bienvenue !) |
| 3 A : | ntə ŋħælak ? | (Toi comment vas-tu ?) |
| 4 B : | marħba | (Bienvenue !) [...] |

nous avons quatre interventions du type simple étant constituées chacune d'un seul acte de langage : une question s'assurant du bon interlocuteur (identification) en 1 et salutations (échangées) en 2, 3 et 4.

Par contre l'intervention :

« ?awwal-an ſækṛ-i-kum ſlə al-barnāmaṛ li-?ann-u euh euh ?ilabbi ?aðwāq

3amī? al-?a3jāl ma?nās-ha (al)n-nās ləkbār w-a(l)n-nās sqār ?u tālb-īn
stimra?i jt-u »

(= "Premièrement nous vous remercions pour le magazine parce qu'il répond aux goûts de toutes les générations c'est-à-dire les personnes âgées et les jeunes gens et nous demandons sa continuation")

comportant successivement un *remerciement* à valeur de *compliment sur la qualité du magazine*, une *justification*, une *explication* et une *requête* est ainsi une intervention *complexe* dont l'acte directeur est le compliment sur la valeur du magazine.

De la même manière, dans les émissions de débat aussi bien télévisé que radiophonique, l'intervention du présentateur constitutive principalement de la séquence d'ouverture permet à ce dernier de réaliser nombre d'actes de langage : accueil de l'audience (rituels d'usage), définition de la situation, différentes présentations du cadre, des invités mais surtout du thème de l'émission en cours qui nous semble être l'acte directeur de cette intervention. Le même script s'observe dans une large mesure, la différence fonctionnelle des deux interventions exceptée, dans la clôture.

II. 6. L'acte de langage

Nous en arrivons à la première strate de l'édifice, la plus petite unité monologale sur laquelle se fonde l'ensemble du système : l'acte de langage.

Objet déjà de la pragmatique classique qui l'a souvent étudié dans la perspective austino-searlienne isolément, en privilégiant ses valeurs illocutoires, celles qu'il a hors contexte, en vertu de ses seules propriétés linguistiques, l'acte de langage a besoin, dans la perspective de l'analyse des interactions verbales, comme l'a préconisé Kerbrat-Orecchioni (1990 : 229-30 et 1996 : 38), d'un aménagement dans le sens de la contextualisation et d'une prise en compte de la situation discursive de cette unité minimale de la grammaire conversationnelle.

En effet l'acte de langage, en tant qu'action (verbale) minimale effectuée par un interactant, est un segment discursif associable à un seul contenu propositionnel dont seul le contexte permet de rendre compte des valeurs interactives. C'est que le sens d'un acte de langage qui est avant tout un acte d'énonciation, se définit essentiellement par sa fonction communicative basée non pas sur la fonction dénotative du langage mais sur sa fonction énonciative.

L'on peut dire qu'analyser des interactions en termes d'actes de langage c'est s'intéresser au plus près à l'activité langagière et à ses implications plus ou moins directes dans la régulation et l'organisation des relations interindividuelles voire sociales ; mais c'est surtout aborder plus concrètement la dimension pragmatique du discours. Centrée sur le concept d'action, cette dimension se construisant sur une conception instrumentale du langage, y privilégie la fonction communicative. Or la communication qui n'est pas ici synonyme d'information au sens de rapporter ou de représenter un état de choses, est plutôt liée à la propriété principale de tout acte de langage ou à son but illocutoire correspondant à ce que Searle appelle sa *condition essentielle* c'est-à-dire sa capacité à transformer les droits et obligations des interlocuteurs (Moeschler 1985 : 31-32).

Aussi adopterons-nous une approche transversale, dont nous avons formulé l'intention plus haut, qui nous permettra d'envisager ces unités particulièrement importantes, dans leur fonctionnement en contexte en caractérisant leurs différents modes de réalisation en discours, les réalisations linguistiques des enchaînements par lesquels l'on réagit à chacune de ces unités et qui sont plus ou moins attendus.

Conscient cependant de l'impossibilité matérielle, du moins actuellement, de procéder à un dépouillement systématique de tout notre corpus, bien que limité, pour en dégager les différents types d'actes de langage qui y sont représentés et d'en étudier les occurrences si l'on peut dire *in situ* ; nous nous trouvons contraint, pour des raisons pratiques, d'opérer des choix : de nous en tenir aux actes qui seraient, ne serait-ce que par leur fréquence, les plus significatifs.

Dans la typologie qu'il a proposée en 1982¹⁵, Searle distingue cinq grands types d'acte illocutoire : les représentatifs (ou assertifs : assertion, information), les directifs (ordre, requête, question), les commissifs (permission, promesse, offre), les expressifs (salutation, félicitation, excuse, remerciement, plainte) et les déclaratifs (déclaration, condamnation, baptême). Ce seront, parmi l'ensemble de ces types, les actes les plus courants en situation conversationnelle et plus généralement communicative, ceux qui déterminent dans une large mesure le déroulement des interactions verbales, qui seront envisagés ici.

Ainsi notre intérêt pour les actes de langage que nous tenterons de dégager et de caractériser, sera en fonction de leur fréquence dans les interactions constitutives de notre corpus ; laquelle fréquence est supposée être un indicateur d'une certaine valeur par rapport à l'arrière-plan socioculturel dont ce même corpus est issu.

Il s'agira surtout et en premier lieu des actes suffisamment ritualisés au point d'être considérés des routines conversationnelles parmi ceux relevant des types expressif, directif ou commissif : la salutation, l'excuse, le remerciement, le compliment, la félicitation, la requête, la question, l'ordre, le conseil, la permission, la promesse, l'offre, la présentation, l'identification, etc.

Dans un deuxième lieu, nous aborderons des actes d'autres types suivant toujours leurs degrés de récurrence dans le corpus et d'importance dans leur lieu d'occurrence (par rapport à une interaction donnée) : l'accord, le désaccord, le refus, la critique, l'avertissement voire la menace.

C'est dire que nous essayerons à travers les paragraphes suivants de mettre au jour quelques uns de ces actes de langage qui nous sont apparus constitutifs de la trame même de bien des genres d'interaction verbale. Toutefois dans notre perspective, comme nous l'avons dit, il ne peut être question d'exhaustivité.

¹⁵ « Sens et expression », Paris, Minuit.

II. 6. 1. La salutation

Acte principal dans la séquence d'ouverture mais aussi de clôture de l'interaction, la salutation dont le but illocutoire est de rassurer celui (ou ceux) que l'on rencontre ou l'on quitte sur ses bonnes intentions, en lui (ou leur) manifestant sa cordialité ; aussi bien lors de son entrée en contact avec autrui qu'au moment de son départ mettant fin à la rencontre, se présente sous des formes variées.

À un niveau plus ou moins de surface, les différentes formulations de la salutation véhiculent différents contenus propositionnels tels que la bénédiction, le vœu, le souhait (de bonheur, de bienvenue, d'un bon moment de la journée etc.), la question, le don (ou la prise) de rendez-vous etc. À cette variation sémantique d'actes constitutifs de la salutation, sur les plans de la structure et du contenu, correspond une variation peut-être plus importante de la formulation et de la manière d'expression. Ce qui veut dire qu'en partant du corpus, nous avons affaire, à un nombre assez important de segments discursifs, obéissant à diverses règles de composition et dont les contenus respectifs les ramènent à un certain nombre d'actes que l'on peut dire intermédiaires qui, à leur tour, fonctionnent tous, pragmatiquement, comme différents modes de réalisation du même acte dont le but illocutoire est d'exprimer sa sympathie à son partenaire d'échange en lui adressant une salutation.

Pour sinon le vérifier, du moins l'illustrer, examinons les extraits suivants :
(A= auditeur / P= présentateur)

Extrait n° 1 : [...]

1 A : « al-ʔustād ʔafmar ?

2 P : « ʔejh naʃam

3 A : « euh taħiija mubaraka euh bi-munāsabat-i ħulūl-i ʃahṛ-i
ramadān al-muʃazzam [lloði ʔafāda-hu (A)ħħah-u ʃalaj-na wa ʃala al-

4 P : [ħajja-kum-u (A)ħħah

(3 A suite) : ʔumma- t-i al-ʔislam-ijj-a al-ʕarab-ijj-a bi-(a)l-χajR wa (a)l-baraka
[...].

Traduction de l'extrait n° 1 :

(= 1 A : "Professeur AΩmar ?

2 P : oui oui (le premier *oui* étant formulé paraverbalement)

3 A : euh [je vous adresse une] salutation bénie euh à l'occasion de l'arrivée du mois glorifié de ramadan [puisse Allah le faire nous retrouver ainsi que la

4 P : [qu']Allah vous salue !

communauté musulmane [et] arabe avec le bien et la bénédiction [...]").

Extrait n° 2 :

P : « [...] Qas̥ad-a (A) ɬah-u mas̥əʔ-a-kum ʒamīʔ-an wa (al)s-saləm-u
ɬalaj-kum wa raħma-t-u (A) ɬah-i taħħelħe wa barak-æt-u-hu wa Qahl-an bi-
kum maħa-na fi-hæħħa (a)l-liqāʔ [...] »

Soit à peu près :

(= P : "[...] Puisse Allah emplir de bonheur votre soirée à tous et [que] la paix [soit] sur vous ainsi que la miséricorde d'Allah le Très-Haut et ses bénédictions et soyez les bienvenus parmi nous dans cette rencontre [...]".

Extrait n°3 :

P : « mustamīf-i j j-a al-kirām ?ahl-an wa marħab-an bi-kum fi hādha
(a)l-liqā? [...] »

(= P : "mes nobles auditeurs soyez les bienvenus [formule amplifiée] dans cette rencontre [...]").

Extrait n° 4 :

[...]

1 A : « Ωalo ?

2 P : masāe? al-χajR na?am masāe? al-χajR

3 A : Ωalo a(l)s-salāem-u Ωala j-kum

4 P : marħab-an bi-kum

5 A : ʃe-l-hāl? [?ijjāk læ bæs? ?ijjāk ma yājəs ſi? [?ijjāk læ

6 et 7 P : [?ahl-an wa sahl-an] [jāe marəħba

bī-k nətΩarrv Ωħi-kum ?

(Suite de 5 A) : bæs al-ħamd-u li-llāh mæ ſæ? Aħħah [...]»

(= 1 A : "Allô ?

2 P : Bonsoir oui bonsoir

3 A : Allô [que] la paix [soit] sur vous

4 P : Soyez le(s) bienvenu(s)

5 A : Comment ça va ? [j'espère qu'] il n'y a pas de mal, que l'on ne souffre de

6 P : [Bienvenu (formule amplifiée)]

rien] qu'il n'y a pas de mal - Dieu merci, ça se passe selon la volonté d'Allah

7 P : [Ô sois le bienvenu faisons votre connaissance ?

(/ suivant les desseins de la Providence) [...]».

Ainsi l'on peut multiplier infiniment les exemples attestant toute la diversité du matériel verbal (sans parler du cinétique) dont disposent les interactants pour saluer ou répondre au salut de l'autre. Il est tout à fait aisé de constater que les partenaires de ces échanges recourent à des procédés de salutations d'une diversité et d'un nombre significatifs. Outre les paramètres régissant la situation tels que le genre d'interaction, la nature des interlocuteurs (âge, sexe, statut social) et leur relation, le moment de la journée, l'emplacement de la salutation en initiative ou en réactive dans l'échange, en ouverture ou en clôture de l'interaction, ... il leur

reste pourtant une importante marge de liberté de choix entre plusieurs formules d'usage à cette fin.

Sur la base de la nature confirmative de l'acte de salutation, l'on peut avancer qu'en principe ses différents modes de réalisation verbale se valent s'il est tenu compte des circonstances de l'échange. Car quelle que soit la manière dont il est formulé, cet acte permet en particulier à l'initiateur de cet échange de civilités d'exprimer son désir d'établir ou de maintenir un lien amical déjà existant et ce préalablement à quelque transaction, ou tout simplement de témoigner de son éducation, sa politesse en faisant preuve de sa sociabilité. Ainsi sont utilisés la *bénédiction* adoptée également par les interlocuteurs du 1^{er} extrait, le *vœu de bonheur en cette soirée* (dans l'extrait 2) quasi synonyme d'une bénédiction et qui ferait penser à une formulation paraphrastique amplifiée du *bonsoir* français ; le *vœu de bienvenue* (extrait 3) ; le *souhait d'un soir de bien*, de *la paix* (salutation musulmane canonique, la plus usitée entre toutes), des *vœux de bienvenue*, des *questions* sur l'état du partenaire, etc.(extrait 4).

L'on peut s'attendre à ce que les formules utilisées pour saluer, qui sont pour les plus courantes, désémantisées et plutôt figées, soient déjà en nombre limité étant donné leur fort degré de routinisation ; l'origine médiatique du corpus ne faisant qu'en réduire d'avantage l'éventail par rapport à la spontanéité des interactions quotidiennes. Pourtant cela n'a pas empêché ce même corpus d'être aussi foisonnant de formules consacrées à cet usage.

Dans leur réalisation suivant les circonstances, les salutations en prenant des formes et des contenus (au niveau de leur sens premier) variés se prêtent à plusieurs possibilités de classification. On peut en distinguer les formules plutôt *neutres* (ou *passe-partout*) de celles co-textuellement et/ou contextuellement impliquées ; ou les considérer suivant leurs occurrences en ouverture et en clôture sur la base des fonctions que cet acte peut avoir à ces moments cruciaux de l'interaction ; ou encore essayer de les classer selon leur degré de cérémonie ou de familiarité etc.

Signalons toutefois que la neutralité supposée de certaines formes de réalisation de la salutation n'est, au mieux, que relative.

La formule prototypique en est la salutation musulmane *canonique*, que l'on dit également à l'usage au Paradis, dont l'énoncé complet (recommandé en tant que la *meilleure salutation*¹⁶) est :

« a(l)s-salām-u ۻala j-kum wa rāḥma-t-u (A)ۻah-i tařāḥlā wa barakāt-u-hu » = ("[que] la paix [soit] sur vous ainsi que la miséricorde d'Allah le Très-Haut et Ses bénédictions").

Non seulement attestées, mais beaucoup plus courantes sont les deux versions abrégées (formulations elliptiques) suivantes de cette même formule :

« a(l)s-salām-u ۻala j-kum wa rāḥmat-u ۻah » = ("[que] la paix [soit] sur vous ainsi que la miséricorde d'Allah") ; et plus simplement encore :

« a(l)s-salām-u ۻala j-kum » = ("[que] la paix [soit] sur vous").

Est également attestée, mais d'un usage moins fréquent (plus ou moins cérémoniel) que les précédentes, la version :

« salām-u (A)ۻah-i ۻala j-kum wa rāḥmat-u hū wa barak-āt-u-hu » = ("[que] la paix d'Allah [soit] sur vous ainsi que Sa miséricorde et Ses bénédictions").

¹⁶ En islam, la salutation fait l'objet de prescription religieuse : d'abord la salutation est obligatoire, avec manifestation de sympathie, en guise de demande de permission d'entrer chez autrui (Coran 24 : 27) ; comme il est recommandé de saluer le premier, le prophète Muḥammad aurait dit : « ځajr-u-kum man bāda? -a ځahib-a-hu bi-(al)s-salām » (= "le meilleur d'entre vous est celui qui prend l'initiative de saluer son partenaire). D'autre part "si vous êtes salués d'une salutation, renchérissez en saluant mieux ou rendez la même" (Coran 4 : 86) : c'est-à-dire que l'on doit répondre au salut de l'autre par un salut meilleur que le sien (plus riche en vœux, bénédictions etc.) ou, au moins, le lui rendre. C'est au *monté* (à cheval, ou à dos de chameau, etc.) de saluer le premier le *piéton* qui, arrivé au niveau d'une personne *debout*, doit la saluer le premier ; comme il incombe à la personne debout de saluer, la première, celle qui est *assise*.

Signalons quand même que le choix de cette formule canonique pourrait s'interpréter, non sans raison, comme une marque d'appartenance à une catégorie socioculturelle, un indice par lequel on signale sinon un engagement du moins un fort degré d'observance des règles constitutives d'une identité revendiquée : celle d'être un (bon) musulman c'est-à-dire respectueux y compris dans son comportement *externe*, au-delà des actes de dévotions proprement dits, des menues prescriptions régissant le comportement, les relations interindividuelles.

Rappelons que cette formule, valant de par son origine comme en témoigne son sens littéral, pour l'expression d'un vœu de paix, de sauvegarde, d'être épargné etc., est ici une *routine* conversationnelle *figée et désémantisée* [cf. F.Coulmas (éd.), 1981¹⁷] fonctionnant uniquement comme une salutation. C'est d'ailleurs le cas de nombre d'autres formules votives (cf. celle réalisée au tout début de l'extrait 2 ci-dessus, en ouverture d'une de nos émissions).

Notons enfin que cette formule consacrée (qu'elle soit complète ou abrégée) est polyvalente : c'est la même que doit énoncer l'arrivant en guise de demande de permission d'entrer chez quelqu'un ou de l'aborder dans la rue ce qui représente tout autant une intrusion dans le territoire d'autrui. C'est cette même formule que l'on *doit* prononcer pour prendre congé, même si elle est beaucoup moins usitée dans le rituel de la séparation¹⁸ (comme salutation d'adieu) que dans celui du début de la rencontre.

Pour rendre compte du fonctionnement de la salutation, nous nous proposons d'en examiner les occurrences à travers le déroulement de l'interaction. Ce sera par rapport à la localisation de cet acte de langage au double niveau macro- : dans

¹⁷ « Conversational Routine" La Haye, Paris, New York: Mouton.

¹⁸ La formule d'adieu la plus à l'usage dans les interactions quotidiennes c'est « waddañ-t-ak l-mulæ-na » ou « waddañ-na-k/kum l-mulæ-na » (= "je te confie à notre Seigneur" ou "nous te/vous confions à notre Seigneur") que prononce le partant et à laquelle la personne qui reste sur place répond : « qabil-t-u wa radî-t-u » ou « qabil-na wa radî-na » ou encore « gbél-t w-rzaj-t/rdaj-t » (= "j'accepte et suis content" ou "nous acceptons et sommes contents").

les séquences encadrantes en dehors desquelles la salutation n'est pas pertinente ; et micro- : en tant qu'initiative ou réactive d'un échange justement de salutation.

II. 6. 1. 1. La salutation en ouverture

Outre la formule *canonique* basée, de par son origine et sa fonction religieuse, sur la bénédiction et l'invocation divine explicite qui vient d'être envisagée, d'ailleurs entre toutes la plus usitée surtout dans ses réalisations abrégées, sa version longue étant plutôt cérémonielle ; les séquences d'ouverture comportent plus ou moins fréquemment, toujours en guise de salutation des *vœux* liés à un moment de la journée (ici c'est souvent le soir, nos émissions étant pour l'essentiel des animations de soirée) :

- « masā' al-Ṭajr ! » (littéralement "soir de bien" = "Bonsoir !")
 - « masā' a(l)n-nūr » (littéralement "soir de lumière" = Bonsoir !), cette formule est très souvent réactive.

Si dans ces formules sont invoqués le Bien et la Lumière, il en est qui souhaite le Bonheur :

- « Pas fad-a Al-hah-u masâ'î-a-kum Zamîf-an » (= "Qu'Allah fasse heureuse/ emplisse de bonheur votre soirée à tous", ce qui équivaut aussi à un Bonsoir !).

Quant aux vœux de *bienvenue*, ils sont légion :

« marħab-an bi-kum » / « jaħ marħaba bī-k » / « marħab-an bi-k » / « marħab-an » / « marħħbə » / « marħħbə bī-k » / « marħab-ti (bī-k) » / « marħħbə fu sahla fuww-ahla » / « nuraħħib-u bi-ðu jūf-i-na » / « ɻahl-an wa marħab-an bi-kum » / « ɻahl-an » / « ɻahl-an wa sahl-an » / « ɻahl-an masād ɻa(l)n-nür » / etc.

Cette forme de salutation appelle quelques remarques : d'abord elle est souvent sinon toujours réactive. Ensuite le but illocutoire de cet acte varie sensiblement

suivant les contextes : s'il est souvent réalisé pour exprimer à l'autre qui vient de signaler sa présence par une (autre) salutation ou une demande d'entrée en contact avec lui, ou de passer à l'antenne (ça peut être par une simple sonnerie de téléphone), sinon sa joie de l'accueillir du moins son agrément ou son accès à la demande de l'"arrivant" ; il est parfois utilisé par l'"accueillant" pour clore net l'échange de salutation (conscient de sa subordination à ce qui va suivre) en vue de l'empêcher de s'étendre outre mesure au détriment de l'essentiel : la raison de l'appel et d'amener son partenaire à en venir au fait.

Ainsi dans l'extrait suivant : (où A= auditeur /P= présentateur)

- | | | |
|-------|--|-----------------------------------|
| 1 A : | « a(l)s-salām-u ֆalaj-kum | ("[Que] la paix [soit] sur vous") |
| 2 P : | « Պahl-an wa sahl-an | ("Bienvenu" [Formule amplifiée]) |
| 3 A : | « Փ համար ի՞նչ ենք լավ կատարում? ("En quel état êtes-vous ? n'y a-t-il pas de mal n'est-ce pas ?") | |
| 4 P : | « մարմարական առաջնային աշխատանք կատարում ենք. ("Bienvenu") ; | |

nous avons deux vœux de bienvenue réalisés par le présentateur en réaction à deux salutations ordinaires (c'est-à-dire faisant partie du rituel quotidien) mais dont le but illocutoire varie de l'accueil en 2 à la demande d'aller droit au but de l'appel signifiée par une réalisation qui clôt l'échange de salutation tout en implicitant une incitation de l'interlocuteur à entrer dans le vif du sujet en 4.

Parfois encore on souhaite la bienvenue pour congédier poliment son interlocuteur, en *pervertissant* l'euphorie de l'accueil dénotée par l'énoncé en lui donnant pragmatiquement la valeur d'un renvoi (une expulsion de l'interaction), suite à une décision unilatérale de l'animateur de mettre fin à l'entretien.

Dans cet autre extrait d'une émission de jeu radiophonique où l'entretien animateur-candidat achoppe sur un désaccord. Ainsi après une réponse malheureuse d'un auditeur (candidat), l'animateur signale l'erreur et pour clôturer, salue le candidat d'*un vœu de bienvenue*. Or ce dernier négocie une *épreuve de repêchage* que l'animateur refuse de lui accorder en lui suggérant de rappeler pour

se porter à nouveau candidat et pour mettre fin à l'entretien lui *souhaite*, encore un fois *la bienvenue* en guise de salutation de clôture : (C = candidat / A= animateur)

[...]

- 1 C : « māh hu l-Sid Al-muṣṭaf ? [...]
- 2 A : « ðæk ɻam̄āl-u waħid min ɻahl euh euh al-ħawz ɻajwa marħab-ti bī-k
- 3 C : « għett la-k ?
- 4 A : « uħi ?
- 5 C : « [...] ɻaġżeen-i si min facħl-ak l-euh hāði al-mantika lli għett l-ak [...]
- 6 A : « taj-tu l-ak ɻu lā ɻraf-tu [...] ɻara-na-k tettaśil bi-jja marra θāenja
- 7 C : « ūf B. ? / - 8 A : « uħi ?
- 9 C : « ɻaena fett ttas-sil-t bī-kum wa ɻabur-kum wæħi ɻaġżeen-i ɻeħi waħid
ɻu towħi wa għiex
- 10 A : ɻajwa ɻeħi ɻara-na-k tittas-sil bī-na ɻin ja? Allah-u marħab-ti bī-k »
- (= 1 C : [l'auteur du poème] n'est-il pas Untel ? [...]]
- 2 A : celui-là est, n'est-ce pas, originaire du Hodh. Bon ! à toi mon (propre) vœu de bienvenue
- 3 C : t'ai-je dit ? (formule phatique très courante = m'entendez-vous ?)
- 4 A : quoi ? (= Allez-y/ je vous écoute)
- 5 C : [...] donne-moi quelque chose s'il te plaît de cette région que je t'ai dite
- 6 A : je te l'ai donné et tu ne l'as pas deviné [...] si tu veux tu me contactes une deuxième fois (= tu me rappelles plus tard si tu veux essayer à nouveau)
- 7 C : regarde B. (autre formule phatique) 8 A : quoi ?/ qu'est-ce qu'il y a ?
- 9 C : moi je suis déjà en communication avec vous et il est difficile de vous trouver [libre] donne-moi ne serait-ce qu'une seule [question] c'est tout et coupe
- 10 A : Bon ! tu n'as qu'à nous rappeler si Allah le veut mon vœu de bienvenue pour toi

Une autre variété de salutation, toujours en ouverture, est celle qui emprunte la configuration de la *question*. La caractéristique principale de cette forme est son fonctionnement comme *salutation complémentaire*. Dans notre corpus, cette salutation est localisée dans les interactions auditeur-présentateur d'ailleurs assez proches des entretiens téléphoniques non médiatisés où cette manière de saluer est très courante ; lesquelles interactions sont enchaînées dans l'interaction plus large du débat ou de l'émission que l'on a dit interaction-cadre.

Il s'agit de questions s'enquérant d'un certain nombre de topiques : l'état général ou de *marche* (des affaires), la (seule) présence du bien, l'absence (totale) du mal, ou plus précisément de l'état de la santé, des choses, s'il s'agit toujours des mêmes ou s'il y en a de neuves (de *nouvelles*), etc. comme l'illustrent les échanges suivants :

- 1 P : « naʃam (Oui !)
- 2 A : « əʃ-hæl-kum ? ("c'est quoi votre état ?" = Comment allez-vous ?)
- 3 P : « masæ? al-χajṛ ("soir de bien !" = Bonsoir !)
- 4 A : « ʔiʃʃæk læ bæs ʃli-kum ? ("Aucun mal [ne pèse-t-il] (sur vous) ?")
- 5 P : « marħab-an bi-kum (Soyez le(s) bienvenu(s))
- 6 A : « mʃæ-k Sm. ("avec toi Sm." [= C'est Sm. à l'appareil])
- 7 P : « Sm. ʔhl-an wa sahl-an (Sm. sois le bienvenu [formule amplifiée])
- [...]

[...]

- 1 AL : « ʃalo ?
- 2 K : « naʃam masæ? al-χajṛ
- 3 AL : « ʃalo a(l)s-salæm-u ʃalaj-kum
- 4 K : « marħab-an bi-kum
- 5 AL : « ʃə (a)l-hæl ? ʔiʃʃæk læ bæs ? ʔiʃʃæk ma yājəs [ʃi ?

ʔiʃʃæk læ

6 K : [« ʔahl-an wa sahl-an] [ʃǣ marəħħbə

bī-k nətħarrf-u ʔli-kum ?

5 (suite) : bæs ? al-ħamd-u li-llæħ mæʃæ ? Allah »

[...]

(= 1 AL : Allô ?

2 K : Oui bonsoir !

3 AL : Allô [que] la paix [soit] sur vous (= Allô bonjour !)

4 K : Soyez le(s) bienvenu(s)

5 AL : Comment ça va ? [il n'y a pas de mal n'est-ce pas ? il n'y a pas de

6 K : [bienvenu (formule amplifiée)]

problème de santé [n'est-ce pas ? il n'y a pas de mal n'est-ce pas ? Dieu merci,

6 K (suite) : [Ô sois le bienvenu faisons votre connaissance ?

5 AL (suite) : [tout se passe] selon les desseins de la Providence)

[...]

Ainsi, nombreux sont les auditeurs qui, en appelant les différentes émissions, semblent oublier qu'ils parlent à la radio et adoptent un comportement conversationnel en tous points identique à celui dont ils ont l'habitude au quotidien, en situation familière. Ils glissent facilement, lors des salutations, de l'attitude de personnes ne connaissant pas personnellement leur interlocuteur, parlant de surcroît en direct, à travers un média public, donc qui devraient observer, dans cette manière d'exprimer leur politesse, un certain degré de formalité et de réserve ; à celle d'une personne en communication sinon avec un ami ou un proche du moins avec quelqu'un qui ne lui est pas étranger et avec qui l'entretien peut bien manifester, du côté de l'appelant, une grande familiarité qu'attestent les salutations complémentaires constituées d'une série de questions assez redondantes déjà que la plupart des intervenants ont la *manie* d'égrener en en répétant certaines spontanément à chaque échange de salutation (il s'agit bien

d'un rituel que l'on ne contrôle plus une fois déclenché) :

- « *ʃə-l-ħāl ?* » ("c'est quoi l'état ?" = "Comment ça va ?")
- « *ʃ-ħāl-kum ?* » ("c'est quoi votre état ?" = Comment allez-vous ?)
- « *ʃ-kīf-kum ?/ kīf ħāl-kum ?* » ("Comment êtes-vous ?/ Comment est votre état ? = Comment allez-vous ?)
- « *?ijjāk (a)l-χajr (ʃlī-k/um) ?* » (= "Y a-t-il que Le Bien [sur toi/vous], c'est-à-dire comme état prédominant ?")
- « *?ijjāk lābās (ʃlī-k/um) ?* » (= "Y a-t-il aucun mal [qui pèse] (sur toi/vous) ?")
- « *?ijjāk ma yājēs ʃi ?* » (= Y a-t-il rien qui affecte [la santé] ?) etc.

Ces questions notamment les trois dernières sont formulées sur le mode du vœu ou de l'espoir pour l'autre. Une certaine manière de signifier à son partenaire d'échange que l'on se préoccupe pour son bonheur et que le locuteur lui souhaite que le Bien, la paix et la santé règnent chez lui et qu'il soit épargné du Mal et de la maladie.

A toutes ces questions l'usage courant (*normal*) réserve une seule réponse, qui est toujours, quel que soit ce qu'il en est réellement, par un optimisme indéfectible, que *tout va bien*. Mais cette réponse unique par sa signification et sa valeur pragmatique : rassurer l'autre en lui suggérant qu'il n'y a pas à s'inquiéter pour un état tout de bénédiction et donc ne demandant ni aide ni compassion ; varie cependant dans ses réalisations dont certaines sinon l'ensemble peuvent s'enchaîner cumulativement dans la même intervention, sur le mode de l'insistance ou de l'euphorie :

- « *lābās/ al-ħamdu li-llāh* » (= "Aucun mal ! / Grâce à Dieu/ Dieu merci")
- « *māʃ ʃæ? Aʃʃah* » (= "[tout se passe] suivant les desseins de la Providence")
- « *?ellāk (a)l-χajr* » (= "Rien [d'autre] que le Bien")
- « *al-χajr al-ħamdu li-llāh* » ("le Bien, Dieu soit loué")/ etc.

C'est peut-être là une des caractéristiques les plus évidentes de ces intervenants de l'extérieur du studio : une tendance chez eux à méconnaître la spécificité de l'entretien téléphonique à travers les médias qui a toujours sa finalité externe (participer à un débat ou à un jeu radiophonique, poser une question etc.). En multipliant ainsi les salutations, comme si le but était purement relationnel, les auditeurs intervenants semblent oublier la raison ("transactionnelle") de leur appel et risquent de ne pas être en phase avec leur interlocuteur (l'animateur qui, lui, reste tout à fait lucide par rapport à la nature de l'interaction). Mais cela permet d'autre part de comprendre l'attitude de l'animateur.

Conscient non seulement du caractère médiatique de la situation, mais aussi de sa responsabilité de son émission, l'animateur s'emploie sans cesse à en régler et réguler le déroulement, en veillant à éviter les dérapages et les dépassements des cadres du thème traité, du temps (de parole) et de l'équilibre d'ensemble des interventions de l'intérieur et de l'extérieur du studio (celles respectivement des invités et des auditeurs).

Suivant donc une attitude inhérente à ses propres rôles d'instance organisatrice de l'interaction, l'animateur se distingue dans son comportement conversationnel dès l'échange de salutations, lorsqu'il s'abstient de jouer le jeu de la spontanéité et ne répond aux salutations des appelants que par des formules autres (des *vœux de bienvenue*) que celles attendues en conversation quotidienne.

En répondant le plus souvent (quelle que soit l'initiative) par des *vœux de bienvenue*, l'animateur réalise deux actes : de salutation, pour rendre celle qui lui a été adressée, et de rappel à l'ordre, pour inciter son interlocuteur à respecter le script de l'interaction (l'émission).

II. 6. 1. 2. **La salutation clôturante**

En clôture d'interaction, l'acte de salutation a des réalisations aussi variées qu'en ouverture avec cependant les différences inhérentes à la fonctionnalité de chacune de ces séquences. Pour s'en rendre compte examinons les énoncés

suivants clôturant quelques unes des interactions de notre corpus où sont réalisées des salutations :

Ainsi après une dernière présentation des invités, l'émission consacrée au *comportement civique* du magazine *Qadājæ wa ḡarāb* ("Problèmes et opinions") se termine par une intervention du présentateur dont voici la fin :

P72 : « [...] ʔilāt liqāʔ-in qādim ʔafizzāʔ-i al-muṣāhid-in la-kum minn-i
ʔat jab a(l)t-taḥi jāt wa a(l)s-salām-u ʔala j-kum ʔila l-liqāʔ. »

(= "[...] A une rencontre prochaine chers [+ adj. poss.] téléspectateurs vous avez de moi les meilleures salutations et [que] la paix [soit] sur vous ; à la rencontre !" [= A bientôt !]).

Soit quatre salutations réalisées consécutivement par le même locuteur : une *proposition d'un rendez-vous* (un peu comme *à la prochaine* émission du même magazine prévue le même moment de la semaine prochaine qui permettra à l'un (le présentateur) et aux autres (les auditeurs) de reprendre contact et de renouer avec la communication), une formulation performative exprimant le *don* ou l'*adresse* par le locuteur *des meilleures formules de salutation* aux téléspectateurs, une *routine* conversationnelle (la formule canonique musulmane évoquant *la paix*) et l'intervention-séquence s'achève sur une réitération du *don de rendez-vous* par lequel a commencé cette suite de salutations.

Ce segment discursif appelle quelques remarques : un tel *feu d'artifice* de salutations traduit l'attitude euphorique du présentateur désireux de rassurer son audience en minimisant les effets négatifs d'une séparation (fin d'émission) *décidée* unilatéralement par lui, d'où son insistance, pour persuader du contraire, sur le *don de rendez-vous* mentionné deux fois, encadrant deux salutations proprement dites illocutoirement identiques, mais variant sur le plan de la forme de l'expression : une formulation performative doublée d'une formule routinisée.

De la même manière, bon nombre d'interactions auditeur-présentateur ayant eu lieu dans le cadre d'émissions de divers magazines comme : « ʔākirat-u al-fann »

("La Mémoire de l'Art"), « dajf-u a(l)z-zahira » ("l'Hôte de la Méridienne"), « rawdat-u (al)ṣ-ṣijjām » ("le Jardin du Jeûne") ou encore « Stutju al-ṣittiṣāl » ("Studio de la Communication") se closent sur des échanges finaux du genre :

[...]

P : « ʔajwa maraḥba bī-k (Bon ! [tu es le] bienvenu !)

A : « ʔajwa maraḥba » (bon ! bienvenu !)

[...]

A : « ʔajwa tajjib (Très bien !)

P : « ʔahl-an marḥab-ti (Bienvenue [+ mon propre souhait de] bienvenue)

A : « ʃækṛ-in-kum (tout en vous remerciant [1^{ière} pers. du pl.])

P : « ʔahl-an wa sahl-an » (bienvenue [formule amplifiée]).

[...]

L : « jayajṛ ɻand-i mutaraʃʃiḥ hawn (mais j'ai un candidat ici [?])

K : « ʃukr-an ɻaz/ min (al)z-zubanā? waʃʃa min ... (Merci [...] [c'est] un
des clients ou un des ...)

L : « ʔellā min/ tāʒir zād huwwa (C'est justement un des/ [c'est] un
commerçant lui aussi)

K : « tāʒir naɻam tfaddal (Un commerçant oui je t'en prie !)

L : « ʔajwa marəḥbə » (Bon ! Bienvenue !)

[...]

N : « [...] w-igūl-ū-l-ak hāða (al)t-tārīḥ (...) ɻu ða ɻand-i ɻann-u mā-hu ...
(= [...] et il te disent c'est [ça] la date [de péremption] et cela pour moi ce n'est
pas ...)

K : « ſukr-an ȝazīl-an (Merci beaucoup !)

N : « marḥībə ». (Bienvenue !)

[...]

A : « [...] nəχtajR rudūd euh (al)s-sāda al-fuqahā? ɻalāh hāðihi al-ʔis/ 1-istiʃkāl-āt a(l)θ-θalāθa wa (...) ɻarȝū la-kum (al)t-tawfiq wa a(l)s-salām-u ɻala{j}-kum

P : « ſukr-an li-hāða al-mustamī? wa wa sa-ʔ/ euh nuḥāwil ɻan nuȝib ɻalāh suʔāl-i-kum baʃda euh laħazāt bi-ʔiðn-i llāh

(=A : "[...] j'aimerais [entendre] les réponses de Messieurs les jurisconsultes à ces trois interrogations et (...) je vous souhaite [toute] la réussite et [que] la paix [soit] sur vous !

P : "Merci à cet auditeur et et je vais/eh nous essayerons de répondre à votre question après euh [quelques] instants avec l'autorisation d'Allah."

[...]

P : « M. A. ɻiðan lāhi tufsiħ al-maȝāl li-(a)l-ɻāxar-īn

(= "M. A. donc tu vas céder la place aux autres [auditeurs])

A : « marḥībə ɻu sahlə (Bienvenue [formule amplifiée, en parler régional])

P : « ɻahl-an wa sahl-an » (Bienvenue [formule amplifiée, en arabe littéraire])

[...]

P : « ɻajwa li-(a)l-ɻasaf hāðihi al-ɻiȝāba yajR saħħiħ-a marħaba !

(= "Bon ! malheureusement cette réponse est incorrecte. Bienvenu !")

A : « ɻajwa maʃa (al)s-salām ! » ["Bien ! avec le Salut !" = Restez/(allez) en paix !]

Dans ces extraits ayant en commun d'être les derniers énoncés (échanges ou interventions) par lesquels s'achève une interaction au sens large, on peut observer différents modes de réalisation de la salutation clôturante. Ainsi quelle que soit la situation à l'issue de l'interaction ou l'attitude respective des interlocuteurs de l'échange final, ces derniers sont très fréquemment amenés à échanger des salutations.

Lors de la séparation, les formes suivantes de salutation sont attestées, à divers degrés de fréquence :

- le vœu de bienvenue : « marħaba / ʔahl-an wa sahl-an / marəħħbə ʔu saħħə / marəħħbə / marəħħbə bī-k / ʔahl-an marħab-ti (bī-k) / ... »
- le don/ la prise de rendez-vous : « ʔilæ l-liqāʔ / ʔilæ liqāʔ-in qādim ! »
- le vœu de paix : « maħa (al)s-salāem ! »
- la salutation canonique : « (al)s-salāem-u ʕala j-kum »

Parmi toutes ces réalisations de la salutation clôturante, celle consistant en un *don de rendez-vous* (à la prochaine ! à bientôt !) est la seule à évoquer assez explicitement la cessation des échanges. Dans une moindre mesure la formule *souhaitant à l'autre de rester ou d'aller en paix* (maħa (al)s-salāem !) selon que le locuteur soit partant ou restant sur place.

Mais la formule la plus courante en cette circonstance et en même temps la plus riche en variantes est le *vœu de bienvenue*. Aussi fréquente en initiative qu'en réactive, cette formule faisant partie, à l'origine, du rituel d'accueil [assurer l'arrivée des bonnes dispositions de son (ou de ses) hôte(s)] fonctionne en clôture comme pour conjurer les désagréments d'une rupture potentiellement négative ou vécue comme telle, en la transformant par la magie des mots, en son contraire : simuler un début de rencontre avec toute l'euphorie rituelle habituelle.

Ainsi le script terminal de bien des interactions, du moins médiatiques, présente sinon *prévoit* un ultime échange symétrique de *vœux de bienvenue*, valant par l'initiative pour une prise ou un don de congé (qu'elle soit le fait du présentateur ou de l'auditeur/appelant) et par la réactive pour la ratification de l'autre partenaire.

Est également attestée en salutation finale la formule canonique la plus conventionnelle : « (al)s-salām-u ʔalaj-kum » qui nous apparaît fonctionner ici, par rapport aux formules précédentes, d'une manière plutôt neutre, comme une salutation *pure* c'est-à-dire sans référence particulière au contexte, sauf peut-être que le choix d'une telle formule de la part du locuteur pourrait être interprétable comme une marque de son appartenance socioculturelle, les groupes socioculturels ayant chacun sa (ou ses) propre(s) salutation(s) de prédilection.

Aussi fréquente que multiforme, la salutation clôturante (tout comme, sur ce point, l'ouvrante) dispose pour s'actualiser, d'un éventail de formules qui permettent aux interlocuteurs, suivant les contextes, de surmonter les difficultés liées au sentiment de se voir obligé de signifier à son partenaire son désir ou son devoir de cesser de communiquer avec lui et d'en atténuer l'impact sur les faces en jeu.

Comme procédé atténuateur dans une situation délicate à gérer, la valeur effective de la salutation d'adieu, au degré zéro, est de prendre/ donner congé en signalant à son interlocuteur, sans l'offenser ou le laisser se sentir comme tel, son désir de mettre fin à l'entretien, ou sa ratification d'une telle initiative.

En initiative, les formes de salutation constitutives de la clôture donnent lieu à des enchaînements plus ou moins standardisés. Outre l'échange symétrique de *vœux de bienvenue*, très fréquent ; chacune des formules attestées (dans les exemples cités plus haut) s'insère dans un schéma qui lui est propre.

Ainsi après une *pré-clôture* (« ʔajwa tajjib ! » = "Très bien !") réalisée par un auditeur-appelant que l'animateur ratifie en enchaînant là-dessus par un *vœu de bienvenue* (« ʔahl-an marħab-ti ») en formule amplifiée (comportant deux

versions du même vœu dont la première est formulée en arabe *littéraire* et la seconde, en arabe régional, est prise en charge par l'animateur personnellement).

Or cet échange aurait constitué une clôture concertée si l'appelant n'avait pas formulé un remerciement sur un ton qui semble, alors que le moment transactionnel de l'entretien est déjà dépassé, reprendre l'aspect relationnel qui a dominé le début de l'interaction et dont la pertinence n'est plus aussi évidente. Mais l'animateur qui entend toujours mettre fin à l'entretien, persiste dans cette attitude et enchaîne sur le remerciement en réitérant le même *vœu de bienvenue* : « ۋاھل-ان وا ساھل-ان » (toujours une formule amplifiée où le vœu est double, mais exprimée autrement : plus conventionnelle, entièrement en arabe *littéraire* et sans implication personnelle du locuteur, donc plutôt officielle et assez distante).

Un autre entretien Appelant-Présentateur se clôt par cet échange :

P : « ۋاچقا لى-(ا)لى-ۋاساف ھەدىھىلى-ئىزەبا ياجىڭ ساھىھ-ا مارھابا !

(= "Bon ! malheureusement cette réponse est incorrecte. Bienvenu !")

A : « ۋاچقا ماۋا (ال)سالەم ! » ("Bien ! avec le Salut !")

Restez en paix !)

Dans son intervention, le présentateur (P) initie la clôture de l'entretien formulée en *vœu de bienvenue* en la préfâçant de deux actes de langages qui, en s'enchaînant logiquement, lui servent de justificatifs. Pouvant être l'acte directeur de cette intervention, cette salutation terminale (le vœu de bienvenue) valant pragmatiquement pour un *don* de congé (un congédiement de l'interlocuteur) a été réalisé avec un certain nombre de précautions : ce n'est qu'après un marqueur conclusif « ۋاچقا » (= "Bon !") suivi d'un acte de compassion (« li-(a)لى-ۋاساف » (= "malheureusement") réalisé en prélude à sa propre raison : *le jugement du locuteur que la réponse donnée était erronée* ; qu'intervient, ainsi préparée, la *salutation d'adieu* censée clore l'entretien. Ce que l'appelant (A) enregistre par sa reprise du même marqueur conclusif et ratifie en saluant à son tour, mais d'un *vœu de [rester en] paix*. Voici le script de cet échange final :

- P : Particule conclusive + acte de regret + jugement négatif de la réponse + salutation (vœu de bienvenue) à valeur de congédiement
- A : Particule conclusive + salutation (vœu de paix) ratifiant la clôture.

II. 6. 2. La présentation

Envisagé dans son acception large, l'acte de *présentation* peut avoir pour objet outre les personnes, certaines choses (magazine, thème d'émission, ...). Largement attestées dans notre corpus, ces actes sont réalisés par les présentateurs (notamment les animateurs d'émission) en gros sur le mode de la *définition*. Mais c'est à la *présentation des personnes* ou leur façon de *se présenter* que nous nous intéresserons essentiellement ici.

Il s'agit d'une part d'invité(s) : accueilli(s) en début ou en cours d'émission (si l'on ne rejoint le groupe conversationnel que bien après l'ouverture), mais aussi lors du remerciement d'adieu en clôture ; et d'autre part de participant(s) amené(s) à "s'auto-présentater", à sortir de quelque manière de l'anonymat, parfois malgré eux. Car dans tous ces cas, il s'agit toujours de partenaires d'interaction dont l'identification (la présentation) s'inscrit dans la constitution de la relation interpersonnelle.

En effet, l'*acte de présentation* proprement dit consiste dans le fait d'introduire quelqu'un (un ou plusieurs invités) auprès d'une ou plusieurs personnes (un public d'auditeurs ou de téléspectateurs par ex.) en le(s) leur faisant connaître, en déclinant l'identité (nom, prénom et qualités). Cet acte a pour effet sur les deux parties en présence de sortir les uns pour les autres, du statut d'inconnus (d'anonymes s'ignorant ou pouvant s'ignorer les uns les autres) et de les engager désormais, dans celui de connaissances qui n'ont plus le choix de ne pas tenir compte non seulement de l'existence mais aussi de la présence de l'autre.

Ce qui signifie que plus que la salutation par laquelle le saluer manifeste sa prise en compte de l'existence de l'autre dans son champ perceptif et sa disposition à engager avec lui un échange communicatif même minimal, *la présentation* est un moyen très efficace pour nouer une relation entre des gens en

mettant à la disposition de chaque partie les informations que le présentateur juge pertinentes et dont il doit être tenu compte dans la relation à construire.

La réalisation la plus notoire de cet acte, du moins dans notre corpus, est la présentation des invités. Réalisé par l'animateur, c'est un acte constitutif, entre autres, de chacune des séquences encadrant aussi bien les émissions de débat télévisé que celles d'animation culturelle (qu'elles soient du genre *consultation* ou jeu radiophonique). Chacune de ces séquences étant constituée d'une intervention unique dans laquelle le présentateur pose (en ouverture), ou récapitule (en clôture), les principaux éléments du cadre de l'interaction incluant son cadre participatif.

Pour s'apercevoir de différents modes de présentation, observons-en les réalisations concrètes suivantes, dont les deux premières portent sur le thème (et parfois le magazine d'origine) de l'émission sur lesquelles l'animateur enchaîne (c'est souvent le cas) par la présentation des invités. Ainsi dans P1 (le premier des deux extraits suivants,) est présenté le thème d'une émission du magazine télévisuel « Qadajāē wa ɻāera? » ("Problèmes et opinions") consacrée au *comportement civique*, présentation dominée par la paraphrase, en prélude à la présentation des invités qui sont venus pour en débattre.

Alors que l'intervention H2 (le deuxième extrait) qui s'ouvre par une salutation (performativisant un souhait de bienvenue) adressée à l'audience, se poursuit par une ouverture, également performative, de la présente émission avant d'en présenter consécutivement le cadre d'origine (le magazine intitulé "La veillée culturelle") et le thème (le théâtre mauritanien). Voici les deux extraits qui viennent d'être commentés de ce point de vue :

P1 : « [...] sa-nataḥaddaθ fi ḥalqati (a)l-la{jla ɻan al-/(al)t-tayjīR al-ɻaqlijja
wa al-ḥajāt fi (a)l-madīna tayjīR al-ɻaqlijja min ḥajθ (al)t-taɻāmul maɻa al-
muḥīṭi al-muɻasir maɻa al-ḥajāt al-żadīda maɻa mutaṭallabāti-ha maɻa
(al)s-sulūki al-madani(j) bi-ṣivatin ɻāemma wa ḥālikā min ḥilāli ma sa-

juqaddimu-hu la-na dūjūfu ḥalqati (a)l-lajla min ʔārā? ḥawla hāða al-mawdū? »

(P1 : [...] nous allons parler dans l'émission de ce soir du changement de la mentalité et la vie en ville, [du] changement de la mentalité par rapport à l'interaction avec l'environnement contemporain, avec la vie nouvelle, avec ses exigences, du comportement civique d'une façon générale et cela à travers ce que vont nous présenter les hôtes de l'émission de ce soir d'opinions sur ce sujet)

H2 : « nuraḥḥibū bi-kum fi bidājati hāði al-ḥalqa min [...] "a(l)s-sahra a(l)θ-θaqāfi ja" wa llēfi nuṣṣiṣu-ha li-mawdū? (..) al-masraḥ (.) al-mūritani(j) »

(Nous vous souhaitons la bienvenue en début de cette émission de "La veillée Culturelle" et que nous consacrons au sujet du théâtre mauritanien).

Les invités variant entre deux et six suivant les émissions, sont souvent et en moyenne au nombre de trois. Leur présentation est réalisée, dans un même segment de discours, d'une certaine manière, en deux temps : au tout début ils sont considérés solidairement en tant que groupe, d'où leur qualification par un titre au pluriel ou par un terme collectif purement honorifiques (Messieurs / "une pléiade" de personnes concernées), ou un terme explicitant leur statut dans l'émission (les hôtes), ou encore par l'instauration d'un lien de parenté fictif (les frères) de nature à rapprocher d'avantage l'ensemble des partenaires de l'échange le présentateur y compris.

Ensuite les invités sont énumérés par le présentateur qui cite successivement les prénom et nom de chacun reliés par la particule de filiation (wēl = fils de), l'ensemble est souvent précédé d'un (ou de plusieurs) titre(s) honorifique(s), pouvant être ou spécifique ([le Professeur,] le Docteur / l'Inspecteur), ou d'usage commun (monsieur / le professeur) ; et toujours suivi de qualités : fonction, degré de responsabilité, domaine d'activité, spécialité, adresse professionnelle etc. dont certaines sont parfois cumulées (le Directeur / expert, consultant). Les extraits suivants en illustrent les réalisations les plus récurrentes (où dans la formule appellative "Untel wēl X", X = nom de famille) :

P1 (suite) : « wa hum (al)s-sāda(h) al-?ustād (al)d-duktūr muḥammēd ləmīn wəl X χabīR ʕālāmi(j) wa mustaʃār fi mazāli (al)t-tanmiija euh euh al-mufattiʃ səmbara wəl X min mufawwadīj jati al-?amn al-χāssa raʔis qism (a)t-taħqīqāt euh euh wa du/ al-?axiṣṣāʔi(j) (a)l-(?)iżtimāʔi(j) muḥammēd wəl X min ʔidarat (al)ʃ-ʃuʔūn al-(?)iżtimāʔi(j) bi-wazərati (al)s-siħħa wa (al)ʃ-ʃuʔūn al-(?)iżtimāʔi(j) »

(= "Ce sont Messieurs le Professeur le Docteur Mohamed Lamine wəl X expert mondial et consultant dans le domaine du développement euh euh l'Inspecteur [de police] Səmbara wəl X du Commissariat Spécial de Sûreté chef du Bureau des Enquêtes (Constats) euh euh et do/ le spécialiste en sociologie Mohamed wəl X de la Direction des Affaires Sociales au Ministère de la Santé et des Affaires Sociales".)

P72 : « [...] nataqaddamu bi-żazīli a(l)ʃ-ʃukr ʔilæ euh (al)s-sāda(h) euh (al)d-dūjūf euh euh al-?ustād (al)d-duktūr muḥammēd ləmin wəl X χabīR ʕālāmi(j) mustaʃā/ ʔaxiṣṣāʔi(j) euh fi mazāli a(l)t-tanmiija wa euh al-mufattiʃ səmbara wəl X min mufawwadīj jati al-murur al-χāssa euh euh raʔis firqat euh a(l)t-taħqīqāt wa euh al-?axiṣṣāʔi(j) (a)l-(?)iżtimāʔi(j) muḥammēd wəl X min ʔidārat (al)ʃ-ʃuʔūn al-(?)iżtimāʔi(j) bi-wazərati (al)s-siħħa wa (al)ʃ-ʃuʔūn al-(?)iżtimāʔi(j) »

(=" [...] nous présentons un grand merci à Messieurs euh les hôtes euh le Professeur le Docteur Mohamed Lamine wəl X expert mondial et consult/ spécialiste euh dans le domaine du développement et euh l'Inspecteur [de police] Səmbara wəl X du Commissariat Spécial [chargé] de la Circulation euh euh Chef de brigade des enquêtes (Constats) et euh le spécialiste en sociologie Mohamed wəl X de la Direction des Affaires Sociales au Ministère de la Santé et des Affaires Sociales".)

H2' (suite) : « [...] nastadif kawkabatan min al-mafni jjin bi-l-mawdū? Paḥmad wəl X muḥriż wa mas?ūl a(l)θ-θaqafa [...] wa al-masraḥ bi-?idārat a(l)θ-θaqafa al-?ustād muḥamməd vāl wəl X kātib masraḥ(i(j)) wa al-?ustād ?abdarrāḥmān X mumaθθil. »

(=" [...] nous accueillons [pour en parler] une pléiade de [personnes] concernées : Ahmed wəl X [se tournant vers lui] metteur en scène et responsable de la culture [...] et du théâtre à la Direction de la Culture, le Professeur Mohamed Val wəl X écrivain de [pièces de] théâtre et le Professeur Abderrahmane X comédien".)

H86(fin) : « [...] naṣkur (a)l-?iṣwa Aḥməd Wəl X muḥriż wa mas?ūl qitā? (a)l-masraḥ fi ?idārat-i (al)θ-θaqāfa (a)l-?ustād Muḥamməd Vāl Wəl Y/ wəl X kātib masraḥ-i(j) (a)l-?ustād ?abderrāḥmān Wəl X mumaθθil. »

(=" [...] nous remercions les frères Ahmed wəl X metteur en scène et responsable du secteur du théâtre à la Direction de la Culture, le Professeur Mohamed Val wəl Y/ wəl X écrivain de [pièces de] théâtre, le Professeur Abderrahmane wəl X comédien.")

Remarquons qu'à très peu de détails près, la même présentation des invités en ouverture d'une émission est reprise telle quelle en clôture. Ils sont souvent présentés dans le même ordre : par exemple dans le débat télévisé autour du théâtre mauritanien c'est d'abord le metteur en scène, ensuite l'écrivain de théâtre et enfin le comédien, traités quasiment de la même manière. Si, lors de leur présentation en ouverture, les invités ont été qualifiés ensemble de "pléiade de [personnes] concernées" qui met l'accent sur leur compétence et leur notoriété remarquable ; en clôture c'est par un terme de relation parentale réciproque les reliant en l'occurrence au locuteur : « al-?iṣwa(h) » (= "les frères") qu'ils ont été présentés collectivement, avant de l'être individuellement d'une manière à peu près identique à celle de l'ouverture.

Certaines occurrences dévient légèrement du schéma précédent : les termes présentatifs collectifs (Nos hôtes [sont] messieurs) y sont suivis immédiatement de la formule appellative habituelle (prénom + lien de filiation + nom) servant à identifier l'individu qui elle, est suivie de la mention de sa (ou ses) qualité(s). C'est du moins le cas dans la présentation des trois premiers invités dans l'extrait K1 (de l'émission du "Studio de la Communication") tandis que, pour le quatrième invité, le schéma "modèle" décrit plus haut y a été observé :

K1 : « [...] dujūfu-na al-la(j)la a(l)s-sāda ləmrābət wəl X mudīR (al)t-tawzīh al-ʔislāmi(j), muḥamməd wəl X mudīR (al)t-tiṣara al-χāriṣi(j)ja, muḥamməd wəl B. al-mudīR al-musāfi id li-ṣarikati SMDIPAL wa masṣūl al-mabīfāt wa (al)R-riqaba a(l)s-siḥḥi(j)ja fi hāḍihī a(l)ṣ-ṣarika niyyābatan ʔani al-qitāf al-χass wa al-ʔustād a(l)d-duktūr al-muṣṭafāt wəl X ʔaxiṣṣāʔi(j) al-ʔamrād al-ʒihāz al-hadīmi(j) wa al-kabid ».
 (= "[...] Nos hôtes ce soir [sont] Messieurs Lemrabət wəl X Directeur de l'Orientation Islamique, Mohamed wəl X Directeur du Commerce Extérieur, Mohamed wəl B. le Directeur Adjoint de la société SMDIPAL et Responsable des ventes et du contrôle hygiénique dans cette société représentant le Secteur Privé et le Professeur le Docteur Al-Moustapha wəl X Spécialiste des maladies de l'appareil digestif et du foie".)

Dans le cas de figure suivant, le présentateur n'a conservé des éléments d'identification de l'invité que sa qualité : responsabilité, domaine d'activité et cadre institutionnel (Directeur des Affaires Sociales à la Mairie de Nouakchott). Comme si dans cette présentation seul l'élément retenu était pertinent, il n'est énoncé, en outre, ni prénom, ni nom ni titre honorifique :

K57 : « tasmaḥ (l)n-nə lāhi nəstaqəblu euh mudīR euh euh mudīR (al)ṣ-ṣuʔūn al-ʔiṣtimāfi(j)ja fi baladi(j)at nuakṣūt itaḥaq bī-na li a(l)t-taw »

(tu nous permets nous allons accueillir euh le Directeur euh euh le Directeur des Affaires Sociales à la Mairie de Nouakchott il vient tout juste de nous rejoindre).

La raison peut être que la personne présentée ici, n'ayant pas pu être là à l'ouverture de l'émission, est venue, assez longtemps après son démarrage, se joindre au groupe conversationnel, donc en décalage par rapport au moment de l'émission réservé, entre autres, à cette tâche de l'animateur. Lequel, voyant le cours de son émission perturbé par cette présence inopportunne, tout en étant disposé à accueillir l'invité retardataire tâche, pour minimiser le dérangement causé par son introduction, d'en demander la permission au locuteur en place et de réduire sa présentation au strictement essentiel.

II. 6. 2. 1. L'auto-présentation

Outre la présentation proprement dite dont on vient de montrer certains modes de réalisation, qui est toujours ici le fait de l'animateur et dont font l'objet habituellement les invités, d'autres participants sont amenés, en ouverture de leur entretien téléphonique avec l'animateur, à décliner leur identité, donc à *se présenter* soit de leur propre initiative une fois le contact établi avec l'animateur de l'émission à laquelle ils souhaitent participer, soit sur la demande expresse de ce dernier.

Certains animateurs vont jusqu'à exiger l'auto-présentation du candidat à la participation à leur émission. L'appelant qui se montre réticent à se présenter par souci de garder l'anonymat se voit parfois sommé de décliner son prénom et son nom (pourtant, rien ne l'empêche de se réfugier derrière un pseudonyme) sous peine de ne pas être ratifié comme interlocuteur valable. Voici trois exemples :

- [...]

« Ac3 : ɻand-i suɻæl ? (j'ai une question ?)

K25 : tfac̩d̩lu (.) al-ɻism ? (je vous en prie (.) le nom ?)

Ac4 : ɻahmad sælim (Ahmed Salim [= prénom composé])

K26 : ɻahmad sælim wəl ɻæʃ ? ("Ahmed Salim fils de quoi" ?

[= fils de qui ?])

Ac5 : wəl ɻahmad vāl (fils d'Ahmed Val [= nom de famille])

K27 : tfad̩ʃlu ɻahlan wa sahlan (je vous en prie, soyez le bienvenu)

[...].

- [...]

« Ae2 : a(l)s-slāmu ɻalaj-kum [(que) la paix (soit) sur vous]

K48 : ɻasm-kum al-kařim ? (votre noble nom ?)

Ae3 : mɻāk sīdi wəl X (avec toi Sidi Wəl X)

K49 : euh nařam sīdi tfad̩ʃal ɻahlan wa sahlan (eh oui Sidi je t'en prie, sois le bienvenu)

[...].

- [...]

Ah5 : ɻi jāek (a)l-χajr ? euh (a)l-barnāmiř euh ndəwr-u nəttāřsl-u bi-h əm̩māl-na ?

K115 : wa huwwa ka-đālik wa mɻāk-kum (a)l-barnāmiř mubāřarat-an

Ah6 : ſūf nařkr-ū-kum ɻawwal-an ja-χū-ja ɻlæ/[

K116 : [ɻu nətřarrf-u

ɻī-kum ɻəntum fə (a)l-bidāja ?

Ah7 : tətřarrf-u ɻī-na ? ɻəna wāħd/ məz̩nūn (a)l-ɻiđāřa

K117 : ɻæ ! ſukr-an ɻazīl-an đāk əss̩a lāhi tsāməħ-n-a ħna nəstaqbl-u ellāe euh (a)l-ɻæ/ (a)l-ɻuqalāř.

- (= Ah5 : Y a-t-il le Bien ? (formule votive = je souhaite qu'il y a le Bien) euh le magazine c'est pour que nous communiquons avec n'est-ce pas ?

K115 : C'est bien cela et avec vous le magazine en direct.

Ah6 : Regarde nous vous remercions d'abord ô mon frère pour [

K116 : [et faisons votre connaissance vous au début (avant toute chose) ?

Ah7 : vous faites notre connaissance ? moi je suis quelqu'un/ le fou de la Radio

K117 : Oh ! Merci beaucoup, si c'est ainsi, tu vas donc être indulgent à notre égard, nous n'accueillons que des [personnes] saines d'esprit.)

Cette attitude de l'animateur laisse penser sa conscience d'au moins une règle (du "jeu") implicite dont il se juge en charge de faire respecter, suivant laquelle chaque intervenant à travers ces médias publics doit, sinon de lui-même, du moins si on le lui demande, se présenter sous une identité qui peut bien être fictive, mais nécessairement vraisemblable : réflexe de "censeur", recherche de la transparence ou simple mise en scène réaliste ?

En règle générale la présentation des invités les envisage soit comme un groupe et dans ce cas ils sont présentés en bloc moyennant des termes collectifs ou des pluriels valorisant ou rapprochant (pléiade / Messieurs / les hôtes / les frères) ; soit individuellement et à ce niveau, la présentation d'un invité se constitue souvent, mais pas toujours, d'un (ou de plusieurs) titre(s) honorifique(s) (« al-ʔustād, (al)d-duktūr,... » = "le Professeur, le Docteur,...") suivi(s) d'une formule appellative (prénom + particule de filiation + nom¹⁹) suivie, à son tour, d'une ou de plusieurs qualités relatives aux compétences (scientifique, professionnelle, administrative, etc.). Les deux niveaux de présentation sont réalisés conséutivement et surtout à l'intention du public des auditeurs ou téléspectateurs, les intéressé n'étant pas eux-mêmes directement adressés.

Les seules exceptions à cette règle sont l'absence du titre honorifique (par ex. : « al-ʔustād » devant la formule appellative) de la présentation du premier invité

¹⁹ Il peut s'agir soit du nom de famille soit du prénom du père : selon la manière dont est établi l'acte de naissance de l'individu. L'état civil vient à peine de connaître une (première) importante réforme, qui a permis, après un récent recensement de la population (1998-99) sa révision et l'établissement d'actes normalisés.

dans l'extrait H2' et dans H86 (en fin de la clôture de la même émission). Nous avançons l'hypothèse que ce titre honorifique qui marque dans cette situation sinon la déférence du moins le respect que l'on doit par civilité à tous les hommes avec lesquels la relation n'est ni intime ni familière (en quelque sorte l'équivalent du français *monsieur*) est remplacé dans chacun des deux extraits par un "présentatif" collectif : « kawkabatan min al-maṣni jīn bi al-mawdūf » (= une pléiade de [personnes] concernées par le sujet) en H2' et « al-ʔiṣwa(h) » (= "les frères") en H86(fin).

Si présenter les invités comme une *constellation d'illustres spécialistes* du domaine en question leur confère à tous et à chacun un insigne honneur, leur présentation comme une "fratrie" incluant le présentateur est une manière de *rapprocher* les uns des autres tous les participants par le lien de parenté qui s'établit à travers le discours.

Si les deux derniers invités à être présentés en H2'(suite), avaient droit au titre honorifique « al-ʔustād » (= "le Professeur") venu prolonger, en constituant une extension à droite, leur appellatif respectif, alors que pour le premier invité à être présenté qui a droit aux mêmes égards, cet honorifique a été omis, c'est que la formule « *pléiade de [personnes] concernées* » signifiant "groupe de personnes remarquables" et donc non moins honorifique, qui a précédé immédiatement l'énonciation de son nom, remplit, pour lui en particulier si l'on peut dire, cette fonction d'honorification. Nous verrons d'ailleurs que le même titre de "le Professeur" (al-ʔustād) lui sera attribué en fin de cette même intervention (H2) lorsque le présentateur l'a sélectionné, pour prendre la parole en ouverture du débat :

H2(fin) : « [...] nabda? bi (a)l-ʔustād Aḥmed wəl X »

(=" [...] nous commençons par le Professeur Aḥmed wəl X").

Remarquons au passage que le titre "ʔustād" (Professeur) perd ici quasiment son sens littéral référant à une personne dont le métier est d'enseigner dans un

établissement secondaire ou universitaire voire primaire (cf. professeur des écoles), ou à un avocat. Il serait peut-être l'équivalent de *maître* au sens de personne qui a excellé dans un art, une science, et sert de modèle ; ou en tant que titre attribué à un écrivain éminent, à un artiste de très grand talent en s'adressant à lui. Ce qui nous permet d'affirmer le caractère purement honorifique de ce titre c'est qu'il est utilisé indifféremment pour un écrivain de pièces de théâtre, un comédien et un metteur en scène fonctionnaire dans une administration publique.

Le deuxième constat qui pourrait relever de l'exception par rapport au schéma prévu par la "règle de présentation" est la chute éventuelle de la particule explicitant la filiation « *wəl* » (f. "mint") reliant habituellement les composantes de la formule appellative courante (le prénom et le nom). Il en résulte, en formulation complète, un terme d'adresse toujours composé, mais par simple juxtaposition de ses constituants. Nous en avons une illustration dans l'énoncé présentatif suivant terminant une présentation globale des invités d'une émission de débat télévisé en séquence d'ouverture (X = nom de famille) :

H2' : « [...] wa al-?ustād Abdərraḥmān X mumāθθil [...] »

(= "[...]" et le Professeur Abdərraḥmān X comédien [...]).

La non constance de cette particule ainsi que sa variante (et synonyme) « *ibn* » (f. "bint") très courante dans les documents écrits, peut s'expliquer par une influence des médias des autres pays arabes (aussi bien du Maghreb que de l'Orient) où cette particule (surtout sa variante à l'écrit : *ibn*), qui serait considérée comme un archaïsme, est soit tombée en désuétude²⁰, soit désormais soudée une fois pour toutes, en préfixe au nom de famille, perdant ainsi sa variabilité selon le genre et le nombre : "Bencheikh, Benyahya, Benjelloun, ..."

²⁰ L'usage d'"Ibn" / "Bint" subsiste néanmoins en Orient arabe mais de façon assez limitée, les attestations les plus célèbres se trouvant dans des familles régnantes par exemple, en Arabie et en Jordanie : Fahd Ibn Abd al-Aziz, Hussein Ibn Talāl, Haya Bint al-Hussein, ... Une formule qui actualise, dans l'appellatif d'un individu, deux maillons de sa généalogie : son propre prénom et celui de son père liés par ce marqueur de filiation, le tout lui servant ainsi de nom officiel et/ou d'usage.

Toutefois si lors des moments que l'on peut dire solennels de l'émission (séquences de présentation des invités aussi bien dans l'ouverture que dans la clôture) l'emphase ou une certaine tendance à magnifier ses hôtes, est tellement marquée chez le présentateur au point de paraître comme étant la règle, son comportement habituel dans les échanges avec les mêmes invités en cours d'interaction est plutôt caractérisé par sa simplicité et son naturel.

Ainsi le terme d'adresse le plus courant dans ces échanges est le prénom. Mais un usage aussi fréquent de ce terme d'adresse n'est pas pour autant en l'occurrence une marque de familiarité et encore moins d'intimité : les participants qui sont réunis peut-être seulement pour l'occasion, donc d'une manière plutôt artificielle, ne se connaissent pas ou très peu et leur relation vraisemblablement fonctionnelle n'est motivée que par leur co-présence sur le même plateau et leur tâche commune d'animateurs d'une émission que leur a assignée leur statut d'invité.

Cet écart entre l'usage grandiloquent de termes d'adresse à dominante honorifique lors de la présentation des invités et le recours à la familiarité (usage réciproque du prénom) lors des échanges interactifs quelle que soit l'origine ou la direction de l'adresse ; peut s'expliquer du point de vue du présentateur par un double souci de ce dernier se traduisant par son adoption de deux attitudes différentes selon qu'il présente ses hôtes ou qu'il converse avec eux.

Dans le premier cas, il s'adresse au public des téléspectateurs ou des auditeurs et essaie de convaincre, d'être le plus persuasif possible. Dans le deuxième cas c'est une autre crédibilité qui est recherchée en privilégiant l'échange naturel comme dans la conversation familiale et l'atmosphère décontractée conférée par une proximité même jouée et une homogénéité matérialisée par exemple par la disposition des sièges. Quant à l'auditeur intervenant par téléphone et même l'invité, il ne semble pas, à travers la formulation de l'adresse, qu'il y ait intégration ou du moins de souci d'explicitation des notions ni de distance ni d'hierarchie s'il ya lieu : le recours systématique aux termes les plus familiers (la

2^e pers. du sing. et le prénom) témoigne de la spontanéité à l'image d'un échange quotidien entre proches ou égaux.

L'acte de présentation des invités peut être considéré d'une double valeur selon qu'on y envisage les invités eux-mêmes ou les téléspectateurs auxquels s'adresse le présentateur. D'une part, ils'agit d'un acte confirmatif pour les invités par le fait de les prendre pour (*la*) référence et les présenter comme tels, même si ce n'est qu'indirectement n'étant pas eux-mêmes adressés. D'autre part et concomitamment, c'est un acte que l'on peut dire contractuel vis-à-vis du public, dans la mesure où il contribue à l'explicitation des principaux constituants de l'émission et des conditions de sa réalisation, comme éléments fondamentaux dont la prise en compte par le téléspectateur constitue de sa part une adhésion au contrat médiatique que lui propose l'instance de production et de la part de cette dernière un engagement envers le public de procéder d'une certaine manière, de respecter les règles du genre adopté.

Il y a lieu de remarquer aussi et d'expliquer cette tendance à l'*abus* ("du langage") chez le présentateur dans la formulation des appellatifs et autres termes d'adresse. Ne se limitant pas à désigner, à simplement nommer l'invité, il le place, pour ainsi dire, sur un piédestal en flanquant son appellatif à l'usage habituel (son prénom et son nom) à gauche de titres honorifiques et à droite de qualités faisant état de sa compétence et de son autorité en tant que spécialiste dans le domaine en question.

Ainsi l'on peut expliquer cette tendance à l'*excès de zèle* dans la présentation des invités, en tant que comportement caractéristique de ce genre d'interactions médiatiques, en outre des règles de la politesse préconisant la courtoisie envers l'interlocuteur en général et de surcroît l'*invité* (l'hôte), par un souci de l'animateur responsable de l'émission de conférer à ses invités, par ces manœuvres stylistiques, en particulier à leur présence physique sur le plateau et à leur participation au débat, un statut d'arguments d'autorité.

En présentant ses invités comme s'ils étaient *les spécialistes les mieux qualifiés*, l'animateur tente par là de persuader les téléspectateurs en leur

suggérant qu'ils avaient tout intérêt à les créditer de leur confiance et partant de croire au sérieux de l'émission et à l'importance des propos qui y seront échangés.

Sans nous attarder davantage sur les raisons possibles des différentes modalités de la présentation et les bénéfices éventuels que peut en tirer, pour réussir son émission, tout animateur soucieux de sa propre carrière de journaliste, essayons plutôt de récapituler en dégageant les principaux scripts de présentation attestés dans notre corpus. Nous commencerons par les réalisations les plus élaborées, les plus riches en éléments présentatifs pour en arriver à la fin, aux formulations les plus sommaires ; les premières présentations envisageant les personnes à présenter d'abord comme un groupe d'où le collectif et les termes au pluriel, avant de les présenter individuellement :

- Terme collectif ou pl. honorifique ("une pléiade"/ Messieurs), indiquant un statut (les hôtes) ou rapprochant (les frères) + honorifique individualisé (le Professeur/ le Docteur/ l'Inspecteur, ...) + prénom + particule de filiation + nom + qualités (Directeur/ Expert/ metteur en scène/ spécialiste de .../ écrivain/ responsable de ..., etc.).
- Honorifique collectif ou pluriel + prénom + particule de filiation + nom + qualités.
- Honorifique (l'homme de lettres/ l'ingénieur) + prénom + particule de filiation + nom.
- Qualités (Directeur des ...à/au ...).
- Prénom + particule de filiation + nom.

II. 6. 2. 2. **La contre-présentation**

On observe en revanche au cours de certaines émissions (comme parf exemple celle de "Problèmes et opinions" consacrée au *comportement civique*) l'introduction de témoignages apportés de l'extérieur du studio en vue d'appuyer la thèse principale, sans en présenter les auteurs qui, malgré leur apparition à

l'écran, restent anonymes et ne sont présentés qu'en tant qu'*opinions* ce qui veut dire "porteurs" d'opinions favorables au point de vue de l'institution. Même leur qualité de citoyen(ne) n'est pas retenue pour leur donner une identité. De tels témoignages sont extraits d'interviews préalables et montés dans le but de reconstituer une sorte d'opinion publique sur le thème en question. Donc l'argument ici repose sur la teneur même du message énoncé et non sur la notoriété de son énonciateur, dont la présentation sert dans d'autres cas, d'une certaine manière, d'argument d'autorité : ainsi telle information, proposition etc. est valable parce qu'elle est donnée par Untel qui est spécialiste dans ce domaine. D'ailleurs, la même information ou proposition est bonne à prendre parce qu'elle a la faveur du peuple qui l'intègre consensuellement au sens commun voire au bon sens.

II. 6. 3. Le remerciement

Conformément à sa définition courante, le *remerciement* est un acte (réparateur) réalisé, suite à la réception de quelque "cadeau" (matériel ou verbal), par le destinataire de cette "action bienfaisante" qu'il juge méritant de sa part une *réaction de gratitude*. Pour s'acquitter de la dette ainsi contractée, le bénéficiaire du "cadeau" prononce quelque formule, ayant en général les fonctions, d'accuser réception de ce cadeau, d'exprimer à son donneur la *reconnaissance* que l'on en éprouve et de témoigner de sa "bonne" éducation, sa *politesse*.

Cependant l'existence, dans de nombreuses langues (et cultures), de certaines manières d'exprimer sa "reconnaissance", après réception de certains "cadeaux", ne signifie pas que la notion de "remerciement" soit universelle.

En français, le remerciement « peut s'exprimer directement, par une formule performative complète ("je vous remercie") ou elliptique ("merci"). Mais il peut aussi s'exprimer indirectement, en particulier par l'un ou l'autre des procédés suivants, qui sans être véritablement "conventionalisés" sont néanmoins très fréquemment utilisés pour remercier :

- (1) expression d'un sentiment approprié : "je vous suis très reconnaissant", "ça me fait bien plaisir", etc.
- (2) éloge du donateur : "vous êtes bien / trop aimable", "c'est vraiment gentil à vous / sympa de ta part", etc.
- (3) éloge du cadeau : "c'est superbe / délicieux", etc.

« Mais se pose alors la délicate question de la *hiérarchie* des deux valeurs pragmatiques impliquées dans le fonctionnement de ces énoncés : à-t-on affaire en (2) et (3) à un compliment qui secondairement reçoit valeur de remerciement, ou à un remerciement qui emprunte les apparences d'un compliment ? Problème qui devient plus aigu encore dès lors que l'on se situe dans une perspective interculturelle. »(C. K.-Orecchioni 2000²¹ : 83-84).

Dans l'islam, référence majeure de la culture mauritanienne, le *remerciement* est fortement recommandé voire prescrit, d'abord en tant qu'*action de grâces* à l'adresse du Premier et Plus Grand Bienfaiteur : Allah, avec à la clé, une promesse de récompense sous forme d'une augmentation certaine des bienfaits et d'accroissement des grâces. En revanche, en cas d'ingratitude et de déni de la bonté divine, cette promesse de récompense est suivie de son alternative : une menace d'un châtiment d'une sévérité exemplaire²². Par la même force et suivant la même logique, il est préconisé de remercier toute personne envers laquelle on est redevable de quelque faveur. Car "quiconque ne remercie pas les hommes, n'a pas [pour autant] rendu grâce(s) à Allah"²³ et du coup se rend coupable d'ingratitude synonyme dans une certaine acception d'impiété.

²¹ « Les actes de langage dans une perspective interculturelle : problèmes théoriques et descriptifs » in V. Traverso (sous la dir.) : *Perspectives interculturelles sur l'interaction*, Publication de l'UMR 5612 GRIC, CNRS-Université Lumière Lyon 2, Presses universitaires de Lyon, pp. 75-92.

²² « wa ۖ taۖFaۖðan-a rabb-u-kum laۖfin ۖsakar-tum laۖ-Faۖzid-anna-kum wa laۖfin kafar-tum ۖfinna ۖFaۖðæb-ۖi laۖ-ۖsæd » (Coran 14 : 7)

²³ « man læ jaۖkur (al)n-næs lam jaۖur-i (A)llæh » est une parole mémorable.

Même lors d'un échange intraculturel et a fortiori interculturel, en situation quotidienne, la réussite du remerciement nécessite, entre autres préalables, une juste évaluation par le locuteur de l'opportunité de l'acte par rapport à l'attente de son interlocuteur, sous peine de la mise en cause de son éducation par ce dernier. Car il passerait ou pour un "mal élevé" s'il s'abstient de remercier alors que l'autre s'y attendait ; ou pour quelqu'un d'obséquieux s'il remercie alors que l'opportunité d'un tel acte n'est pas partagée. Sinon le remerciement ainsi inattendu (jugé inopportun par l'interlocuteur) aurait comme effet perlocutoire une réaction d'étonnement du genre "Mais pourquoi ?" qui n'a rien à voir avec des réactions rituelles telles que "De rien", "Y a pas de quoi", "Je vous en prie", qui, malgré ce qu'elles laissent entendre, ne remettent pas en cause l'opportunité du remerciement qui les précède, mais visent à atténuer l'humiliation de celui qui remercie.

« Ainsi, de l'intention de remercier aux effets du remerciement, la reconnaissance en tant que fonction langagière exige, pour être réussie, une intelligence entre les partenaires de discours. » (Denis Dambré 2000²⁴ : 22).

Selon le même auteur (*Ibid.*), « il convient cependant de distinguer dans la valeur même du remerciement deux aspects importants : la politesse d'une part, et la reconnaissance (ou gratitude) d'autre part. Le remerciement en tant que pratique de politesse est un acte purement formel, sans contenu moral », « un semblant de vertu, d'où les vertus proviennent » selon André Comte-Sponville (1995 : 21)²⁵ ; faisant partie d'« un art de communication, [...] un ensemble de pratiques destinées, à l'occasion des rencontres quotidiennes, à établir le contact et à faciliter les échanges entre les individus » selon Camille Pernot (1996 : 342)²⁶. La reconnaissance, elle, est profonde, morale. Elle est, comme écrit encore A.

²⁴ « Le remerciement entre politesse et reconnaissance : Réflexions sur l'utilisation du merci en français, en allemand et en mooré », in "Les langues modernes", dossier : la politesse, n° 1 (1^{er} trimestre) 2000 ; de l'association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public (aplv) ; pp. 20-23.

²⁵ « Petit traité des grandes vertus », Paris, PUF ; cité par Denis Dambré (*op. cit.*).

²⁶ « La politesse et sa philosophie », Paris, PUF ; cité par Denis Dambré (*Id.*).

Comte-Sponville (Ibid.) citant Spinoza, « une joie qu'accompagne l'idée de sa cause, [...] quand cette cause est la générosité de l'autre, ou son courage, ou son amour. »(1995 : 178).

Certaines langues utilisent le remerciement pour marquer à la fois, la politesse et la reconnaissance, tandis que d'autres utilisent « cet acte surtout comme marqueur de reconnaissance, laissant à la gestuelle, au regard et parfois simplement à la complicité silencieuse et pudique le soin de marquer la politesse dans le discours. » (D. Dambré, ibid.) Ne pas remercier signifierait donc dans certains cas "Je te considère (désormais) comme faisant partie du premier cercle de mes amis./ Sans te dire explicitement *merci*, tu sais bien que je ne le pense pas moins. Notre complicité est telle que nous nous comprenons sans les mots".(Ibid.)

Essayons maintenant de voir comment le locuteur arabe de Mauritanie exprime sa reconnaissance et/ou sa politesse après avoir bénéficié d'un acte ou d'une attention favorable, en réalisant un remerciement et comment réagit-il au remerciement que l'on lui adresse. Toutefois, étant donné la nature particulière de notre corpus, nous n'avons, pour l'observer, que des situations médiatiques qui peuvent ne pas reproduire exactement le même script qu'au quotidien mais qui sont néanmoins assez proches des usages couramment attestés :

K2 : « Euh (Untel : prénom + nom) euh mas?ūl al-muxtabar al-mawādd al-yiðæ?i(j)ja fi al-markaz al-mūritani(j) li al-wiqāja a(l)ṣ-ṣiħħij(j)a nəxtajr-ū-kum thaddθū-na ɻan ʂaləħi(j)at al-mawādd al-yiðæ?i(j)ja hal kull ma nastahlik-u-hū min mawādd hij(j)a fi l-an mawādd ʂāliħ-a li ðælik ?

MA1 : « Euh ṣukr-an [raclement de la gorge] ɻawwal-an qabl-a kull-i ʃaj? ɻuʃʃi taħrif ʃwaj l-euh al-markaz wa ɻatakallam ɻan dawr-u lli qām bīh [...] »

(= K2 : (Untel : prénom + nom) euh Responsable du Laboratoire des produits alimentaires au Centre Mauritanien d'Hygiène nous aimerions que vous nous parliez de la consommabilité des produits alimentaires ; est-ce que tout ce que nous consommons de denrées sont-elles effectivement des denrées propres à

la consommation ?

(MA1 : Euh merci [raclement de la gorge] premièrement avant toute chose je donne une définition un peu euh au Centre et parle[rai] de son rôle qu'il a assuré [...])

Ab10 : « nəχtajr-ū-kum tṣahh-ū-(l)n-na ʃi ða kift-u [...] mā nñūd-u nəstañaml-u ʃulab mā nañarf-u ða lli/ ða (al)t-tæñiχ lli fi-hə ʃən-hu

K19 : « Euh ʃukr-an ʒazil-an (...) Mohamed tfadñl-u euh ʃan dawr euh wazərat euh (al)t-tiʒāra f- hæða al-maʒæl b- waṣf-hə al-ʒiha al-mañniżja b- hæða al-qitāf ʃāşşatan fi ma jatañallaq bi (al)R-riqāba fi ma jatañallaq bi (a)l-(?)istirād [?]

MH1 : « ʃukr-an fə al-bidæja nəχtajr euh nəʃker al-?iðæʃa al-mūritenijja ʃlə hæði al-munəsaba lli tæñ-ət (l)n-na ʃi jæk nsellt-u (a)l-(?)adwā? ʃlæ mawdūñ muhimm [...]

(= Ab10 : nous souhaiterions que vous rectifiez pour nous quelque chose comme ça [pour que] nous n'en arrivons pas à utiliser des boites dont on ne connaît pas ce qui est/ cette date là de-dans c'est quoi

K19 : Euh merci beaucoup (...) Mohamed [parlez] je vous en prie euh sur le rôle du Ministère du Commerce dans ce domaine , en tant que l'instance en charge de ce secteur surtout en ce qui concerne le *Contrôle* en ce qui concerne l'*import* [?]

H1 : merci au début j'aimerais euh remercier la radio mauritanienne pour cette occasion qu'elle nous a offerte pour que nous faisons la lumière sur un sujet important [...])

Ad12 : « ʃu təwh ða huwwa al-?istiʃkæl lli nəbyi nañraf

K44 : ʃukr-an ʒazil-an »

(= Ad12 : Et c'est tout c'est ça le questionnement que j'aime savoir

K44 : Merci beaucoup.)

Ae19 : « [...] jakæn-hæ zæd hij ja jækæt hadd (?)itəmm jøstañmal ði al-
?at ?ima lli maθal-an euh[t?addəl(..) hij ja mæ maktūb ?li-hæ tawāñix[

Ae20 : təwh ſukr-an

(= Ae19 : En ce qui concerne [une certaine catégorie de restaurants] elle aussi convient-il de continuer à consommer ces aliments qu'elle par exemple euh[...

K67 : [elle prépare prépare (...) elle [cette sorte d'aliments] il n'y a pas de date inscrite dessus[

K68 : [əhmh']

Ae20 : c'est tout merci

K69 : Merci beaucoup merci pour la participation)

Af3 : « Euh ſækR-t-kum ſlə hæða al-barnæmiʒ [li ɻan-nu muhimm li

K73 : Ukrain

?an al-muwwāṭ in-in f- ḥi al-fatra al-?axīR-a [ət tālF-u ʔle (?a)n hawn-

K74 : ukr-an

ætij ja euh jæsR min al-mawādd lli tustahlak χāss-a-tan al-?albāen ...

(= Af3 : "Euh [moi] vous remerciant sur (= pour) ce magazine [car il est important

K73 : [Merci]

parce que les citoyens en cette période dernière [ont découvert qu'il y a ici

K74 : [merci]

eh beaucoup de denrées que l'on consomme surtout les laits ...)

C1 : « [...] ʃækər-İN-kum ?u ʃækəR a(l)t-talfaza ʔlə (ʔi)stidħafət-ha [...] »
(= C1 : "[...][nous] vous remerciant et [moi] remerciant La Télévision pour son
hospitalité (= accueil) [...]).

M1 : « sawfa tasmaħ-ūna lì bi tawżiħ-i a(l)ʃ-ʃukr ?ilæ a(l)t-tilivizjün al-
waṭ-an-i(j) ʔalæ hæħħihi (a)l-lafta al-kařim-a [...] »
(M1 : "Vous me permettrez d'adresser le remerciement à La Télévision
Nationale pour cette généreuse attention".)

A25 : « [...] a(l)t-talfaza al-waṭ-an-i(j)-a żazax-ha Aħħahu xajr-an baq-d-a
sana-wāt taħakkar-at ʔan tatakallam-a ʔan-i al-masraħ [...] »
(= A25 : La Télévision nationale qu'Allah l'en récompense en bien après
quelques années s'est rappelé [de l'intérêt] de parler du théâtre [...])

P72 : « [...] nataqaddam-u bi żazil-i (al)ʃ-ʃukr ?ilæ (al)s-sædəh euh
euh (al)cf-cfujūf [...] »
(= P72 : "[...]nous présentons un grand merci à Messieurs les hôtes [...]).

Ainsi l'on peut observer que les locuteurs, dans ces situations, il est vrai médiatiques, mais cependant quasi quotidiennes, disposent pour remercier d'un nombre important de formules qui ne varient pas seulement dans les formulations, mais aussi dans les valeurs pragmatiques se réalisant à travers l'acte même du remerciement. Nous en faisons ci-après d'abord un relevé non exhaustif des différentes réalisations, du moins les plus récurrentes dans notre corpus ; puis

nous essayerons d'en caractériser les principales par rapport à l'emplacement dans l'échange et aux réactions qu'elles suscitent éventuellement.

1- « ſukr-an » ("merci") / « ſukr-an ȝazīl-an » ("merci beaucoup") /

« ſukr-an li al-muſāraka » ("merci pour la participation") /

2- « ſākr/tiñ-kum/ al-?iðæ?a/ ɻlø hæða al-barnæmað »

(= "remercier + participe présent + je/marque du fém. //nous remerciant vous/ la Radio pour [la qualité de] ce magazine)

[participe actif de remercier + pronom (1^{ère} pers. du sing. implicite ou du pl.) sujet + c. o. d. (pron. ou nom) + mention de la raison de l'acte]

3- « nataqaddam-u bi ȝazīl-i a(l)ʃ-ʃukr ɻila (al)s-sæda (al)d-dūjūf ... »

("nous présentons un grand merci à messieurs les hôtes") /

4- « nəχtajR nəʃkər al-?iðæ?a » ("j'aimerais remercier la Radio") /

5- « nəʃəkr-ū-kum ja χūja » ("nous vous remercions ô mon frère") /

6- « [...] al-wazāra lli ḥadṣar-a-t maʃkūr-a-tan » ("[...] le Ministère qui s'est présenté [= qui a délégué un représentant] [ce pourquoi] il est remercié") /

7- « naʃkur al-?iχwa ... » ("nous remercions les frères ...") /

8- « sawfa tasmaḥ-ūna lbi tawȝīh-i a(l)ʃ-ʃukr ɻilæ a(l)t-tilivizjūn al-waṭan-i(j) ɻalæ hæðihi (a)l-lafta al-kařīm-a » ("vous me permettrez d'adresser le remerciement à la Télévision Nationale pour cette généreuse attention")

9- « a(l)t-talfaza al-waṭan-i(j)-a ȝazā̄-ha Aḥḥah-u χajr-an »

("La Télévision Nationale qu'Allah l'en récompense en bien")

[...].

Remarquons que nous n'avons ici que des formulations directes du remerciement. Outre les formules plus ou moins performatives (en 3, 4, 5, 7 et 8) les autres expressions sont pour la plupart basées explicitement soit sur le nom verbal ou d'action « *ʃukr* » équivalent, en forme d'indétermination (marqué par la *nunation* à l'accusatif « -an », au français « merci », soit à un de ses dérivés (formes du verbe "ʃakar-a" conjugué à l'indicatif, participes actif et passif, ...).

La formule la plus employée est l'énoncé elliptique constitué uniquement du nom d'action marqué d'indétermination : « *ʃukr-an* » (merci) suivi éventuellement d'un adjectif à valeur d'hyperbolisation (« *ʃukr-an ʒazīl-an* » = "merci beaucoup") et parfois d'un appellatif désignant le bénéficiaire (« *ʃukr-an ʒazīl-an Marjəm / (al)s-sajjid al-mudīr* » "merci beaucoup Marième / Monsieur le Directeur"). Certaines occurrences explicitent ce pourquoi l'on remercie (« *ʃukr-an li (al-muʃāraka* » = "merci pour la participation").

Une formulation (en 9 : « *ʒazā-ḥa/hu Aḥḥah-u ḥajr-an* » = "Qu'Allah l'en récompense en bien") se singularise cependant par son invocation d'Allah pour qu'il récompense au lieu du locuteur (et donc mieux que lui) son bienfaiteur, ce qui revient à une bénédiction du donneur procédant, sur le mode de l'hyperbolisation, d'un sentiment d'incapacité de le rétribuer soi-même comme il se doit. Enoncé ici sur un ton plutôt ironique et n'ayant que peu d'occurrences dans le corpus, la formule invocatoire ou votive du remerciement est par ailleurs assez fréquente, avec quelque variation, dans les échanges au quotidien.

Acte toujours réactif dans un échange ternaire, le remerciement est ou en deuxième position, dans l'intervention réactive pour accuser réception du "cadeau" et reconnaître sa dette au donneur ; ou en troisième position dans l'évaluative pour marquer sa satisfaction du déroulement de l'échange, parfois dans les deux positions du même échange. En remerciant son interlocuteur, le locuteur suivant son statut dans l'émission (animateur hôte accueillant et responsable de l'organisation, invité ou auditeur intervenant par téléphone) peut

investir cet acte confirmatif d'un certain nombre d'autres valeurs dont la pertinence pragmatique se vérifie contextuellement.

Ainsi l'animateur remercie selon les cas, pour la participation à son émission et/ou la pertinence des propos, pour clore l'échange en cours, pour interrompre un tour de parole tout en dédommageant l'intervenant en place de cette offense, pour répondre à un remerciement, ou encore pour simplement congédier (poliment) un intervenant jugé récalcitrant au script de rigueur, en feignant croire que celui-ci a dit tout ce qu'il avait à dire (= ça suffit comme ça, on a compris, arrêtez !), ...

Si l'invité et l'auditeur-appelant remercient souvent pour exprimer leur gratitude, suite à un don de la parole et donc de l'opportunité qui leur est offerte d'intervenir publiquement sur un sujet les intéressant, le dernier réalise cet acte parfois pour marquer la fin de son propre tour et clore ainsi son intervention par une civilité (merci de votre attention et de votre patience : j'ai dit ce que j'avais à dire), ou pour répondre à un remerciement de l'animateur quelle qu'en soit la (vraie) valeur illocutoire, en s'acquittant immédiatement de cette dette, et/ou en ratifiant, par exemple, la proposition de son hôte de clore l'échange. A noter à ce propos, comme différence entre les moments du remerciement chez l'invité et l'auditeur-appelant, que le premier commence son intervention par remercier, alors que le second la clôt en remerciant.

II. 6. 4. L'excuse

Comme le remerciement, l'*excuse* est l'acte central d'un échange ternaire avec la différence que c'est par cet acte qu'un locuteur jugeant avoir offensé autrui essaie de réparer sa faute (Goffman a qualifié un tel échange de réparateur) par un procédé d'annulation de l'effet de ce méfait (l'offense) soumettant son acte réparateur à l'appréciation (acceptation ou non) de son partenaire d'échange dont la réaction à l'*excuse* permettra d'en évaluer la réussite.

Si le propre du remerciement est de venir rétribuer le donneur d'un "cadeau" par son bénéficiaire, l'*excuse* est un procédé par lequel un locuteur tente d'annuler le contenu offensant d'un acte (physique ou verbal) qu'il a commis et dont aurait

pâtit la face ou le territoire de son interlocuteur. L'offense est considérée comme telle d'abord suivant le souci de son auteur de la réparer en revenant sur son propre acte par l'énonciation d'une excuse dont le but est de transformer l'acte offensant (équivalent à un FTA du genre : interruption, critique, réfutation, congédiement, ...) en acte acceptable afin de favoriser, une fois la réparation acceptée, le déroulement harmonieux de l'interaction.

Essayons à la lumière de cette définition d'observer les formes de réalisation de l'excuse à travers notre corpus, les actes offensants auxquels une excuse est consécutive et les réactions éventuelles du destinataire de l'excuse :

1. ML5 (suite) : « [...] ʔu hāða li (a)l-ʔasaf mafhūm χāṭi? li ʔan-na naẓəbr-u ʔaRagāž zāhərt-u zāhr-a ḥadaṛ-i j-a ʔu huwwa fi al-ḥaqīqa min ḥajθ (al)s-sulūk huwwa huwwa ʔaxallaf [...] ». (= "[...] et ceci est malheureusement une conception erronée car il se peut que l'on trouve une personne dont l'apparence est une apparence policée alors qu'en réalité du point de vue du comportement, il est le plus arriéré").

2. H3 : « euh euh ʔastasmīḥ qabla ʔan tadχul fi (..) ʒawhar euh euh al-barāmiž w-euh euh al-maʃārī maʃārī wazārat (al)θ-θaqāfa ʔuṭṭi al-kalima li al-ʔustād [...] »

(= "eh euh je m'excuse avant que tu n'entres dans l'essentiel euh euh des programmes et [...] des projets du Ministère de la Culture je donne la parole au Professeur [...]").

3. A5 : « [...] ʔinna al-muṣkil-a hijja ʔanna-hū al-muṣkil-a hijja ʔanna-hu lā budd[

H19 : [naħnu naħraħ a(l)s-su?āl naħnu naħraħ a(l)s-su?āl hal (al)n-naṣṣ mutawaffiṛ? [ħasab ħasab ʔafw-an ʔabdarraħmāen?

A6 : [ʔeġħ waṣal-na ʔilā marħalat-in ħasab ħasab [...]]

A6 (suite) : [tawaffar (al)n-na/ tawaffar-a (al)n-naṣṣ [...]

(= A5 : "Certes le problème est que/ le problème est qu'il n'y a pas d'autre moyen [

H19 : [nous posons la question nous posons la question le texte est-il disponible ? [selon selon pardon Abderrahmane ? selon selon

A6 : [Oui nous [en] sommes arrivés à une étape où le texte est [désormais] disponible [...]).

4. A13 : « [...] ṭabṭan ɻinda-mæ tadṭi [sic.] al-ȝumhūr ɻilā masraḥijjatī[

C8 : [ʔismaḥ li al-firaq al-masraḥijja ɻāna-ðāk ḥāwalat ɻanha taxlaq ȝumhūr masrahi(j) li ɻann al-ȝumhūr kān yā?ib ɻu bādāt taṣṭih ʃaj ɻan fa ʃaj ɻan ðāk lli jəbqi ... »

(= A13 : [...] naturellement lorsque tu invites le public à une représentation théâtrale [

C8 : [Excuse-moi les troupes de théâtre ont essayé à l'époque de créer un public de théâtre car le public était absent et ont commencé par lui donner petit à petit ce qu'il aime ...).

5. H41 : « ʔiðā samaḥt ʔiðan ʔizāḥt ʔizāḥt al-muṣkil al-ʔasāsi(j) al-ɻān ɻalā ɻātiq al-mutalaqqi ɻalā ɻātiq al-ȝumhūr[

C10 : [lā lā lā lā ɻabādān

A16 : [lā lā »

(= H41 : "Si tu permets donc on se dédouane soi-même du problème fondamental en faisant porter la responsabilité au récepteur, au public [

C10 : [non non non non pas du tout

A16 : [non non").

Ainsi pour prouver sa bonne volonté de préserver l'équilibre nécessaire à la poursuite de l'échange, le locuteur dispose de différentes manières de s'excuser :

« *li (a)l-^Qasaf* » ("malheureusement") / « *^Qastasmīh* » ("Je m'excuse") / « *^Qafwan* » ("pardon") / « *^Qismaħ li* » ("Excuse/excusez-moi") / « *^Qiðāħ ħamaħt* » ("Si tu permets") / ...

L'excuse pouvant donc se réaliser par une demande explicite de pardon exprimée par un énoncé plus ou moins performatif (« *^Qiðāħ ħamaħt* » = "Si tu permets" / (« *^Qastasmīh* » = "Je m'excuse") ou elliptique (« *^Qafwan* » = "Pardon !") / "Mes excuses !" / "Je m'excuse") ; ou un énoncé à l'impératif (« *^Qismaħ li* » = "Excuse/Excusez-moi" / "Pardonne/Pardonnez -moi ..." / "Veillez m'excuser ..."). Elle peut s'exprimer aussi implicitement moyennant la description d'un état d'âme approprié (« *li (a)l-^Qasaf* » = "malheureusement" ou encore "Je suis désolé/navré/confus"). La justification de l'offense en présentant les raisons (« *^Qand-na kaθiR min al-mutaraħħiħ-in fi (a)l-^Qintiżār* » = "Nous avons beaucoup de candidats en attente", pour signifier, par exemple : je suis désolé de vous retirer la parole, ne pouvant pas vous garder plus longtemps à l'antenne.), etc.

En situation quotidienne, la reconnaissance de sa faute ("Je suis en retard"), la mise hors de cause de son intention de porter préjudice à autrui, sa contrition d'avoir nui même inintentionnellement à l'autre et sa compassion, ou encore une demande de permission mettant ainsi l'interlocuteur devant le fait accompli, ... sont autant de procédés d'excuse. Notons que différentes réalisations de cet acte sont parfois cumulables.

Les actes considérés offensants comme dans les échanges qui nous ont servi d'illustration (cf. les extraits cités plus haut) et donc appelant leurs auteurs à s'en excuser sont : la *critique* dont la formulation est souvent introduite soit par une expression de regret (en 1), soit par une manière de soumettre sa critique à la permission du critiqué (en 5) ; l'*interruption* par le modérateur d'un débat (ou par un autre interactant) de l'intervenant en place à qui il retire la parole pour la donner à un autre interactant (en 2), ce qui constitue une atteinte à la face de l'interrompu dont le responsable se rachète par une excuse ; un *refus* (en 3) de

céder la parole est exprimé par demande de pardon adressée nommément à un concurrent pour le même tour dont les propos chavauchent avec ceux du locuteur. Et c'est une violation délibérée des règles de l'alternance consistant à couper la parole à autrui que vient réparer la demande d'excuse (en 4) reconnaissant avoir empiété sur le territoire (le tour) de l'autre et de s'en être emparé quasiment par usurpation.

II. 6. 5. La requête

La requête est un acte directif pouvant être formulé directement (y compris par l'usage de l'impératif) mais surtout et de façon plus ou moins conventionnalisée indirectement et consistant à demander à aurtui, à le prier, de faire quelque chose dans l'intérêt du locuteur. De par sa nature directive, cet acte est potentiellement menaçant pour la face et/ou le territoire de son destinataire, c'est pour cela les formulations indirectes sont beaucoup plus fréquentes que les réalisations directes.

Pour avoir une idée du script de la requête dans le corpus examinons-en les extraits suivants :

1. [...]

AH8 : « gə(l)tt la-k min fadl-ak al-?as?ila (a)l-(?)uxra ?

A9 : ḥānī-ni nəktib ?asm-ak ?awwal-an (a)l-(?)ism al-kařim ?

AH9 : ?aḥmad Wəl X

A10 : Aḥmad Wəl X ? tfadḍal lāhi tṣāwəb ?lə su?āl ?awṣar ?

[...]

(= "AH8 : "t'ai-je dit ?" de ta largesse/ générosité (= s'il te plaît) les autres questions ?

A9 : attends-moi [que] j'écrive ton nom premièrement, le noble nom ?

AH9 : Ahmed Wəl X

A10 : Ahmed Wəl X ? je t'en prie tu vas répondre à une autre question ?)

2. [...]

N2 : « ؟id ？ili ja (a)l-؟as ？ila min fadl-ak ?

A3 : ？and-ak su？ael ？igūl man hum al-χamsa lləðīna ... ?

N3 : ？and-ak su？ael ？awχar ?

A4 : su？ael ？awχar ? euh euh mā hij ja al-？awqāt lləðī jaðtami？-u fi-ha ... ?

[...]

(= N2 : "repète-moi les questions s'il te plaît ?

A3 : tu as une question qui dit quels sont les cinq [hommes] qui ...

N3 : As-tu une autre question ?

A4 : une autre question ? euh euh quels sont les moments de réunion des ...")

3. [...]

F7 : « ؟annak lāt tansa ？al？et Al-Hādi [...]

B8 : ？ahajh ？ik mā fət-na lħag-nā-ḥa

F8 : ？ilajn talħag-ha ？aθri mā naħraf ？an-ha f- fāqu !

B9 : ？ahajh

F9 : ？ajwa ？ilajn talħag-ha ？u tawf ndawr-ū-ha

B10 : ？in ？ā？a Aħħāhu

[...]

(= F7 : "Tâche de ne pas oublier le morceau de poésie d'Al-Hadi [...]

B8 : Ah oui celui-là nous n'en sommes pas encore là²⁷

²⁷ Ce genre d'émission où les interactions animateur-auditeur ont pour fond sonore qui en constitue en quelque sorte le contrepoint, une musique maure structurée en modes obéissant à une certaine loi de succession. Cette logique musicale (la succession modale) commande le déroulement de l'émission de telle sorte que les morceaux poétiques que l'animateur peut y déclamer sont soumis à la compatibilité avec le mode en cours. Ce qui explique que dans cet échange, à la requête formulée (en F7) par l'auditrice souhaitant entendre un poème particulier, l'animateur répond (en B8) que ce n'est pas encore le moment, qu'il faut attendre que le mode musical correspondant soit activé (atteint) ; ce sur quoi l'auditrice enchaîne (en F8) en affirmant sa connaissance de la règle et s'indignant quelque peu du fait que l'on doute de son savoir en la matière, elle explicite la donnée encyclopédique (que le poème en question appartient à tel mode particulier) sous-entendue dans la réponse à sa requête.

F8 : si tu arrives au moment de l'émission où c'est possible suis-je sans savoir que ce morceau appartient au mode fāqu !

B9 : c'est ça

F9 : Eh bien si tu y arrives seulement nous le voulons [= écouter ce morceau]

B10 : si c'est la volonté d'Allah [= d'accord]).

[...]

4. [...]

H7 : « (a)l-la jla ɻand-i l-ak t-alab ɻwa j [?]

B7 : tfad̩fāl

H8 : ndawr euh ndawr-ak tsammañ-na euh t-alñet (Al)t.-tālib Wəl [...]

B8 : ɻahajh

H9 : ndawr/ nəχtajR-ū-ha nəsmñ-ū-ha bāt

B9 : ɻahajh ɻin ɻæ?a Aɻɻāhu ɻilajn jalñag bləd-ha ɻin ɻæ?a Aɻɻāhu
[...]

(= H7 : "Ce soir j'ai pour toi une demande de peu de chose" [= (...) une petite demande / je vais te demander une petite chose])

B7 : je t'en prie

H8 : je veux euh je veux de toi que tu nous fasses entendre le poème de (Al)t.-tālib Wəl [...]

B8 : Ah oui [= c'est noté]

H9 : je veux/ nous aimerais l'écouter simplement

B9 : oui si Allah le veut une fois son endroit [de l'émission] atteint si Allah le veut)

[...]

5. [...]

M3 : « ɻañt-i-na su/ su?æl ?

B3 : ɻəllæ ngər min ɻand wāñid ɻilæ θmāñja [...]

M4 : Paññi-na/ Paññi-ni xamsa ?

[...]

(= M3 : "Donne-nous une question ?

B3 : tu n'as qu'à choisir [un numéro] de 1 jusqu'à 8

M4 : donne-nous/ donne-moi [le numéro] 5.)

6. [...]

Xx1 : « ʔila jn mæ ʕraf-næ-h bāt mæ tgødd tgūl (l)n-na "xrajjība" ði

ʔæmnædma mæ tgødd tgūl (l)n-na "jæ xrajjība" ?

Bx : tgødd gbāl ʔu læhi twāsī-ha ɬark ʔin ʃæʔa Aɬlah

Xx2 : ʔajwa twāsī-ha

[...]

(= Xx1 : "Comme nous ne l'avons pas su deviner, autrement ne peut-elle pas nous dire [=chanter pour nous] "xrajjība" cette personne [littéralement « Fille d'Adam »] ne peut-elle pas nous dire [=chanter pour nous] "jæ xrajjība"

Bx : elle [le] peut très bien et elle va le faire tout de suite si Allah le veut

Xx2 : Eh bien qu'elle le fasse

[...]

Ainsi l'on peut relever les formulations suivantes de la requête : « min facl-ak al-ʔasʔila al-ʔuχra ? » ("s'il te plaît les autres questions ?") ; « ʕid ɬij ja al-ʔasʔila min facl-ak ? » ("repète-moi les questions s'il te plaît") ; « ɬand-ak suɬæl ɬawχar ? » ("Tu as une autre question ?") ; « ɬannak læ tansa ɬalqet Al-Hadi » ("Tâche de pas oublier le poème d'Al-Hadi") ; « ɬila jn talhag-ha ndawr-ū-ha » ("Si tu y arrives nous le voulons") ; « Al-la jla ɬand-i l-ak ɬalab ʃwaj » ("Ce soir j'ai pour toi une petite demande") ; « ndawr/ ndawr-ak tsammaq-na ɬalqet ... » ("je veux/ je veux de toi que tu nous fasses entendre le poème de ...") ; « ndawr/

nəχtajr-ū-ha nasmə-ū-ha bāt » ("je veux/ nous l'aimerions écouter simplement") ; « ɻaʃʃi-ni/na suʃəl » ("donne-moi/nous une question") ; « ɻaʃʃ-ū-ni min faʃl-kum ʃi min wiləjət ... » ("donnez-moi s'il vous plaît quelque chose de la Wilaya de ...") ; « tālb-īn stimraʃijjət al-barnəmiʒ » ("[nous sommes] demandeurs de la continuité du magazine") ; « ləhi nʃūf al-ɻasʃila » ("je vais voir les questions") ; « nta mə tgədd tʒid-na ʃwaj ? » ("tu ne peux pas nous [en] ajouter un peu") ; « ɻilajn mə ɻraf-nə-h bāt mə tgədd tgūl n-na "χraʃrība" ɻi ɻəmnədma mə tgədd tgūl n-na "jæχraʃrība" ? » ("n'ayant pas réussi l'épreuve, quand même ne peut-elle pas nous chanter "χraʃrība" cette fille d'Adam ne peut-elle pas nous chanter "jæχraʃrība") etc.

Acte de langage comptant parmi les plus fréquents dans les échanges quel que soit leur degré de familiarité ou de formalité, la requête, dans notre parler arabe de référence, présente une grande variation dans ses réalisations. Certaines formulations de la requête sont directes faisant usage de l'impératif avec ou sans procédé d'amadouage. La formulation la plus directe et la plus simple, ne comportant d'autres éléments qu'un verbe (par ex. "donner") à la 2^e pers. du sing. de l'impératif, le pronom de la 1^{ière} pers. du sing. (parfois du pl.) représentant le bénéficiaire et l'objet de la requête (la chose demandée) n'est pas pour autant considérée comme impolie : « ɻaʃʃi-ni/na suʃəl » ("donne-moi/nous une question").

La même formulation peut être pourtant adoucie par l'adresse à l'interlocuteur par la 2^e pers. du pl. et l'adjonction d'une formule atténuatrice, d'amadouage : « ɻaʃʃ-ū-ni min faʃl-kum ʃi min wiləjət ... » ("donnez-moi s'il vous plaît quelque chose [i.e. une question se rapportant à l'histoire littéraire] de la wilaya de ...) / « ɻid ɻilijja al-ɻasʃila min faʃl-ak » ("Repête-moi les questions s'il te plaît").

Les réalisations indirectes empruntent l'assertion, la question, la modalisation, la minimisation, le procédé de la préface,

II. 6. 6. Le compliment

Il s'agit d'une assertion comportant une évaluation positive de son destinataire (de sa forme, son activité, commentaire du changement d'apparence, ... : cadeau verbal, réparation ou proposition de thème. Dans l'échange complimentateur, il est fréquent (c'est en tout cas la réaction préférée) de minimiser/ de réduire la positivité de l'évaluation ; alors qu'en anglais il est possible de réagir par un remerciement. Par rapport à la localisation du compliment dans l'échange, il peut être ou initiatif en fonctionnant comme une "avance" pour ainsi dire *gratuite*, ou réactif dans le cas où il est suscité par son bénéficiaire qui le demande en posant une question dont la réponse attendue (souhaitée) est un compliment.

Voici des extraits de notre corpus où est réalisé un compliment :

(1) « M : [...] fi al-ħaqiqa al-mawdūf mawdūf raġisi(j) ?u həmm bih əlli [...] »
(M : "[...] en réalité le sujet est un sujet capital et important car il [...]").

(2) « K : nta min Paxissa?i jidin euh al-?iðæġa (.) baġġad fannak al-
zihæz lhajh swaj »
(K : "toi tu fais partie des spécialistes euh de la radio (.) éloigne de toi
l'appareil [le récepteur radio] un peu plus loin.")

(3) « Ag2 : wazarat (al)θ-θaqafa wa (al)t-tawżiħ al-?islæm-i(j) [kæn-a-t
wara? -a] nahċfa kabir-a fi binæ? al-masæžid »
(Ag2 : "[...] le Ministère de la Culture et de l'Orientation Islamique [était
derrière] une grande renaissance dans la construction des mosquées"])

(4) « Af3 : euh jækṛ-θt-kum fla hæħda al-barnæmiż li-?ann-u muhimm [...] »
(Af3 : "ehu je vous remercie pour ce magazine car il est important [...]").

(5) « K194 : ſukr-an ɻasɻilt-ak mawdūf-ijj-a wa f- ſulb al-mawdūf ɻu maʃkūr »

(K194 : "merci tes questions sont objectives et dans le vif du sujet et [sois-en] remercié").

Dans ces cinq occurrences chaque fois est formulé un compliment mais pas toujours pour la même raison (la valeur illocutoire variant selon la situation). Ainsi en (1) et (4) le compliment porte sur le thème de l'émission et est par conséquent adressé au présentateur et à travers lui à l'institution (radio ou télévision) productrice du magazine. En (2) le compliment formulé par l'animateur consistant apparemment à valoriser les qualités de bon usager de la radio de son interlocuteur, est en réalité, une préface visant à adoucir l'effet d'un acte offensant pour la face de ce dernier. Il s'agit d'une *critique* due au fait de parler trop près d'un récepteur allumé, par laquelle le locuteur enchaîne sur ce même compliment. En (3) est réalisé un compliment à l'adresse d'un Ministère qui serait « à l'origine d'une grande renaissance ». Ce ministère est représenté par l'un des invités auquel l'intervenant s'adressait en particulier. En (5) enfin, c'est un compliment portant sur la qualité de l'intervention d'un auditeur-appelant par téléphone qui commence, aux yeux de l'animateur (auteur de ce compliment), à s'allonger outre mesure. C'est pourquoi il a essayé poliment de l'arrêter en utilisant ce compliment encadré d'ailleurs de deux remerciements.

II. 6. 7. Autres actes : regret, accord, désaccord, ordre

Outre ces actes de langage dont vient de donner un aperçu des conditions de réalisation, d'autres actes et d'autres activités langagières sont réalisés suivant un certain nombre d'occurrences. Il s'agit par exemple du *regret*, de l'*accord*, du *refus* ou *désaccord*, de l'*ordre*, de la *question* ; ainsi que l'activité de la *négociation*. Sans traiter ces actes de la même manière que les précédents, nous essayerons ici de les illustrer rapidement ne serait-ce que par quelques exemples pour chacun de ces phénomènes langagiers.

Pour le *regret*, il est souvent exprimé en compagnie d'un jugement négatif ou d'un sentiment d'impuissance devant une situation préjudiciable à l'individu ou à la société. Ainsi après avoir évoqué une conception qu'il juge erronnée, le locuteur commente :

- « ʔu hæða li al-ʔasaf mafhum χāṭi? li ʔan-na naȝəbru [...] » (= "et ceci est malheureusement un concept erroné car nous trouvons [...]") avant de justifier son jugement.
- « ɬalāqat-na bi-al-madīna al-jawm maʔa al-ʔasaf mæ zāl-at (al)θ-θaqafa (al)ʃ-ʃaʔbijja (al)s-sāʔid-a fi-ha ɬalāqa yajbijja » ("notre relation à la ville est encore maleureusement dominée par une culture populaire toute de mystères").
- « (al)n-namawðaʒ əlli ɬaql-u ɬi-h (al)n-næs f- dawl-ət (a)l-ʔistīmār ɬaʃl-an ða əlli mazāl maʔa al-ʔasaf jaħkum baħcf (al)s-sulūk-iż-żæt maħnæ-ha ɬan-ha dawl-ət (al)n-nṣāra waħħa dawl-ət al-mustaqħmir ða mæ hu hæða zark-æti. » ("Le modèle que les gens ont gardé à l'esprit de l'État sous la colonisation à l'origine, qui continue encore malheureusement à sous-tendre certains comportements qui considèrent qu'ils s'agit toujours de l'État des Nazaréens ou l'État du Colonisateur, alors que ce n'est plus le cas actuellement.").

Parfois, indécis le locuteur hésite explicitement entre deux sentiments de *regret* et de *satisfaction* :

- « ʔu naħna maʔa al-ʔasaf waħħa al-ħa/ heureusement al-ħamdu li llæħ qadar-na ɬan ɬadət (al)d-dajra wa al-ħadfar huwwa huwwa lli mæ χāləg tlə badil ɬann-u »

("et malheureusement ou heureusement dieu merci, notre destin est qu'il n'y a plus d'alternative à la ville et à la vie sédentaire")

L'*accord* est actualisé dans les formulations suivantes :

- « sahīh kif gāl al-Paχ ... » ("[c'est] vrai comme a dit le frère ...")
- « tabʔ-an kif gāl-u al-Paχiṣṣāʔij j-ūn » ("naturellement comme ont dit les spécialistes")
- « fiʔl-an hāða lli gāl al-χabīR [ML] sahīh fiʔl-an » ("effectivement ce qu'a dit l'expert ML est vrai effectivement").

Le *désaccord* utilise aussi bien la négation que l'assertion :

- « P : [...] ʔiħsās ʔigədd ʔiħūd al-ʔinsān (?)nn-u fawq al-qānūn
S : lā ! al-qānūn huwwa al-fawq/ huwwa al-fawgāni dāʔim-an wa (al)n-nās
kāml-a mā ʔigədd hadd ʔiħūd fawq al-qānūn »
("P : [...] un sentiment qu'une personne peut avoir d'être au dessus de la loi
S : non ! la loi est au-dessus il est toujours le plus haut [a toujours le dernier mot] et tout le monde personne ne peut être au-dessus de la loi.)
- « P : [...] ʔiwaġġeħ jəssāləm mħa saħb-u f- nəgr (al)ʃ-ʃəriħ
S : hāði al-ħabəwa ʔəna nsammi-ha al-ħabəwa »
("P : [...] il s'arrête pour échanger des salamalecs avec son ami en
pleine rue
S : ça c'est la bêtise moi j'appelle ça la bêtise.")

L'*ordre* peut emprunter le mode impératif sans toutefois passer pour impoli. Ainsi cet ordre du présentateur de "La mémoire de l'Art" à la chanteuse co-animateuse avec lui de l'émission, suite à la demande d'un auditeur :

B : « gūl-i χrajriba ! » ("dis [= chante] χrajriba [= titre d'une chanson]")

Parfois la formulation de l'*ordre* fait l'économie du verbe, ne concernant que l'objet demandé accompagné d'un minimisateur :

B : « ɻazawān ʃwaj » ("musique un peu").

Nous concluons cette section par un extrait d'une interaction où l'auteur d'une requête à laquelle un refus a été opposé, ne se montre pas prêt à y renoncer et engage un cycle de négociation. C'est le cas d'un auditeur candidat à un jeu radiophonique qui vient de répondre correctement à une question, en demande à l'animateur de lui poser une deuxième :

- 1 A : « nta mā tgədd tzid-na ʃwaj ?
 - 2 B : lāhi nžid-kum gbāl ɻəllāt ttaṣal ɻu tawh marra θānja
 - 3 A : ntūma al-ɻittiṣāl bī-kum wāfər
 - 4 B : ɻajwa jayajṛ mīməlli ɻəllāt gəbz-īn muwwāṭin-īn
 - 5 A : ɻajwa ɻaranna lāhi nagbz-ū-kum jayajṛ mīməlli nəχtajṛ-u ntamm-u
 zinəfṭā-(l)nna
 - 6 B : ɻin ʃāṛa Aḥḥah mā lāhi ɻisawwal ḥadd ɻan ʃi ɻin ʃāṛa Aḥḥah mā
 nəfṭā-l-u
 - 7 A : ɻin ʃāṛa Aḥḥah-u
 - 8 B : marḥab-ti
 - 9 A : marəḥba
- (1 A : "toi tu ne vas pas nous augmenter un peu ?
2 B : je vais bien vous augmenter tu n'as qu'à appeler une autre fois
3 A : vous, le fait de vous avoir au téléphone est difficile
4 B : eh oui c'est parce que d'autres citoyens l'occupent [la ligne/ l'antenne]
5 A : Bon nous allons chercher à vous avoir mais encore une fois nous aimerions
 qu'on donne
6 B : Si Allah le veut chaque personne aura ce qu'elle nous ait demandé si Allah
 le veut
7 A : Si Allah le veut
8 B : Bienvenu
9 A : bienvenu.")